

PRODUCTION ET REPRODUCTION

DE L'ARTISANAT BATELIER

Variations autour d'un modèle idéal

- Des destins individuels au changement social -

Danielle GERRITSEN  
Centre d'Etudes Sociologiques

C.N.R.S.

Janvier 1983

Service d'Analyse Economique  
et du Plan

DOCUMENTATION

R. n°

CDAT  
7338

Ce rapport a été réalisé au terme d'un marché n° 80.00.011.224.75.01 conclu entre le Ministère des Transports et le Centre d'Etude et d'Action Sociales Maritimes.

R. SAINSAULIEU, Directeur du Centre d'Etudes Sociologiques en a assuré la direction scientifique.

A. MICHEL a collaboré au recueil des histoires de vie auprès des fils de bateliers artisans.

Qu'ils en soient remerciés ici.

- Nous tenons aussi à remercier tous les représentants des différents organismes (O.N.N., U.R.S.S.A.F., C.A.F.N.I., ANTIB) qui, grâce à leur liaison constante avec les bateliers artisans, nous ont apporté une aide précieuse dans notre approche de ce milieu, ainsi que les Directeurs d'établissements scolaires et de Formation Professionnelle réservés aux jeunes issus de la batellerie, qui nous ont si aimablement communiqué leurs expériences et leurs espoirs.
- Nous remercions tout particulièrement les bateliers artisans et leur famille qui, en dépit des aléas de leur métier, nous ont si gentiment reçus et à travers leurs récits nous ont permis de mieux comprendre la réalité du groupe socio-professionnel dont ils font partie.

D. GERRITSEN

P L A N

	Pages
<u>Introduction</u>	7
1 - <u>Contexte de la recherche et émergence de la problématique</u>	7
A - <u>Le déclin de la batellerie artisanale</u>	
. Les causes du déclin (facteurs économiques, technologiques et politiques)	
B - <u>Mise en place d'une problématique</u>	11
. Du pourquoi au comment de l'évolution	
. Des pratiques sociales à la segmentation du groupe	
. Essai de définition sociologique de l'artisanat batelier	
2 - <u>Objectifs et méthodes</u>	16
A - Objectif de départ : La crise et son influence sur les attitudes	
. Nouvel objectif : Les variations des pratiques et devenir du groupe	
B - Les histoires de vie comme méthode d'appréhension du changement social	18
 <u>CHAPITRE I</u>	 22
La Famille et le Métier - Type idéal du modèle de production et de reproduction de l'artisanat batelier	
1 - Définition de l'artisan batelier	23
2 - La Famille et le Métier	24
A - de la naissance à l'adolescence	25
. L'enfance à bord	
. La scolarisation	

B - L'adolescence et l'apprentissage du métier	27
C - L'age adulte, insertion professionnelle et pratique du métier	27

## CHAPITRE II 30

De la naissance à l'adolescence, socialisation et scolarité primaire - La famille et l'école.

1 - <u>De la naissance à la scolarisation - l'enfance à bord</u>	31
a) La vie à bord	31
b) La non sédentarité - la pratique du métier	33
c) Le climat culturel et affectif du développement de l'enfant.	33
A - Variations des conditions de la petite enfance	35
a) Conditions matérielles	35
b) Conditions intellectuelles et affectives	36
c) Durée de la période de l'enfance	36
B - Récits de vie : période de la petite enfance	37
. Groupe A	
. Groupe B	
- Variations à l'intérieur d'un même groupe d'âge	41
- Variations entre les deux groupes d'âge	42
2 - <u>Scolarisation et scolarité primaire</u>	43
. La Famille et l'école	
A - La scolarisation : problèmes et possibilités	43
. Obligation scolaire et réponse des institutions	44
. Situation actuelle :	45
1°) Les cours par correspondance	46
2°) Les classes de passage	46
3°) Les familles d'accueil	47
4°) Les écoles privées	47
5°) Les Ecoles Nationales du Premier Degré	47
6°) Scolarisation et préscolarisation	48

. L'école, agent de socialisation	50
. Evolution dans le temps de la scolarisation	51
. Familles batelières et problèmes de scolarisation	52
1°) Problèmes matériels	53
2°) Problèmes affectifs	53
3°) Problèmes culturels	57
. De la scolarisation à la scolarité	60
B - Scolarité primaire des enfants de bateliers	61
a) Scolarité et variations : données globales	
b) Différenciation des attitudes et des pratiques	
c) Récits de vie	
. Groupe A	
. Groupe B	
d) Modèles de pratiques et d'attitudes envers la scolarité	

### CHAPITRE III

De l'adolescence à l'âge adulte. Scolarité secondaire et apprentissage	68
1 - <u>La scolarité secondaire des fils d'artisans bateliers</u>	70
A - L'obligation scolaire jusqu'à 16 ans	70
. La législation	
. Les structures en place	
B - Récits de vie	75
. Groupe A	
. Groupe B	
C - Analyse des variations par rapport au modèle idéal	90
2 - <u>Apprentissage et formation professionnelle</u>	92
A - L'apprentissage dans l'artisanat	92
. Production d'artisan ou formation professionnelle	
B - Apprentissage et formation professionnelle dans la Batellerie	95
. De la production de bateliers à la professionnalisation	
. Législation et infrastructures	
C - Apprentissage et formation professionnelle	102
. Récits de vie et pratiques (groupe A et B)	

<u>CHAPITRE IV</u>	117
L'âge adulte : insertion professionnelle et pratique du métier	
1 - <u>Reproduction de l'artisan batelier</u> (essai d'évaluation)	118
A - Insertion professionnelle et pratique du métier	119
a) Histoires de vie et récits de pratique	
. Les reproducteurs	
. Reproduction du métier et rôle de la femme	
. Evolution des pratiques du métier	
b) Les reproducteurs non artisans	
. Solutions d'insertion hors l'artisanat	
. Statut de contremaître à la part	
. Le salariat dans la flotte classique	
. La salariat dans la flotte industrielle	
. Histoires de vie et récits de pratique	
B - Les non reproducteurs	147
. Les non reproducteurs forcés	
. Les non reproducteurs volontaires	
2 - <u>Marché du travail dans le transport fluvial des années 75/80</u>	165
A - Les possibilités d'insertion dans la batellerie artisanale	165
B - Le salariat	165
a) Flotte classique	
b) Flotte industrielle	
C - Histoires de vie et récits de pratiques	166
a) Les reproducteurs	
1) Les reproducteurs actifs	
2) Les projets de reproduction	
b) Les non reproducteurs	
1) Les actifs non reproducteurs	
2) Les projets de non reproduction	
c) Analyse des variations de destins individuels	

<u>CONCLUSION</u>	197
L'artisanat batelier et le changement Des destins individuels au devenir du groupe	
I - <u>Objectifs et méthode</u>	198
1) Connaissance des pratiques du groupe	
2) Variations des pratiques	
a) A l'intérieur du même groupe d'âge	
b) Variations des pratiques dans le temps	
. Au niveau de la scolarité	
. Au niveau de la formation professionnelle initiale	
. Au niveau de la reproduction du métier et du statut	
3) Des destins individuels au changement social	
a) Valeur heuristique des récits de vie	
b) Effets du changement sur le groupe professionnel	
1°) Différenciation entre les artisans et les salariés	
2°) Segmentation du milieu artisanal	
3°) Rupture entre la famille et le métier	
II - <u>Du devenir à l'avenir du groupe socio-professionnel</u>	216
1) Les attitudes du groupe face au changement	
2) L'organisation professionnelle	
3) Le mouvement coopératif et de groupement	
4) La politique gouvernemental et l'avenir de l'artisanat batelier	
<u>ANNEXES</u> (voir plan détaillé en fin de volume)	234
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	

## I N T R O D U C T I O N :

### I - Contexte de la recherche et émergence de la problématique

#### A - Le déclin de la batellerie artisanale

- . La crise économique que nous traversons a servi de révélateur à des situations depuis longtemps critiques, et a remis en question la survie d'un certain nombre de groupes socio-professionnels dont l'équilibre économique était déjà précaire. Dans les années 1975-1976, des titres parus dans la presse "les marinières à l'écluse" (8)\* "Les péniches en rade" (9) alertaient l'opinion publique de la situation dramatique de la profession et du risque de disparition à terme du groupe socio-professionnel constitué par les artisans bateliers. Si la crise économique actuelle a mis en exergue sa fragilité, le processus qui remet en cause la survie de ce groupe socio-professionnel est entamé depuis un certain nombre d'années. En effet, le nombre des bateliers artisans est en déclin constant depuis le début du siècle, on comptait en 1938 7 500 patrons bateliers, 5 000 en 1965, 3357 en 1975 et 2 675 en 1980. Dès 1971, un plan signé pour trois ans par le Ministre des Transports et les organisations de la batellerie industrielle et artisanale, prévoyait, dans le cadre d'une adaptation économique et sociale de la batellerie, la destruction de 180 à 360 péniches et une aide à la reconversion des patrons bateliers.
- . Au delà de la crise, phénomène conjoncturel qui a aggravé la situation, les causes de ce déclin sont donc à rechercher sur le plan structurel tant dans le domaine économique, technologique que politique. Au cours de ces 15 dernières années, c'est à travers l'évolution du marché du transport qui lui est dévolu et de son organisation à la suite d'un changement technologique exogène au groupe "le poussage" que s'est opéré le déclin de l'artisanat batelier.

#### LES CAUSES DU DECLIN

##### . Facteurs économiques

La réduction du marché du transport fluvial et de l'artisanat batelier en particulier s'est opérée à plusieurs niveaux :

---

\* Les chiffres entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin de rapport



- Au niveau de l'économie globale

La diminution de la prépondérance énergétique du charbon et son remplacement par les produits pétroliers et leurs dérivés, a enlevé à l'artisanat batelier une de ses activités principales. Le transport des produits pétroliers et des différentes formes de carburant ne pouvant être assuré qu'avec des matériels spéciaux dont seules les compagnies pétrolières et les Grandes Compagnies de transport fluvial étaient équipées.

La crise du pétrole et le retour du charbon comme source d'énergie pour certaines industries, n'a pas apporté un regain d'activité pour l'artisanat comme on pouvait l'espérer, le charbon en majeure partie importé, ne pouvait être acheminé des ports d'arrivée aux zones industrielles que par des matériaux industriels (pousseurs + barges) qui assuraient à la fois une garantie de cale suffisante et une régularité de l'approvisionnement, ces matériaux étant accessibles, par les investissements qu'ils supposent, aux seules Grandes Compagnies.

- Au niveau régional

La région du Nord dont est issue la majorité de la batellerie artisanale traditionnelle, propriétaire de péniches tractées puis motorisées, a restructuré et réorienté sa production industrielle. Les houillères ont fermé la plupart de leurs puits devenus non rentables, sans pouvoir les remplacer par un égal développement du secteur chimique. L'agriculture elle-même fournissant l'industrie sucrière et le commerce des céréales, a subi les aléas du marché international, et de la politique nationale de stockage des céréales, les trafics traditionnels de la navigation intérieure se sont donc vus sévèrement réduits, particulièrement entre le Nord et Paris.

La région de la Seine et de l'Oise

La batellerie de la Seine essentiellement constituée par des propriétaires de chalands et de barges, a connu une période de prospérité dans l'immédiat après guerre avec la politique de reconstruction, cette période s'est prolongée par la construction des grands équipements (boulevard périphérique, pistes d'Orly). Le transport de sable et des agrégats nécessaires à la construction a commencé à décliner dès la fin des années 60, et a pratiquement disparu avec la récession très forte de l'activité du bâtiment.

La concurrence des pousseurs sur les voies à grand gabarit a réduit d'autant le marché de l'artisanat dans ce secteur.

Ce retrécissement des marchés traditionnels du transport fluvial et surtout du secteur artisanal, s'est trouvé aggravé par la concurrence du rail, qui développait, pendant la même période l'électrification de son réseau et une politique commerciale plus agressive.

L'essor du transport routier avec ses avantages du porte à porte, encouragé par le développement des infrastructures routières, a également porté préjudice au transport fluvial.

Parallèlement à la réduction du marché global du transport fluvial, la batellerie artisanale va encore réduire son activité à la suite d'une réorganisation du marché du transport fluvial consécutive d'une innovation technologique interne au secteur.

#### Changement technologique

Après la seconde guerre mondiale, l'automoteur en fer de 38m50 emportant une charge maximum de 350 tonnes, régna quelque temps sans partage sur la voie d'eau, tournant une nouvelle page dans l'histoire de la batellerie. Mais à peine cette page tournée, à peine dételés les derniers chevaux de halage et mises au rancart les petites locomotives crasseuses des canaux du Nord et de l'Est cette hégémonie est à son tour battue en brèche par le développement du poussage qui, avec des trains de barge emportant 3 600 tonnes et dévorant quelques 850 kilomètres en 48 heures (sur le Rhin) appelle le gigantisme des voies à grands gabarits, véritables autoroutes de l'eau.

Apparu en France à la fin des années 1950, le poussage tend à se généraliser dans les années 60. Ce procédé permet de transporter avec un équipage réduit de très grandes quantités de produit homogène d'un point à un autre d'une voie à grand gabarit. Son exploitation se fait en continu de jour et de nuit avec un équipage de six hommes organisés selon le modèle de la marine marchande. Ce type d'équipement par l'investissement qu'il suppose et par l'organisation du travail qu'il implique ne peut en aucun cas être assuré par l'artisanat. Seules les Grandes Compagnies de navigation vont pouvoir les acquérir et la nécessité d'amortir ces investissements va aboutir à une réorganisation interne du marché du transport fluvial qui va encore défavoriser l'artisanat batelier.

#### Réorganisation du marché du transport fluvial

Pour amortir leurs investissements dans le poussage, les Compagnies de Navigation qui, depuis 1936, étaient soumises à la règle du tour de rôle pour la plupart de leur trafic vont exercer des pressions auprès de l'Administration centrale pour la réorganisation du marché du transport fluvial public.

Arguant de l'impossibilité d'employer de façon rentable leur nouveau matériel avec le système du tour de rôle, des difficultés pour elles de pouvoir assurer dans ce contexte réglementé des approvisionnements rapides et importants auprès de clients potentiels de la voie d'eau ; les Compagnies persuadent l'administration d'accepter un double secteur.

On voit ainsi apparaître un marché de contrats au tonnage réservés pratiquement aux seules Compagnies et traités directement avec les chargeurs, et un marché au tour de rôle par l'intermédiaire des courtiers de contrats au voyage et réservé aux artisans.

Dans le même temps, les grandes Compagnies remplacent progressivement leur flotte classique (38 m 50) exploitée par des salariés naviguant selon le même mode que les artisans, par des pousseurs sur lesquels l'organisation du travail est de type industriel.

Assurant parallèlement à leur rôle de transporteur fluvial un rôle d'affréteur en bourse, elles font progressivement sous-traiter par les artisans la plupart des trafics non rentables.

La réduction globale du marché du transport fluvial, la diminution sensible de la part de l'artisanat dans ce marché, par le biais de l'évolution économique et technologique, la sous-traitance des voyages les moins rentables par l'artisanat caractérisent donc cette période des 20 dernières années.

#### Facteurs politiques

Au-delà des causes économiques, la politique gouvernementale en matière de transport fluvial, a accéléré ce déclin de la profession : Au temps de l'expansion, les voies navigables étaient déjà "La Cendrillon des transports" à côté du chemin de fer, de la marine, de l'avion et de la route. Les chiffres du budget national consacré à la voie d'eau sont assez significatifs de cette désaffection. Ces budgets restreints ont entraîné en particulier une détérioration progressive des infrastructures fluviales et en particulier du réseau Freycinet, le plus fréquenté par les artisans. Au-delà des infrastructures, la politique tarifaire décidée ou contrôlée par les pouvoirs publics a défavorisé le transport fluvial par rapport à ses concurrents : fer et route. Un autre handicap imposé aux transporteurs de la voie d'eau par l'Etat a été le contingentement du parc fluvial mis en place à la suite des mesures prises en faveur de la S.N.C.F. pour diminuer la concurrence avec celle-ci. Ces mesures ont empêché le renouvellement du parc fluvial (en particulier de la flotte artisanale) dans une période de prospérité relative, et ont entraîné un vieillissement de la flotte. Une certaine évolution de cette politique tend à apparaître au cours de ces dernières années et nous l'évoquerons dans notre conclusion, tout en nous posant la question de savoir s'il n'est pas déjà trop tard ?

Il faut noter par ailleurs que les marinières n'ont jamais pu bénéficier des possibilités de crédits et de subventions offertes aux agriculteurs qui ont pu permettre à certains d'entre eux de procéder à des investissements de modernisation de leur exploitation et à l'adaptation de celle-ci aux changements technologiques.

## B - Mise en place d'une problématique

Les conditions objectives de cette évolution ont par ailleurs été étudiées par des économistes, des historiens et des sociologues dans deux ouvrages parus en 76 et 78 : "La batellerie artisanale" et "La batellerie artisanale dans la crise" (4) (5), notre objectif dans cette recherche est de dépasser la description des causes et des effets globaux reflétés par les chiffres (baisse de trafic-diminution du nombre des transporteurs de la voie d'eau-évolution des chiffres d'affaire et des revenus, voir tableaux en annexe)

Nous voulons voir en particulier comment cette évolution exacerbée par la crise, a remis en question les pratiques du groupe tant sur le plan de la production que de la reproduction du groupe (socialisation-scolarisation-formation-insertion professionnelle-pratique du métier) ? Quels sont les effets du changement sur la structuration du groupe dans son ensemble et sur le devenir de la profession. Mais de plus, tout en essayant de saisir l'évolution des pratiques, nous avons tenté d'apporter un éclairage nouveau sur ce groupe, une connaissance de sa réalité.

- . Nous avons voulu dépasser les stéréotypes sociaux véhiculés par la presse, la littérature et le cinéma : image romantique du chaland qui passe, image écologique d'une profession dont les membres voyagent à un rythme très lent sur les chemins d'eau, canaux et rivières. Aller au-delà des poncifs, des images toutes faites qu'ont les gens "d'à terre" des mariniers qui sont considérés soit comme des touristes fluviaux, soit comme des gitans de l'eau. Nous avons voulu aussi dépasser les descriptions misérabilistes du milieu qu'on retrouve, tant sur le plan photographique que littéraire. Une exposition récente, dans une ville batelière qui, à l'aide de photos très belles sur le plan pictural, décrivait la batellerie à travers quelques péniches épaves habitées par des bateliers maigres, vieux et décavés, a souligné un grand tollé dans le milieu, elles est significative de cette tendance.

Le point commun à toutes ces descriptions étant leur caractère homogénéisant, partiel sinon partial d'une profession et d'un groupe socio-professionnel mal connu.

- . Il est vrai que le groupe socio-professionnel des artisans bateliers est complexe à définir sur le plan sociologique, car il est caractérisé par des appartenances à des groupes multiples.
- . Essai de définition sociologique des artisans bateliers :

Artisan : Le batelier, bien qu'on l'appelle ainsi, ne l'est pas statutairement. En effet, bien que répondant à la définition de l'artisanat, telle qu'elle apparaît dans le code des métiers "l'artisanat regroupe toutes les activités de production, de transformation, de

réparation, de prestation de services exercées par le chef d'entreprise ou par sa famille "Bien qu'il assure, à l'aide d'un matériel lui appartenant, le transport pour le compte d'autrui des marchandises par la voie d'eau, avec l'aide d'une main-d'oeuvre presque uniquement familiale", l'artisan batelier a été exclu du titre d'artisan, par un décret fixant en 1976 les activités qui ne donnaient pas lieu à l'immatriculation au répertoire des métiers, notamment la navigation intérieure.

Nous n'avons pu connaître les causes précises de cette exclusion, l'argument le plus souvent évoqué étant le manque de formation professionnelle spécifique au groupe, mais cette exclusion reflète surtout le caractère marginal de la profession. Le seul statut que possède le patron batelier date de 1939 et ne correspond plus à la situation présente. Nous avons retrouvé, dans les archives du Ministère des Transports (10) des textes essayant de définir le statut du groupe dès 1938. De cette date à nos jours, la revendication d'un statut de l'artisan batelier apparaît régulièrement. Ces discussions, par leur fréquence et le peu de résultats concrets auxquels elles ont abouti, montrent la difficulté d'une classification sociale définie du patron batelier. Le texte le plus récent traitant de ce problème est une proposition de loi, émise par les membres du groupe socialiste en juin 1980.

Même si le patron batelier ne possède pas officiellement le statut d'artisan, le modèle de production et de reproduction du groupe, la qualité revendiquée de travailleur indépendant, tendent à le rapprocher de la catégorie des artisans, petits patrons, telle que l'a étudiée en particulier F. Gresles (14-15). L'exploitation du batelier est, par ailleurs, artisanale, en cela qu'elle s'oppose par sa dimension et sa division familiale du travail à l'exploitation industrielle des grandes Compagnies dans le transport fluvial.

Dans le cadre de la loi d'orientation des transports intérieurs qui est en cours d'élaboration, le statut de l'artisan batelier sera défini, cette loi devra aboutir à la création d'une Chambre de la Batellerie Artisanale à l'instar des Chambres de Métiers, institution depuis longtemps revendiquée par le groupe, et qui lui donnera une réalité nouvelle.

Par ses origines historiques, ses conditions de production et de reproduction, le batelier artisan se rapproche aussi des paysans

En effet, l'origine des mariniers de notre siècle est à rechercher dans le monde rural. Comme nous l'apprend un rapport de "L'Entraide sociale batelière": Dans la plupart des fermes du Nord, les exploitants avaient non seulement des charrettes et des tombereaux pour

faire leurs transports, mais encore des bateaux qui leur permettaient de conduire de plus importantes quantités sur de plus longues distances, c'est pourquoi on a pu appeler les mariniers "les charretiers de la voie d'eau". Comme on voit au bord de la mer, des gens qui s'occupent à la fois de leurs champs et de la pêche, ceux-ci s'occupaient à la fois de leurs champs et de leur bateau. De jeunes paysans, qui avaient pris goût au bateau pour les besoins de la ferme, se spécialiseront plus tard pour de plus longs voyages, quitte à habiter sur leur embarcation et prendront l'unique profession de marinier. A l'époque, comme les voyages se limitaient à des parcours restreints à cause de la différence de gabarit des canaux, le marinier restait bien intégré à sa région.

- Au-delà de ses origines historiques, le marinier se rapproche du paysan par la persistance dans une période encore récente d'un synchronisme très fort entre la famille et le métier. Si ce synchronisme existe à un degré moindre dans le monde de l'artisanat et du petit commerce, il est surtout important dans le monde paysan.

En particulier la socialisation, l'apprentissage du métier, l'insertion socio-professionnelle sont plus souvent pris en charge par la famille dans le monde paysan et chez les bateliers que chez les artisans et les petits commerçants plus ouverts au monde extérieur. Le coefficient de rigidité sociale, calculé à partir de l'enquête F.Q.P. 1964 (Proportion des individus d'un groupe dont le père appartenait à la catégorie) était encore à cette date 0,396 pour les paysans, alors qu'il n'était que 0,364 pour les artisans et les petits commerçants. Nous n'avons pas de données statistiques globales sur la reproduction des mariniers artisans, mais l'on peut dire que ce coefficient était à l'époque au moins égal, sinon supérieur à celui des paysans.

Un autre élément qui rapproche le monde batelier du monde paysan est l'importance prise par le progrès technologique, la mécanisation, dans la segmentation du groupe, et par la professionnalisation dans la rupture entre la famille et le métier.

- Le dernier et non pas le moins important groupe d'appartenance des mariniers artisans est celui des "non sédentaires" des "sans domicile fixe".

Le batelier artisan est un "nomade" bien qu'il ait dans la plupart des cas des réactions négatives à cette dénomination qui l'assimile dans l'esprit des gens "d'à terre" aux gitans, confusion qu'il considère souvent comme péjorative, le marinier subit néanmoins tous les aspects négatifs de la non sédentarité, problème de domiciliation de scolarité des enfants...etc. Cette non sédentarité, non voulue au départ et relativement mal assumée, est due à l'histoire du métier et à ses obligations. En effet, comme nous l'avons vu précé-

demment, si dans les premiers temps le marinier effectue des transports sur de courtes distances qui lui permettent d'avoir sa famille à terre. Au cours de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la présence de la femme à bord va devenir la règle et l'habitat sédentaire sera abandonné.

Trois facteurs semblent avoir joué un rôle prépondérant dans cette évolution (2) :

- 1°) La prépondérance des voyages à longue distance à la suite de la généralisation des canaux de jonction notamment entre le Nord et Paris, les transports de charbon auxquels se consacrent la plupart des marins sont d'une durée de 3 mois au moins, ce qui incite à la présence de la femme à bord.
- 2°) La navigation de canal qui peut être pratiquée à 2 personnes par bateau dans la plupart des cas, le patron qui demeure en permanence à l'amont (au macaron), ou au boutage à la perche quand la péniche est vide, et une aide dont la présence n'est requise que par moment, pour des opérations peu dures physiquement, comme l'amarrage et qui assure le reste du temps des tâches domestiques. Une femme remplit mieux qu'un aide masculin de telles fonctions et ne peut être que l'épouse du marinier. La navigation de canal qui s'est particulièrement développée au XIX<sup>ème</sup> siècle mais qui est plus ancienne dans le Nord de la France appelait la présence de la femme à bord.
- 3°) Le troisième facteur qui explique cette non-sédentarisation par la vie de toute la famille à bord, est lui d'ordre économique. La concurrence des chemins de fer qui se fait sentir au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle oblige la batellerie à comprimer ses prix ou à disparaître. La présence permanente de la femme et son travail à bord sont un très gros avantage économique, en son absence, il faudrait payer un aide extérieur permanent. La présence de la mère entraîne celle des enfants qui constituent une main d'oeuvre gratuite non négligeable. Une seule famille vit de l'exploitation du bateau au lieu de deux ou plus, ses frais sont réduits par le fait qu'elle n'a pas de maison à entretenir. De plus le capital professionnel et le capital domestique sont en partie confondus et plus restreints que si ils étaient distincts. Cette présence à bord de toute la famille comporte évidemment des conséquences importantes, la réunion en un même objet de la maison et de l'outil de travail représente un investissement total du groupe familial dans l'activité professionnelle.

Elle présente aussi des inconvénients importants. La présence constante de la femme à bord entraîne celle de tout le groupe familial et, par conséquent, le déracinement permanent qui

coupe le marinier du reste de la Société, car les relations entre individus et organismes sociaux supposent, bien sur, la sédentarité.

- . A partir de ces différentes approches, nous pourrions donc définir le patron batelier actuel, comme "une personne physique dont la profession est d'effectuer des transports de marchandises par voie de navigation intérieure et qui dispose à cet effet, en qualité de propriétaire d'un ou plusieurs bateaux immatriculés en France, conduits par lui-même, son conjoint, ses ascendants et descendants". L'exercice de sa profession l'oblige à la non-sédentarité, il ne bénéficie actuellement d'aucun statut précis, ni du statut d'artisan, puisqu'il en est exclu, ni de celui d'ouvrier, puisqu'il est patron indépendant, ni de commerçant car il n'a aucun contact direct avec la clientèle et ne vend rien.
- . La question que nous posons est de savoir quelles seront les conséquences des changements intervenus, au niveau global, sur les pratiques, les modes de vie et l'activité professionnelle de ce groupe socio-professionnel. Il s'agit là de saisir l'évolution des pratiques d'un groupe pour saisir le changement social tel qu'il s'opère, et en train de s'opérer. Nous avons privilégié, dans le cadre de cette recherche ces pratiques liées à des stades de vie de l'artisan batelier qui nous semblent plus particulièrement significatifs de sa production et de sa reproduction en tant que groupe, la socialisation, la scolarisation, la formation professionnelle, l'insertion socio-professionnelle et la pratique du métier. Pour servir de référence et juger de l'évolution de ces pratiques et de leur différenciation, nous présentons dans un premier chapitre intitulé "La famille et le métier", le modèle traditionnel de production et de reproduction du groupe. Ce modèle participe à la fois d'une image collective du groupe lui-même et d'un stéréotype social véhiculé à l'extérieur, à ce modèle nous comparons la réalité des faits. Notre objectif étant à la fois la meilleure connaissance d'un groupe socio-professionnel, et celle de sa transformation. Nous cherchons à saisir notamment les éléments qui subsistent du modèle traditionnel et les éléments nouveaux qui apparaissent, ceci à partir de la comparaison d'une image collective traditionnelle de la profession véhiculée à l'extérieur et d'une réalité en évolution.

Peut-on voir apparaître de nouvelles pratiques, de nouveaux rapports sociaux reflétés par ces pratiques et, à la limite, une nouvelle image de la profession sinon partagée par l'ensemble, représentée par un groupe restreint ?

Telles sont les questions que nous poserons à la réalité que nous avons explorée.



## II - Objectifs et méthodes :

### A Objectif de départ - La crise et son influence sur les attitudes

- . Dans un premier temps de cette recherche présumant de l'importance de l'influence décisive de la crise économique sur le devenir de la profession, et de l'homogénéité du milieu, nous avons émis l'hypothèse que, face à la crise, les familles batelières modifieraient leur attitude tant au niveau de la socialisation, de la scolarisation, de la formation professionnelle de leurs enfants en les préparant soit à une nouvelle pratique de la profession, soit à une orientation vers un autre métier.

Cette évolution que nous nous proposons d'étudier nous semblait constituer un indice important des attitudes plus générales développées par le groupe face au changement.

Dans cette perspective et afin de juger de cette évolution, nous avons envisagé de mener une enquête sur la base d'un questionnaire relativement ouvert, auprès de 2 populations de fils de bateliers artisans. L'une étant constituée de 40 jeunes, nés entre 1949 et 1953, socialisés et scolarisés avant la crise et ayant connu leur période de socialisation et de scolarisation pendant la crise et devant opérer leur insertion socio-professionnelle après celle-ci.

Nous espérons, par la comparaison systématique des modèles de socialisation et d'insertion professionnelle des 2 groupes, saisir l'impact qu'avait pu avoir la crise sur les attitudes, tant des parents que des jeunes vis-à-vis du changement.

Or, il nous est apparu, en particulier à travers la phase exploratoire de pré-enquête auprès d'un certain nombre de familles batelières, et les entretiens que nous avons pu avoir avec les représentants de milieux divers, en relation constante avec les artisans bateliers (responsables de services sociaux, administratifs, directeurs d'établissements scolaires, responsables d'organismes publics et privés de transport fluvial), que nous avons au niveau de nos hypothèses présumé de l'importance et de l'évidence de 2 "données" qui nous semblaient, après coup, pas tellement évidentes, à savoir :

- 1°) Du rôle déterminant de la crise comme point de rupture de l'évolution du groupe et en particulier de ses attitudes.
- 2°) De l'homogénéité sociale présumée des artisans bateliers

D'où une certaine naïveté dans notre approche, le milieu est homogène, la crise arrive et c'est elle qui va différencier les attitudes et modifier le devenir du groupe, tant au niveau de la production des bateliers (socialisation, scolarisation), que de la reproduction (formation et insertion socio-professionnelle, pratique du métier). La réalité est en fait plus complexe, en effet, comme nous l'avons écrit plus haut :

- 1°) La crise des années 74/75 n'était qu'un révélateur d'un déclin plus profond de la profession. Si, entre 1973 et 1978, 1 700 unités de la flotte classique avaient été détruites, si en 1975 le revenu mensuel n'atteignait pas le SMIG, entre 1965 et 1980 la population des travailleurs indépendants de la batellerie avait diminué de près de 50 % en 15 ans, le nombre des exploitations passant de 5 000 à 2 600.
- 2°) L'homogénéité du groupe socio-professionnel des artisans bateliers était une illusion et les différents écrits qui décrivaient ce groupe en prenant comme référence un idéal type, attribuant à tous les bateliers le même type de socialisation, de formation professionnelle et de pratique du métier, étaient assez loin de la réalité et proches du mythe sinon du discours idéologique.

Nouvel objectif - Variations des pratiques et devenir du groupe

Le déclin de la profession, et les conséquences qu'il pouvait avoir sur les attitudes développées face aux problèmes de socialisation, de scolarisation, de formation et de reproduction de la profession, ne pouvait donc plus être étudié à partir d'une problématique basée sur la seule crise et de ses influences sur un milieu supposé a priori homogène.

Le "pourquoi" de ce déclin avait des origines diverses (évolution économique globale, évolution économique du secteur du transport fluvial, concurrence des autres modes, modification du marché du transport fluvial et de sa répartition entre artisanat et industrie, changements technologiques), que nous avons évoquées plus haut.

Mais, au-delà de ce déclin et des changements d'attitudes qu'il a pu entraîner, il nous a alors paru plus intéressant de saisir le "comment" de cette évolution. C'est-à-dire comment les pratiques de production et de reproduction du groupe s'étaient-elles modifiées au cours de ces dernières années, ces pratiques étant révélatrices, non pas de modification d'attitudes face à un "nécessaire" changement, mais de l'évolution des rapports sociaux qui les sous-tendaient, et de la segmentation de plus en plus aigüe du groupe socio-professionnel des artisans bateliers. Cette différenciation des pratiques étant apparentes autant à l'intérieur d'une même période qu'entre deux périodes.

Refusant alors de nous baser sur le paradigme expérimental qui consiste à poser une hypothèse théorique (en l'occurrence la crise comme facteur de changement des attitudes) et à la vérifier empiriquement notamment par une comparaison systématique entre un avant et un après ; renonçant à participer de cette conception des sciences sociales qui tend à privilégier la question de la preuve et à faire de l'analyse des données. Le moment exclusif de son administration, nous avons pris un parti différent qui nous a amenés à modifier sensiblement notre problématique et notre méthodologie.

- Il ne s'agissait plus, pour nous, de juger de l'influence de la crise et de son rôle dans la différenciation des attitudes des artisans bateliers dans les méthodes de production et de reproduction du groupe, mais de comprendre comment les pratiques constitutives du groupe évoluaient et en quoi elles étaient révélatrices de sa différenciation sociale, différenciation qui, à terme aboutissait à la disparition d'une partie importante de ses membres par leur sortie du métier.

B - Les histoires de vie comme méthode d'appréhension du changement social

Nous avons conservé notre échantillon d'origine, soit 40 jeunes du groupe A (nés entre 49 et 53) et 30 jeunes du groupe B (nés entre 59 et 64), dont nous étions sûrs qu'à leur naissance leur père était artisan batelier, mais nous avons modifié sensiblement notre méthode d'enquête.

- Plutôt que de procéder à une enquête systématique auprès de ces jeunes sur la base d'un questionnaire standardisé, nous avons pris le parti de recueillir des récits de vie conçus comme récits de pratique auprès des membres des 2 groupes. Cette méthode est extrêmement coûteuse en temps et en travail (en moyenne 2h/2h1/2 d'entretien enregistré et près du double pour la retranscription), mais en dehors de son intérêt scientifique, elle nous a semblé plus appropriée à notre population, que le passage de questionnaire, vite assimilé à des papiers de l'administration, au pire émanant du Fisc, qui provoquaient une réaction de défiance vis-à-vis de ceux qui interrogent.

Par contre, la population des artisans bateliers, qui souffre d'être peu connue, ou mal connue, par les "gens d'à terre" "on nous considère comme des gitans, ou alors des touristes, jamais comme des travailleurs", éprouvait un certain plaisir à raconter sa vie et à parler de son métier, de sa profession.

Le recueil de ces récits de vie a été relativement difficile, en particulier pour les jeunes, qui restés dans la profession étaient en déplacements continuels. Toutefois, nous tenons à insister sur l'accueil chaleureux qui nous a été réservé par la plupart des jeunes interrogés, accueil qui dément la réputation de manque de sociabilité, "de sauvagerie" faite à cette population, réputation basée sur l'exercice solitaire du métier et son isolat permanent sur l'eau par rapport aux "gens d'à terre".

A travers les récits de vie, nous avons tenté d'accéder à une certaine connaissance concrète de la réalité. Pour nous comme pour Daniel et Isabelle BERTAUX dans leur étude sur l'artisanat boulanger (19) il s'agissait non pas de connaître le vécu de chacun des jeunes interrogés, et de tomber dans le récit "psychologico-folklorique" mais d'additionner des récits de vie, des biographies d'individus particuliers, en tant que représentatifs de pratiques collectives et non pas isolées. La description de telles pratiques, par opposition à la description des opinions, attitudes, représentation de valeurs, nous permettant d'accéder aux rapports sociaux qui les sous-tendaient.

- On pourra nous reprocher la non représentativité statistique de notre échantillon, mais tel n'était pas notre but. La multiplication des récits de vie et certaines régularités qu'ils mettent en évidence, et qui nous ont permis de comprendre la segmentation sociale du milieu à travers la différenciation des pratiques, nous semblent aussi utiles que l'examen de certaines données statistiques qu'ils permettent par ailleurs d'affiner.

Nous pouvons même dire que les récits de vie nous ont permis d'appréhender des réalités que les statistiques calculées sur une population plus large n'expriment pas ou expriment mal.

Un exemple éclaircira notre propos : En établissant une comparaison entre le temps de scolarité moyen des jeunes fils de bateliers nés entre 1949 et 1954, et ceux nés entre 1959/1964 on constate une augmentation de la durée moyenne, de là à conclure que la prise de conscience de la nécessité de changement, des conséquences de la crise... etc. a abouti chez les parents à un changement d'attitude vis-à-vis de la scolarité, il n'y a qu'un pas hélas trop souvent et trop vite franchi. Or à travers les récits de vie que nous avons pu recueillir auprès des 2 groupes d'âge, nous avons pu constater un tout autre phénomène : cette moyenne supérieure est issue de 2 mouvements contradictoires, d'une part une descolarisation par rapport à la génération précédente dans les familles les plus défavorisées, d'autre part une prolongation de la scolarité chez quelques familles aisées. Il est vrai aussi qu'au niveau de l'exploitation des résultats, les récits de vie ne peuvent que difficilement être standardisés et comparés, par exemple entre deux époques, mais nous l'avons dit, notre objectif n'était plus de juger les différences entre un avant et un après de la crise, mais de saisir une évolution des pratiques et des rapports sociaux qui les sous-tendaient, et ceci les récits de vie, nous l'espérons, nous l'ont permis.

On pourra nous dire aussi, toujours au nom de la sacro sainte représentativité, que nous n'avons rencontré que quelques jeunes exerçant la profession d'artisan sur les 2 600 artisans en exercice actuellement. Or, nous devons dire que pour les artisans bateliers, comme pour les artisans boulangers, les types de trajectoires que nous avons pu dégager, les pratiques correspondant aux différentes étapes de la vie, au bout d'une dizaine d'entretiens, cor-

respondaient à des types de trajectoires et de pratiques qui n'ont fait que se conforter dans la suite des entretiens. Nous avons très vite saturé l'ensemble des pratiques du groupe et leur différenciation. Leur répétition d'un discours à l'autre tendant à prouver qu'il s'agissait bien de rapports socio-structurels réels.

Avant de présenter à travers les récits de vie les différentes étapes de la production et de la reproduction des artisans bateliers, nous avons élaboré, au cours d'un premier chapitre un modèle traditionnel, à la fois stéréotype social et image collective de ce processus.

Les différents aspects de la vie des artisans bateliers que nous avons repris dans ce modèle ont été choisis en vertu de leur caractère typique et à partir du point de vue privilégié d'une problématique qui a engendré la dynamique de la construction du modèle. Notre problématique étant basée sur les transformations et la permanence des pratiques de production et de reproduction des artisans bateliers (au sens de la production anthropomique que nous explicitons plus loin), nous avons inclus dans ce modèle les différents temps biographiques qui correspondent aux différentes phases de ces processus (enfance, adolescence, âge adulte, socialisation, scolarisation, formation professionnelle et insertion socio-professionnelle).

Nous reprendrons au cours des chapitres suivants, ces différents temps biographiques à partir des récits de vie recueillis auprès des deux groupes d'âge et en tentant de saisir les variations des pratiques par rapport à ce modèle, en fonction des rapports sociaux, et dans le temps entre les deux groupes.

Le fait d'avoir fractionné les histoires de vie, en plusieurs étapes significatives du processus de production et de reproduction du groupe, afin d'en étudier les variations à chaque stade enlève une dimension à notre recherche, celle de la comparaison possible d'itinéraires biographiques complets, nous avons tenté de combler cette lacune en présentant en annexe, consacré à la scolarisation et à l'insertion professionnelle des tableaux retraçant ces itinéraires et permettant au lecteur de reconstituer l'ensemble des itinéraires biographiques des jeunes rencontrés.

Afin de retrouver l'unité profonde du processus de production et de reproduction des artisans bateliers (socialisation, scolarité, formation professionnelle, travail, vie de famille), unité qui vient du fait que tous ces processus sont sociaux, nous avons transgresser la spécialisation des sciences sociales (sociologie de la famille, de l'éducation, du travail, de la formation professionnelle...etc). nous espérons que le lecteur ne nous en voudra pas pour cette transgression et pour notre approche de "non spécialistes" de chacun des domaines.

Sur la base des entretiens que nous avons eu avec nos interlocuteurs non bateliers, et des documents qui nous ont été communiqués, nous avons tenté d'établir au début de chaque chapitre un cadre de référence juridique institutionnel et statistique qui en principe constitue le tronc commun du groupe à un moment donné autour duquel s'articulent les différentes pratiques.

- . Paul Valéry a écrit : "Ce qui est simple est toujours faux, ce qui ne l'est pas est inutilisable".
- . Nous pensons que le simple est toujours inexact et le complexe souvent incompréhensible. Nous espérons, à travers cette recherche, avoir rendu plus compréhensible aux "gens d'à terre" dont nous sommes la réalité des pratiques de ce monde de la batellerie artisanale.

Chapitre I

LA FAMILLE et LE METIER

---

TYPE IDEAL DU MODELE DE PRODUCTION  
ET DE REPRODUCTION DE L'ARTISANAT  
BATELIER

---

## I - Définition de l'artisan batelier

Si comme nous l'avons écrit précédemment, les artisans bateliers participent par leur origine et leur situation actuelle de plusieurs groupes (artisans, paysans, non sédentaires) qui leur donnent ce caractère particulier et sociologiquement difficilement définissable. La famille batelière artisanale suit toutefois par son type de production, par son organisation du travail essentiellement le modèle des familles d'artisans.

L'artisan batelier est en fait défini dans le modèle traditionnel que nous qualifierons de type idéal, par 4 éléments essentiels :

### 1°) Le type de matériel

Le batelier artisan, et en particulier dans le Nord, exploite un bateau de type 38 m 50 qui porte le nom de péniche dite flamande, automoteur.

### 2°) La notion de continuité et de tradition

Sont considérés comme des artisans bateliers, les bateliers qui sont membres d'une famille où cette activité se transmet de génération en génération.

### 3°) La notion de propriété

Les bateliers artisans sont propriétaires de leur moyen de production qui est le bateau de 38 m 50.

### 4°) La notion d'exploitation de type familial

L'exploitation familiale élémentaire, où les enfants étant en bas âge ou scolarisés, seuls les parents assurent l'exploitation, l'exploitation familiale étendue ou les enfants participent à l'exploitation (apprentis matelots), la famille dispose alors d'un second bateau.

Le modèle traditionnel de production et de reproduction de la profession est profondément ancré dans la mentalité collective du groupe. Il sert par ailleurs de modèle de référence à un certain nombre de dispositions prises notamment par les pouvoirs publics au niveau de l'organisation de la profession, de la formation et de l'éducation.

Nous avons en particulier trouvé, au cours de l'examen d'archives concernant la formation professionnelle dans la batellerie, un document datant de 1959 servant de base à l'élaboration de cette politique de formation et qui faisait référence à un modèle idéal typique de l'artisan batelier donné par Monsieur RENAUD, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées dans la revue Politique et Parlementaire en 1919 et qui s'intitulait "Le batelier, son bateau, son industrie". Ce monsieur décrit ainsi les conditions de vie des marinières :



"Il est né sur le bateau, il y a été élevé, marié, il y passera sa vie avec sa femme et ses enfants. Quand l'heure du repos viendra, il descendra à terre, si ses économies le lui permettent, pour habiter une petite maison qu'il se sera fait construire sur le bord du canal où il aura passé sa vie, mais en continuant à faire marcher son bateau confié à un fils ou à défaut à un salarié."le pénichien". Il appartient à une population à part, il parle une langue à lui, généralement faite de mots techniques dont on ne saurait définir l'origine. Tout en menant sa vie errante, le pénichien sait cultiver ses relations d'amitié, il s'arrêtera au besoin avant la fin de la journée ou retardera un départ pour naviguer de conserve avec un parent ou un ami qui lui tiendra compagnie pendant les arrêts. Il aime son bateau et l'entretient de ses mains avec un soin jaloux dans un état de coquet de propreté".

Dans le présent chapitre, nous nous sommes proposés de reconstituer les différentes phases du processus idéal typique qui aboutissent à la reproduction de l'artisan batelier.

## 2 - La Famille et le métier (modèle idéal de production et de reproduction de l'artisanat batelier)

Nous pensons, comme l'écrit Daniel BERTAUX dans "Destins personnels et structures de classe", que la famille est le lieu de production des êtres humains et que cette production se différencie suivant les classes. Tout être humain écrit BERTAUX, est porteur de la façon dont il a été produit, c'est-à-dire porteur des traces de pratiques (de ses parents et de ses proches) à travers lesquelles il a été élevé de l'état d'embryon biologique à l'état d'être humain. La Famille, pour BERTAUX, n'existe pas, il n'y a que des familles de classe. Les unités concrètes de production des êtres humains que sont les familles, sont les effets divers sur diverses classes sociales d'une même institution, l'institution familiale. Les processus de production des enfants, sont différents dans la famille bourgeoise, la famille ouvrière, la famille artisan et paysane, parce qu'elle ne fonctionne pas de la même façon, ne mettant pas en jeu les mêmes rapports, même si typiquement les processus de production des enfants, se ressemblent. Cette production n'est pas seulement matérielle, mais tout le processus de dressage, de socialisation doit être considéré aussi comme production culturelle, transmission de valeurs. Cette production dépasse dans ses effets, la période où l'enfant reste dans la famille, elle conditionne aussi son devenir et son destin personnel.

Ce rôle prépondérant de la famille dans la production des enfants et le conditionnement de leur destin personnel est particulièrement prégnant dans le cas de la famille batelière, qui assure traditionnellement au delà de la production des bateliers (socialisation, formation professionnelle) la reproduction des bateliers par l'aide apportée à l'insertion professionnelle et à la pratique du métier.

Comme l'écrit J.P CHRUSSEZ, "l'insertion dans le monde batelier n'est possible que si la famille donne une réponse à toutes les contraintes".

Pour reconstituer le modèle traditionnel de production et de reproduction du groupe, nous avons pris le parti de découper ce modèle en tranches de vie correspondant chacune à un processus (socialisation, scolarisation, formation professionnelle, insertion socio-professionnelle et pratique du métier). Ces différentes tranches de vie seront ensuite reprises à chacun des chapitres suivants à partir des récits de vie recueillis auprès de notre population d'enquête. Nous tenterons en particulier de saisir les variations des pratiques concernant ces différents processus, variations à l'intérieur d'une même période, variations entre les 2 périodes. Variations qui nous semblent à première vue révélatrices de changement social, et de la modification de la structure interne du groupe.

#### A - De la naissance à l'adolescence

##### L'enfance à bord

L'enfant de batelier artisan naît quelque fois sur le bateau et fait partie d'une famille en générale nombreuse (en moyenne 4 enfants en 1962). La mère enceinte continue à travailler jusqu'au dernier moment, si l'enfant est né en clinique, la mère et l'enfant rejoignent la péniche, 2 à 3 jours après l'accouchement.

Après la naissance, le bébé est placé dans son berceau en général placé dans la cabine et il ne voit sa mère qu'au moment du biberon ou du change, le plus souvent les jeunes femmes pratiquent l'allaitement au sein à la demande.

Durant toute sa petite enfance, le petit marinier connaîtra la contradiction de vivre en permanence dans un espace restreint avec sa mère, mais de la voir très peu étant donné sa faible disponibilité. La mère, dans la division familiale du travail qui règle la vie à bord, assure à la fois la fonction de matelot, exécutant un certain nombre de manoeuvres au passage des écluses et remplaçant son mari au poste de pilotage au moment du déjeuner, et celle de ménagère et de mère de famille.

Resté allongé dans son berceau assez tardivement, l'enfant ne peut être dehors que lorsqu'on peut le mettre dans un parc près de la marquise ou sur la cale, quand il fait beau et ceci quand il atteint l'âge de 10 mois.

Au bout de quelques mois, il commence à s'approprier l'espace réduit qui lui est dévolu, en premier lieu la cabine, en rampant à quatre pattes, les premiers pas sont une source d'angoisse permanente pour la mère de famille, les chutes et la noyade constituant des risques réels.

Dans l'impossibilité d'assurer la surveillance permanente de l'enfant, la mère le relègue dans la cabine, des fois il est attaché avec une longe à l'arrière de la péniche.

L'univers de l'enfant reste longtemps limité à un espace très restreint (nous reproduisons en annexe le schéma d'une péniche de 38m50 et les différentes surfaces habitables). Avec un taux de natalité élevé, l'habitat est nettement en taux de sureoccupation. On atteint en effet un seuil de surencombrement par rapport aux normes de l'INSEE

dès que le nombre d'enfants est supérieur à 2. Pour l'enfant de marinier, les déplacements sont donc réduits au minimum et il doit très vite s'accommoder des multiples contraintes résultant de l'exiguité de l'espace, ces contraintes d'ordre et de sécurité créent pour le jeune enfant de nombreux interdits, ne pas toucher, ne pas circuler sur le pont ... etc.

Quand la péniche est amarrée en attente de frêt, les champs d'action augmentent, l'enfant apprend vite à marcher sur la planche, étroite passerelle entre la terre et le bateau. La marinière emmène l'enfant faire des courses aux boutiques des écluses. Les occasions de marcher, de courir, de se frotter à la foule des terriens, sont en fait très limitées. Quand la péniche est "allégée" (sans chargement), l'enfant joue dans la houle (la cale) avec un vélo ou dans une pataugeoire ou dans le sable transporté.

Les rapports de l'enfant à autrui dans toute cette période de la petite enfance sont essentiellement restreints à son père, sa mère ses frères et soeurs.

Ses contacts avec son père sont encore plus restreints. Vers l'âge de 6/7 ans, le père lui confie le macaron pour qu'il puisse faire comme lui, qu'il conduise le bateau. L'enfant, souvent dans la cabine, n'entend pas toujours ce que lui disent ses parents qui lui parlent du haut, leurs paroles étant couvertes en partie par le bruit du moteur, ceci entraîne, d'après les spécialistes, des problèmes de dyslexie au niveau du langage.

Le vocabulaire est très spécifique du milieu marinier, les parents utilisent peu de vocabulaire touchant à la vie d'à terre. L'enfant de marinier, en général, ne fréquentera pas la maternelle. Les parents répugnent à mettre leur enfant si jeune en internat, seule solution possible pour les enfants de cette population de travailleurs non sédentaires.

### La scolarisation

Vient ensuite l'entrée à l'école, le plus tardivement possible, puisqu'elle signifie pour la mère et l'enfant une séparation de longue durée causée par l'internat.

L'enfant de batelier est scolarisé dans des E.N.P.D (Etablissements Nationaux de Premier Degré), internats relevant de l'éducation spécialisée et recevant uniquement des enfants de familles non sédentaires (forains et batelier), et des cas sociaux.

L'enfant batelier à l'école est considéré comme un handicapé social, caractérisé par une carence du milieu familial et l'absence temporaire de la famille pendant le temps de la scolarité.

Ces enfants ont des retards dus :

- 1°) A des expériences sensori motrices réduites par l'espace dévolu au jeune enfant, par le manque de repères d'un horizon toujours mouvant et l'angoisse permanente des parents face aux risques de chutes et de noyades.
- 2°) La constitution du langage dans un milieu ou la pauvreté de langage voisine parfois avec une méconnaissance de la langue.

- 3°) Au fait que la cellule familiale est la seule source de référence cohérente pendant cette période au point de devenir oppressante pour ne pas dire opprimante.
- 4°) A l'étroite dépendance de l'enfant par rapport à la mère.
- 5°) Aux problèmes affectifs liés à la séparation totale avec la famille et à l'adaptation à la vie à terre par le seul biais de l'internat et de l'école.
- 6°) Aux difficultés économiques des marinières.
- 7°) A la culture différente des milieux marinières de celle des terriens.

L'enfant est retiré le plus tôt possible de l'école où il ne s'adapte pas et retourne au bateau, en général, vers l'âge de 12/13 ans.

#### B - L'adolescence et apprentissage du métier

De retour au bateau, dès l'âge de 12/13 ans, le plus souvent sans diplôme car dans ce milieu on ne redouble pas pour obtenir un diplôme qui ne serait d'aucune utilité dans la profession, il existe par ailleurs, une certaine défiance envers l'école qui rompt avec le milieu culturel d'origine et rend à leurs parents des enfants qui leur paraissent étrangers.

A bord, le jeune fils de batelier va faire, avec son père, son apprentissage du métier sur le tas.

Il va peu à peu remplacer sa mère dans son rôle de matelot, apprendre à manoeuvrer le bateau, à entretenir le moteur, les machines, la cale et à participer aux peintures fréquentes du carénage. Il naviguera de 12 à 15 heures en moyenne l'été et de 9 à 10 heures l'hiver, les horaires de navigation étant liés aux heures de lever et de coucher du soleil qui déterminent les heures d'ouverture et de fermeture des écluses.

Au delà des techniques de navigation, l'apprenti batelier apprendra de son père qu'il est un travailleur libre, ne dépendant de personne, un travailleur indépendant qui peut exercer son métier sans recevoir d'ordres de personne. Il l'accompagnera à la bourse d'affrètement et le verra choisir son voyage en fonction de la destination qui lui convient le mieux et du frêt qui lui paraît le plus intéressant.

Pendant toute la période de son apprentissage à bord qui dure en général jusqu'au service militaire, le jeune fils de batelier ne recevra aucune rémunération, pris en charge par sa famille (nourri, logé, blanchi), il ne recevra qu'un peu d'argent de poche pour sortir avec ses copains marinières comme lui, au moment des arrêts de navigation dus aux intempéries, ou entre deux voyages au moment des attentes de frêt.

#### C - L'âge adulte : l'insertion professionnelle et la pratique du métier

De retour du service militaire et avant de s'installer à son compte, le jeune fils de marinière pense à se marier. Il épousera le plus

souvent une fille de marinier qui seule connaissant le métier et la vie à bord pourra lui permettre de reproduire la profession ; l'endogamie du milieu est très forte et la nécessité du mariage avant l'installation est entraînée par le fait que le couple constitue l'équipage nécessaire à la conduite du bateau dans des conditions rentables d'exploitation, la femme constituant une main d'oeuvre gratuite. Avant le mariage, certains jeunes dont la famille possède deux unités conduisent une unité avec leur mère, alors que l'autre frère ou soeur conduit l'autre unité avec le père.

Pour l'installation à son compte, le fils du batelier est encore dépendant de sa famille, soit que celle-ci débarque pour une retraite à terre et lui lègue son outil de travail, soit que la famille achète un second bateau exploité par le fils et sa femme que celui-ci remboursera petit à petit.

Un fois installé, le fils reproduira le même type de pratique du métier que son père.

Cette pratique est définie par sa place dans le procès de production du transport. Si l'artisan est propriétaire de son matériel, il exerce sa profession dans un cadre strictement réglementé. Dans le procès de production du transport, l'artisan batelier reste un simple exécutant n'ayant aucun contrôle sur le marché du transport, l'accès ponctuel et prédéterminé par le système de contrat au voyage et du tour de rôle conférant à son travail un caractère discontinu, perpétuellement imprévisible qui lui interdit toute planification de ses activités.

Pour bien comprendre la position de l'artisan batelier dans le procès de production du transport, il faut connaître le fonctionnement du marché du transport public.

Celui-ci s'effectue sur la base de contrats divers types passés entre les chargeurs (clients ayant une marchandise à transporter) et le transporteur. Le contrat au voyage le plus accessible à l'artisan est conclu dans une bourse d'affrètement suivant le système du tour de rôle organisé par le bureau à un taux de frêt fixe. Il est important de connaître le fonctionnement du tour de rôle qui règle la pratique de l'artisan batelier depuis 1936 :

#### Le tour de rôle

- Le batelier artisan ayant fait constater la date, l'heure de déchargement de son bateau par le destinataire de la marchandise, se présente au bureau d'affrètement qui lui délivre un billet de tour, billet qu'il remettra avant l'ouverture d'une séance de bourse de son choix. Les billets de tour sont classés dans l'ordre des dates et heures de disponibilité. Les offres de transports recueillies par les courtiers de frêt sont effectuées au bureau d'affrètement sur les tableaux d'affichage, spécifiant la nature de la cargaison, le tonnage, le prix du frêt, la date de mise à quai.

Les transports inscrits, les billets classés, l'on procède à l'appel des bateaux. Le transporteur répond en annonçant le transport choisi, puis il se présente au courtier pour établir la convention de transport et la présente ensuite au visa de bureau d'affrètement.

Si le batelier artisan reste un travailleur parcellaire dans le procès de production du transport, soumis à la fois au contrôle de l'utilisateur et des compagnies de transport, par contre sur le plan du procès de travail, il échappe au contrôle du capital. En effet, le batelier artisan est propriétaire de son instrument de travail et a une certaine autonomie dans l'organisation de celui-ci dans la parcelle de production qui lui est laissée. Il peut organiser librement ses horaires à l'intérieur des contraintes horaires inhérentes au métier, délais impartis pour la livraison des marchandises, horaires des écluses.

A bord, le jeune marinier et son épouse conserveront le modèle de division familiale du travail de leurs parents. Le mari sera capitaine et la femme matelot. Ils effectueront ensemble des contrats de voyage sur le réseau intérieur français, en adaptant leur rythme aux différentes étapes de leur vie et de celle de la famille. Jeunes mariés avec ou sans enfants, ils effectueront de nombreux transports pour amortir au plus vite un matériel nouvellement acquis. Quand les enfants seront scolarisés, dans des internats ou hébergés chez leurs grands parents à terre, ils s'arrangeront pour obtenir des contrats sur le parcours des établissements scolaires ; âgés près de la retraite, ils navigueront près de leur région d'origine, entre ces villes marinières nées à l'époque précédente aux lieux de changement de mode de population et où se trouvent installés leurs familles.

Les enfants, après un apprentissage à bord sous la conduite du père, s'inséreront à leur tour dans le monde de la batellerie artisanale, le fils par l'installation à son compte, la fille par le mariage avec le fils d'un batelier.

Ce modèle traditionnel de production et de reproduction de l'artisanat batelier, ce type idéal de la profession correspond-t-il encore à la réalité des pratiques ? Si ces pratiques se différencient par rapport à ce modèle, quels sont les causes de ces différenciations ? Telles sont les questions que nous allons maintenant poser à la réalité à travers l'analyse des récits de vie conçus comme récits de pratiques que nous avons recueillis auprès de 70 jeunes issus du milieu de l'artisanat batelier, et dont nous reproduisons les caractéristiques dans le tableau (en annexe). L'utilisation des récits de vie dans l'analyse du changement social telle que l'expose Paul THOMPSON dans les Cahiers Internationaux de Sociologie nous semble ici intéressante.

Il est évident que ceux des bateliers que nous avons rencontrés sont de génération relativement récente, mais notre ambition, dans le cadre obligatoirement restreint de cette recherche, est essentiellement d'appréhender les effets du changement social au cours de ces vingt dernières années. De plus, les références fréquentes que font spontanément les fils de mariniers aux pratiques de leurs aînés élargissent le champ historique couvert.

Chapitre II

DE LA NAISSANCE A L'ADOLESCENCE  
SOCIALISATION ET SCOLARITE PRIMAIRE  
LA FAMILLE ET L'ECOLE

## I - De la naissance à la scolarisation - l'enfance à bord -

Avant d'appréhender les variations qui peuvent apparaître entre "les enfances" des jeunes bateliers, nous rappellerons les facteurs qui déterminent d'une façon globale cette période "d'élevage" que l'enfant passe dans sa famille avant l'entrée dans le système scolaire.

Ces facteurs sont essentiellement de deux ordres :

- Conditions matérielles d'existence
- Conditions culturelles et affectives

Les conditions matérielles d'existence sont elles mêmes déterminées par deux types de contraintes liées à la pratique du métier des parents :

- 1°) la vie à bord et la forme de l'habitat
- 2°) la pratique du métier.

### a) La vie à bord :

Une des caractéristiques principales de l'exercice du métier de batelier artisan est le séjour permanent à bord de la famille et de sa participation à l'exploitation de l'entreprise. La péniche est à la fois le lieu de travail et la résidence principale de la cellule familiale.

Sans entrer trop dans les termes techniques et dans les détails de la construction, nous allons évoquer l'évolution de celle-ci ainsi que les incidences possibles sur la vie à bord. Sur l'auto-moteur actuel, les deux volumes habitables se trouvent aux extrémités : le REU à l'arrière, le POITE à l'avant et sont séparés par la cale (OULE). Sur les premières péniches le REU était au milieu. C'est alors une pièce unique avec une table, des coffres de rangement, des lits clos, éclairés seulement par de petits hublots. Aujourd'hui, la cabine est plus haute, percée de fenêtres rectangulaires qui, malgré des dimensions encore modestes, laissent passer plus facilement le soleil (voir plan en annexe).

La pièce ressemble davantage à une salle de séjour avec un coin cuisine ; les chambres sont des alcôves avec parfois des cloisons mobiles. Les bateaux neufs suivent "la mode" et le logement s'habille de moquette, de papier peint, les meubles de Formica. Si le téléphone, la douche et le chauffage sont encore extrêmement rares à bord des péniches, il n'en est pas de même pour le réfrigérateur et surtout la télévision. Le réfrigérateur fonctionne au gaz ou au kerdane, la télévision sur accus de douze ou vingt-quatre volts. Désormais, l'antenne de télévision fait partie de "profil" de la péniche.

Le reu et la cabine sont des endroits privés, réservés à la famille et aux intimes, par contre, la timonerie (ou marquise) est le lieu privilégié des relations sociales. Cette "aire de respect" a beaucoup d'importance pour le marinier. Lorsque les bateaux sont à quai, il sont parfois cinq, six ou plus amarrés les uns aux autres, pour descendre à terre, il faut bien passer sur les péniches voisines et ce passage se fait par l'avant jamais par la partie arrière.



La péniche présentée dans le croquis (en annexe) est de construction récente et d'origine étrangère. Peu de mariniers possèdent un bateau aussi moderne. Sur la grande majorité des 38 m 50", le poite n'est en fait qu'une pièce sombre aux dimensions réduites. Il y a quelques années, elle servait de chambre au matelot mais depuis que l'entreprise ne comprend plus que le couple, elle est la chambre des grands enfants ; parler de "séjour" est donné une vision bien optimiste du logement.

La surface habitable est loin d'être équivalente à celle d'un appartement ayant le même nombre de pièces.

En comparant la surface habitable d'une péniche avec celle d'un appartement, nous nous apercevons qu'elle est trois fois moins grande, deux fois dans le meilleur des cas. Quant au volume d'air, il est en moyenne trois fois plus réduit sur une péniche. D'autre part, le nombre de pièces ne dépasse jamais quatre et est souvent défini par des espaces polyvalents séparés par des cloisons démontables ou amovibles. En considérant le nombre de pièces normatif donné par l'INSEE :

- . 1 pièce par couple + 1 pièce de séjour
- . 1 pièce pour deux enfants
- . 1 pièce étant comptée en moins s'il n'y a pas de cuisine.

Nous arrivons au "seuil d'encombrement" pour deux enfants et au "seuil de surencombrement" dès que le nombre d'enfants est supérieur à deux. Or, malgré une nette diminution des naissances, la moyenne est de 2,5 enfants par famille batelière. Les déplacements sont donc réduits au minimum et le marinier doit s'accommoder des multiples contraintes résultant de l'exiguité de l'espace. Il y parvient parce qu'il aime son métier et parce qu'il se crée un rapport intérieur -extérieur permanent. Par contre, le jeune enfant n'a pas cette possibilité et de nombreux interdits sont dus à ce manque d'espace. La batelier admet volontier être "un maniaqué" de l'ordre et de la propreté. Il suffit pour s'en convaincre d'aller à bord, non sans avoir enlevé ses chaussures en pénétrant dans la marquise comme le fait régulièrement le marinier. De cette marquise à la salle des machines (moteur), règne une propreté très rigoureuse ; on comprend mieux alors la raison qui le pousse à inviter plus facilement au café qu'à bord.

Chaque chose a une place bien déterminée sur la péniche. Quelques exemples nous ont été donnés au cours des entretiens.

Après une sortie, même nocturne, les vêtements sont immédiatement brossés et rangés.

Il y a toujours dans le séjour une grande collection de bibelots qui ont une place bien précise ; le petit enfant ne peut "se permettre" de les déranger sans recevoir la fessée. Il en est de même pour les plantes vertes, nombreuses à bord.

L'enfant prend donc vite l'habitude de "ne pas toucher !!!"

La non sédentarité entraîne pour l'enfant une restriction de son univers physique et relationnel, au bateau et à ses occupants. Il n'a que rarement des contacts avec d'autres enfants que ses frères et soeurs et d'autres adultes que ses parents. Il est évident que la qualité de ce milieu, tant physique qu'affectif prend d'autant plus d'importance pour son développement qu'il n'a pas les autres contacts qu'entretiennent les enfants sédentaires du même âge, à travers les aires de jeu - la rue, et les jardins d'enfants.

b) La non sédentarité - La pratique du métier

Comme nous l'avons vu précédemment, le batelier est un artisan prestataire de service, il effectue par l'intermédiaire des bourses d'affrètement et du tour de rôle des transports pour le compte d'autrui. Les lieux qu'ils fréquentent et que le jeune enfant fréquentera avec lui sont tous liés à l'exercice de ce métier. Bourse d'affrètement, cafés où l'on rencontre les copains ..etc. Les périodes de séjour à terre, les visites à la famille sédentarisée sont elles mêmes fonction de cet exercice du métier et de son rythme.

c) Le climat culturel et affectif du développement de l'enfant : le milieu socio-culturel

Le vocabulaire utilisé est toujours réduit à l'essentiel sur une péniche. Pour un "étranger" au milieu, il n'est pas facile de comprendre certains mots parce qu'on ignore s'il s'agit d'un vocabulaire technique ou d'un patois et parce qu'ils sont rarement prononcés clairement. Certains utilisent de nombreuses expressions du Nord, à cause de leur origine ou de leur lieu de navigation ...

L'environnement culturel est assez pauvre. La lecture n'est pas la distraction favorite du marinier ; mis à part quelques revues spécialisées, le marinier ne lit pas. Par contre, presque toutes les péniches ont la télévision. Les dimensions réduites du logement lui donnent encore plus d'importance dans la vie du petit batelier que dans celle du terrien. Elle permet d'ailleurs d'élargir son horizon.

Les cafés ont toujours eu beaucoup d'importance dans la vie du marinier. Avant la généralisation des automoteurs et des bourses d'affrètement, les affaires se traitaient dans les cafés de bateliers : contrats de traction, affrètements, assurance ... Les consommations représentaient la commission du patron cafetier qui jouait aussi le rôle de poste restante et de banque de renseignements professionnels". C'était surtout et c'est toujours le lieu privilégié des contacts sociaux. Ils invitent rarement à bord, mais souvent au café ; on y retrouve alors toute la famille : pendant que les parents consomment, les enfants jouent aux billes ou avec des petites voitures. Les cafés ne manquent pas sur les quais de villes batelières : "café de la marine", "foyer des bleus", "café des pêcheurs", "café de l'entonnoir"... En plus de la vente des boissons, ils font souvent restaurant,

épicerie, bal, magasin d'articles de marine ... Les enfants connaissent donc très jeune l'atmosphère des cafés. Les repas de famille se prennent au restaurant ; pour un mariage, une fête qui réunit toute la famille et de nombreux amis, les marinières n'hésitent pas à dépenser largement, même s'ils doivent se priver ensuite. Le jour (toujours un samedi) est fixé longtemps avant pour permettre à tout le monde de venir stationner autour de la péniche décorée de fanions multicolores. Les habitants des villes marinières connaissent bien l'arche de fleurs et de guirlandes installée au-dessus de la passerelle qui conduit à la péniche des mariés. C'est alors un concert de sirènes qui remplace le concert de klaxons de voitures.

La batellerie est une grande famille où l'esprit de solidarité joue un grand rôle : les bagarres dans les bals, dans les cours de récréation opposent toujours bateliers et terriens ; il joue d'ailleurs surtout lorsqu'il s'agit de s'opposer à d'autres.

Nous avons noté la présence de toute la famille au café, mais c'est tout de même l'homme qui y va le plus souvent. La marinière fait les courses, parfois pour quinze jours car les prix sont élevés dans les cafés-épiceries dans les écluses. Le marinier s'occupe uniquement de son travail ; à terre, il va à la bourse d'affrètement, chez le commerçant acheter du matériel de marine. Lorsqu'ils se déplacent, ils utilisent très souvent un taxi. Les assistantes sociales nous ont affirmé que les femmes surtout hésitent à prendre les transports publics : "elles ne prennent pas le temps de chercher ... Elles ne respectent jamais les horaires". C'est ainsi que pour un rendez-vous fixé à 11 h avec le médecin du Centre, elles arrivent à midi ou plus tard, très étonnées de ne pas le voir. Elles ne viennent pas au Centre Médico-Social de la Batellerie uniquement pour rencontrer le médecin, mais aussi pour faire remplir des papiers et surtout pour parler. Ce besoin de parler est très fortement ressenti par les assistantes sociales qui les écoutent et en profitent pour leur donner des conseils concernant leurs enfants, l'hygiène la diététique. Celles-ci estiment que "la condition de la femme a nettement moins évolué qu'à terre" et "est toujours inférieure à l'homme".

A bord, l'enfant est à la fois tout proche de sa mère sur le plan physique et relativement séparé d'elle car elle est rarement disponible. Nous avons évoqué cette relation parents-enfants dans le chapitre précédent.

Cette approche globale des conditions d'élevage du petit marinier sert fréquemment de référence aux psychologues scolaires et aux éducateurs qui expliquent les difficultés d'adaptation à la vie scolaire et au milieu de l'internat par le monde très particulier dans lequel a vécu préalablement le petit marinier.

Elle n'est pas fautive mais trop globalisante pour rendre compte du vécu réel de cette petite enfance dans le monde marinier.

## A - Variations des conditions de la petite enfance

En effet, des variations existent tant à l'intérieur du même groupe d'âge qu'à travers le temps.

Comme nous le disait fort justement Mr J. qui a été successivement pendant 15 ans instituteur d'enfants de marinières et 10 ans directeur d'internat du premier degré dans une ville marinière :

"La population batelière est loin d'être homogène. Il y a un monde entre le petit Berrichon qui navigue sur le Canal du Nord et le bateau qui fait Strasbourg/Rotterdam, toute leur mentalité est différente et les enfants sont différents aussi".

Mr J. en disant cela mettait l'accent sur un facteur qui détermine tant les conditions de production que les conditions de reproductions des marinières artisans.

Quand il compare le "Berrichon" au bateau qui fait Strasbourg/Rotterdam, il compare 2 outils de travail différents qui entraînent des pratiques différentes et dénotent d'une mentalité différente.

Nous reviendrons, plus loin, sur l'importance de l'outil de travail dans la pratique du métier, notamment dans le chapitre IV consacré à l'exercice du métier. Mais nous pouvons dire dès maintenant que l'outil de travail et la pratique qu'il entraîne conditionne la production du marinier dès l'enfance, et que sa différenciation tend à détruire le mythe unificateur "de l'enfance du fils de batelier".

Ces variations se situent à plusieurs niveaux :

- a) Conditions matérielles d'existence et de pratique du métier
- b) Conditions intellectuelles et psycho-affectives
- c) Contenu de la période de "l'enfance" elle-même.

### a) Conditions matérielles d'existence et de pratique du métier

#### La vie à bord

Les espaces habitables comme le reflète le tableau ci-après peuvent varier entre 28 m<sup>2</sup> et 41 m<sup>2</sup>. Nous avons nous-même rencontrés 2 jeunes fils de bateliers de 17 et 18 1/2 qui disposaient chacun à bord de chambres de 11 m<sup>2</sup> et 13 m<sup>2</sup>, ce qui n'est pas le privilège d'un certain nombre d'enfants à terre.

Il est évident aussi que la surface disponible par personne varie en fonction de la taille de la famille, or chez les bateliers comme chez les gens d'à terre, la natalité est d'autant plus élevée que le niveau de revenu est bas.

Si l'espace de l'enfant batelier est restreint à priori à celui du bateau, son apprentissage de l'espace et du monde varie fortement en fonction de la condition sociale de ses parents. Certains artisans ayant une exploitation rentable disposent d'une voiture et font des séjours plus ou moins prolongés à terre, soit dans leur famille, soit dans une maison qu'ils ont achetée pour leurs vieux jours et élargissent ainsi le champ spatial de leurs enfants.

La pratique du métier, elle-même conditionnée par l'outil de travail, varie fortement entre le marinier possesseur d'un bateau tracté qui effectue régulièrement les mêmes trajets restreints, et celui possesseur d'un automoteur pousseur qui fait des longs parcours et visite les villes où il s'arrête. Il est évident dans ces cas là que l'apprentissage qu'aura l'enfant de l'espace et de l'environnement d'à terre sera fondamentalement différent.

b) Conditions intellectuelles et affectives du développement de l'enfant.

Les niveaux scolaires atteints par les parents sont très différents d'un groupe à l'autre et, par conséquent, on le verra plus loin à travers les récits de vie ; les pratiques (apprentissage de la lecture et de l'écriture avant l'entrée en classe) et les attitudes (valeur de la scolarité par rapport au métier), se différencient très nettement.

Si la prégnance de la cellule familiale comme unique système de référence est encore forte dans certains milieux, elle varie aussi en fonction de l'accès des familles à un certain nombre d'équipement et d'activités traditionnellement extérieurs au groupe (vacances à terre - télévision - voiture - et évidemment système scolaire).

La disponibilité de la mère qui est plus ou moins grande suivant les conditions d'exploitation et la taille de la famille joue un rôle évident dans le développement de l'enfant et dans son vécu de cette période.

c) La durée de la période de l'enfance

Si nous avons voulu, pour les besoins de la comparaison des temps biographiques suivant les groupes, regrouper dans la période de l'enfance toutes les pratiques qui s'échelonnent entre la naissance et 14 ans (début de l'adoscence), nous avons tout à fait conscience de ce que ce découpage à d'arbitraire.

En effet, si nous qualifions de petite enfance, la période vécue sur la bateau avant la scolarisation, il est évident que le contenu de cette période varie suivant les groupes et les individus. Comme nous le verrons à travers les récits de vie et comme on le perçoit à travers les tableaux retraçant les itinéraires des différents jeunes, les temps passés au bateau, leur contenu (travail/non travail), varient à l'intérieur d'un groupe, comme entre les deux groupes.

En plagiant Daniel BERTAUX, on pourrait dire que non seulement la "famille" n'existe pas et qu'il n'existe que des familles ayant des projets différents suivant leur position de classe, mais qu'il n'existe pas non plus "d'enfance", "d'adoscence" ou de "jeunesse" mais des Enfances, des Adoscescences et des Jeunesses suivant les positions de classe même à l'intérieur d'un groupe social supposé à priori homogène.

Cette variété des enfances, nous avons tenté de la restituer à travers les histoires de vie que nous avons recueillies auprès de nos différents interlocuteurs. Il est à noter que les jeunes marinières que nous avons interrogés évoquaient rarement spontanément cette période de leur petite enfance à bord. Les discours étaient par ailleurs plus riches chez les jeunes qui ont connu une scolarité plus longue et ceux qui sont sortis du métier. Cette tendance nous semble non pas due, comme on pourrait le penser à priori à une question de vocabulaire et à une facilité d'expression, mais plutôt à une différenciation plus forte pour certains jeunes entre la période qu'ils ont vécue au bateau et celle de l'école. Plus le temps passé hors du bateau sur l'ensemble de la vie est court, plus le discours sur la petite enfance est restreint. Cela est due à l'osmose qu'opère le jeune entre les différentes étapes de sa vie, où le métier est très fort, et toute tendance à une différenciation des différentes périodes ferait insulte à ce synchrétisme caractéristique du métier connue comme une vie sans solution de continuité.

Nous voudrions maintenant inviter le lecteur à parcourir les différents extraits de récits de vie qui nous semblent significatifs à la fois de la variabilité des enfances à l'intérieur du milieu marinier suivant la position des parents et de la permanence d'un certain aspect du vécu spécifique à la pratique du groupe déterminé par la non sédentarité et l'osmose de l'habitat et de l'outil de travail.

- Le lecteur pourra, par ailleurs, se reporter utilement aux itinéraires biographiques p. qui permettent de situer l'interviewé en particulier par rapport à la position sociale de ses ascendants et à sa position actuelle.

B - Récits de vie : période de la petite enfance - groupe A

A 28 bis. Artisan batelier, issu d'une famille de deux enfants (parents retraités à terre), marié, deux enfants, 35 ans

*"Sur le bateau, on a eu une enfance comme les autres, à part qu'on était sur l'eau, il y a des risques, mais ça on y est habitué. Petit, on sortait pas beaucoup de la cabine mais j'étais pas malheureux. On faisait des transports courts, mes parents avaient le choix, il y avait beaucoup de trafic à l'époque : on faisait Rouen, le Havre et Paris, parfois le Nord. A l'époque, même avec un automoteur, quand on prenait un transport à Rouen pour aller dans le Nord, on mettait 15 jours pour le faire parce qu'il y avait du monde aux écluses. Le soir on s'arrêtait, on allait nager, ma mère m'avait appris à nager, l'eau était propre et belle, maintenant c'est plus pareil. Je pouvais aussi pêcher, j'aimais ça. Ma Mère s'occupait de nous, elle nous a appris à lire à mon frère et à moi avant d'aller à l'école. Quand je suis arrivé à l'école, je savais lire et écrire correctement.*

*J'ai passé mon certificat d'étude à 14 ans comme les autres".*

A ce discours relativement optimiste d'un jeune qui n'a eu entre autres aucun problème d'adaptation scolaire (voir plus loin l'entrée à l'école), on peut en opposer quelques autres pour le même groupe d'âge :

A 174. Contremaître à la part sur le bateau de ses parents. Parents retraités à terre.

*"J'étais l'aîné de 4 enfants, mes parents avaient un bateau tractionné, il n'a été motorisé qu'en 1968, on faisait toujours les mêmes parcours sur l'intérieur dans le Nord. Ma mère était toujours occupée, elle nous attachait dans la cale au pied de la table. Ni mon père, ni ma mère n'avaient été à l'école. On m'y a envoyé de force entre 9 ans et 13 ans, sinon au aurait eu des problèmes avec les Allocations Familiales.*

A 215. Salarié de la navigation industrielle. Marié, 3 enfants. Aîné de 5 enfants.

*"Je suis resté au bateau jusqu'à 7 ans 1/2, j'ai jamais appris à nager, je sais toujours pas, on sortait simplement sur le devant de la cabine, la gravelène comme sur tous les bateaux en bois tractés du Nord. L'habitat était pareil que maintenant, mais la cabine était au milieu du bateau; ça prenait sur la cale. Je suis parti à l'école à 7 ans 1/2, j'y suis resté jusqu'à 11 ans. J'ai quitté je ne voulais pas continuer et mes parents ne m'ont pas poussé. Je voulais être marinier et pour être marinier, on trouvait qu'il n'y avait pas besoin d'instruction, à cette époque-là c'était comme ça. Ils voulaient que je revienne, peut être un problème pour payer la pension, c'est vrai qu'on était nombreux.*

*A 11 ans, j'étais au bateau, j'ai appris le métier, conduire le bateau à l'arrêt, gaffer tous les trucs du métier. On faisait toujours des petits voyages, Dunkerque Douai, tractionné, électrique sur rail. Il y a des moments où il fallait attendre, c'était long. C'est mieux motorisé ça c'est un fait".*

A cette époque-là c'était comme ça, mais pas pour tout le monde !

A 118. Conférencier projectionniste - fils unique. Parents navigants. Marié, 1 enfant.

*"Je suis né en 1952 dans la péniche, j'ai été le premier et le dernier enfant de mes parents. Je suis né au hasard des canaux, dans le Jura. Mes parents faisaient un transport entre Paris et le Jura, c'est une sage-femme qui est venue accoucher ma mère au bateau.*

C'était un automoteur en fer. Petit, je me rappelle de la Saône, on allait à Lyon. Le deuxième bateau qu'on a eu, je me souviens bien il y avait la marquise, on descendait, il y avait un petit logement, une chambre de chaque côté de l'escalier. Le troisième ça a encore changé, dans la marquise, on faisait la cuisine, ça servait à la fois pour la conduite et pour la cuisine.

Quand on descendait, on arrivait dans un séjour et il y avait deux chambres à droite. Comme enfant j'étais tout seul, j'étais bien content de voir mes cousins et cousines quand on s'arrêtait à Montereau. Durant la navigation je montais dans la marquise, il y a eu une période où j'étais assez solitaire, dès que j'ai su lire, je me mettais dans un coin et je lisais, en bas ou dans l'auvent à l'avant de la péniche. J'étais souvent avec mes parents ils me parlaient beaucoup, on discutait. A l'arrêt, on descendait à terre, l'été j'allais me promener avec mon père au bord de l'eau, dans la nature, on écoutait le bruit des insectes. Mes parents m'ont appris très vite à nager, on allait se baigner. Quand mes parents ont fait le transport de sable, j'avais 7/8 ans, ils allaient dans les fouilles, c'est un endroit où il n'y a pas de courant ça fait comme un lac, on se baignait là-dedans. A l'époque on avait pas de maison, ils venaient d'acheter une péniche neuve, ils n'avaient plus de sous, maintenant ils en ont une.

Je n'ai pas eu de contact avec les enfants d'à terre avant d'aller à l'école, sauf dans la famille ou des amis, mais c'était tous des enfants de mariniers. Dans les grandes villes, on se promenait, on allait à la fête, à Lyon on allait se promener au parc".

. A 30. Marinier artisan. Fils unique. Marié, 2 enfants.

"Mes parents ont été d'abord salariés puis artisans. Quand je suis né, mes parents étaient artisans. C'était en 1950 ils avaient un automoteur de 38 m 50.

J'étais souvent dans la marquise avec mes parents pour voir ce qui se passait. Il fallait pas sortir pour ne pas tomber à l'eau, j'ai jamais été attaché, je crois que je ne l'aurais pas supporté.

Ma mère était partagée entre le ménage et le travail du bateau. En tant que femme de marinier, il fallait qu'elle aide aux écluses. J'avais pas tellement de contact avec ma mère, j'étais bien, mais on parlait pas beaucoup. Avant l'école, ma mère m'avait appris un peu à compter, à lire. Aux arrêts, on descendait à terre, on allait en ville, là où on connaissait quelqu'un, mais quand on était dans la brousse, on ne descendait pas. Le soir à l'écluse, des fois, on connaissait l'éclusier, l'éclusière, mais c'est pas pour ça qu'on nouait des relations avec eux. Notre port d'attache, c'était Nancy. On avait de la famille là-bas".



Il faut noter que la description de la période de l'enfance est d'autant plus riche qu'elle est issue de jeunes de familles relativement favorisées et que l'expérience relatée par le discours dépasse largement l'espace restreint du bateau.

Cette différenciation persiste dans les discours des jeunes du groupe B (nés entre 1959 et 1963).

. Récits d'enfance Groupe B

- B 50. Artisan électricien. Famille de deux enfants.

*"Quand je suis né, mes parents venaient d'acheter un Strasbourg. Ils ont travaillé avec ce bateau pendant un an et demi, deux ans. Après ils ont acheté un nouveau bateau, un nouveau modèle en 1963. Moi, je suis resté au bateau jusqu'à 8 ans, il y avait déjà la maternelle tout ça, mais ce n'était pas obligatoire. Enfant, je suis resté seul jusqu'en 63, je me souviens, ma mère était enceinte quand on a acheté le second bateau. Avant, dans le premier bateau, j'étais souvent dans la cabine de commande, j'ai pratiquement jamais vécu sur le second bateau mes parents se relayaient pour le conduire, mais moi je restais toujours sur le même. Chez nous, on a toujours été très ouvert, j'ai toujours eu de très bons rapports avec mes parents, j'étais très bavard. J'ai de très bons souvenirs de cette époque-là. Je me souviens une fois avec le premier bateau un voyage sur Lyon, je ne savais pas que c'était Lyon à cette époque-là. Je me rappelle du voyage parce qu'on a été pris dans les glaces, c'était l'hiver 62, ça a été terrible. Je me souviens, j'avais eu une guitare pour Noël, la glace faisait 1 m/1m 50 dans le canal où j'étais. Le bateau était complètement bloqué, je me souviens mon père et le batelier qui étaient devant et derrière cassaient la glace autour du bateau, pour que la glace ne casse pas le bateau. Quand on débarquait, on allait se promener dans les villes. Enfant, j'ai surtout eu des contacts avec les autres enfants de la famille, faisait souvent de grandes réunions de famille et on était tellement nombreux qu'on pouvait pas tous manger sur la même table, alors les enfants mangeaient avant. Ils étaient tous bateliers, les contacts avec les terriens étaient restreints. Les réunions de famille avaient lieu dans le bateau au hasard des rencontres, c'était relativement rare, c'est pour cela qu'on faisait des réunions pour fêter ça. Quand on a été bloqué par les glaces, j'avais 3 ans. Ma mère m'a acheté un livre et elle m'a appris à lire en regardant les images, plus tard, elle m'a appris vraiment à lire l'alphabet puis à rassembler mes lettres pour former des mots, des syllabes, à écrire aussi et des récitations. Quand il y a eu les bateaux, j'étais parfois avec mon père, parfois avec ma mère sur un bateau, parfois avec mon parrain".*

- B 74. Famille de 8 enfants. Ouvrier intérimaire

*"Je suis l'avant dernier de la famille. Quand je suis né, en 1961 ça n'allait pas très bien pour mes parents ma mère avait des problèmes de yeux. On était encore nombreux sur le bateau. Il y a que mon frère aîné qui était parti à l'école. A 8 avec mes parents sur ce bateau, on manquait de place, on avait pas intérêt à bouger. Les voyages, c'était toujours les mêmes, c'était monotone. Mon père avait son vieux bateau qui pouvait pas charger plus de 250 tonnes et il trouvait peu de travail. C'était pas très gai, en fait, j'étais pas mécontent de partir à l'école".*

Variations à l'intérieur d'un même groupe d'âge.

Ces souvenirs de la petite enfance de fils de bateliers, bien que limités en nombre, nous semblent toutefois significatifs des variations qui peuvent exister entre les "enfances" tant à l'intérieur d'un même groupe d'âge qu'entre les deux groupes.

A l'intérieur de chacun des groupes, ces variations sont apparentes au niveau :

1°) des conditions matérielles d'existence :

Habitat à bord : apprentissage de l'espace en fonction de l'espace disponible et de la place qu'occupe l'enfant dans cet espace (cas extrême de l'enfant attaché au pied de la table dans la cale).

Pratique du métier : voyage sur des parcours différents et visites de villes par l'enfant et ses parents, parcours restreints et monotones et séjours constants à bord.

2°) des conditions affectives et culturelles du développement de l'enfant :

La disponibilité plus ou moins grande de la mère par rapport à l'enfant, et le niveau intellectuel des parents, conditionne à la fois l'apprentissage du langage, de la lecture et de l'écriture durant cette période.

Les relations plus ou moins développées avec d'autres milieux (famille, amis, etc) avec d'autres enfants ou d'autres adultes, entraînent des vécus différents.

Ces différences entre les conditions matérielles affectives et intellectuelles de la petite enfance sont essentiellement liées à la pratique professionnelle des parents, pratique elle-même liée à l'état de l'outil de travail, qui conditionne le niveau de revenu de la famille.

En effet, le contenu des différents temps biographiques varient entre les classes, l'enfance d'un fils de cadre et celle d'un fils d'ouvrier est différente, car les conditions matérielles et les conditions intellectuelles et affectives sont différentes. Pour les artisans bateliers comme pour les paysans, les différents temps

biographiques se différencient à l'intérieur même du groupe. Les sous-groupes qui se constituent en fonction de l'outil de production (bateau-terre), et des pratiques qu'il entraîne, tant au niveau des conditions de travail que du mode de vie, supposent des temps biographiques différents par leur contenu.

De plus, l'appartenance à ces différents sous-groupe entraîne non seulement une différenciation des contenus, mais une différenciation de la durée des différentes périodes.

Nous verrons apparaître plus nettement cette différenciation au niveau de la jeunesse, mais dès maintenant nous devons noter, par exemple que pour l 214, la période de l'enfance s'achève en fait à 11 ans, date de son retour au bateau et de son premier contact avec l'apprentissage du métier. A 118 par contre ne regagnera le bateau qu'après une période assez longue de scolarité et son contact avec le monde du travail sera plus tardif.

A travers la socialisation, la famille batelière ne produit pas seulement des modèles de pratiques, mais aussi des valeurs. Cette production de valeur est un processus complexe aux multiples issues le produit pouvant réagir aux processus dont il est l'objet, surtout dans la mesure où il est l'objet de plusieurs processus de production (pratiques familiales - pratiques scolaires - culture des copains - influence des médias).

Il est évident que les jeunes que nous avons rencontrés subissent plus ou moins l'influence des différents agents en fonction des durées des périodes au cours desquelles ils sont en contact avec les différents agents.

#### Variations entre les deux groupes d'âge

Au-delà des variations à l'intérieur de chacun des groupes au niveau de la petite enfance, les variations entre les deux groupes d'âge pour cette période de la petite enfance sont dues essentiellement à des changements externes au groupe qu'il subit plus qu'il ne contrôle.

Au niveau de l'environnement, la pollution croissance des voies d'eau, ne permet plus au jeune marinier de goûter aux joies de la natation et de la pêche qu'ont connues les générations précédentes.

Au niveau de la pratique du métier.

Les conditions économiques globales et en particulier le déclin du transport fluvial ont modifié les conditions d'exercice du métier les voyages sont plus rares, les investissements de plus en plus lourds et le marinier est obligé d'accélérer le rythme de son travail. Il ne peut se permettre ces arrêts pour le plaisir qui émaillaient autrefois sa vie (visites à la famille, réunion improvisée et bal aux écluses), il est évident que ce changement de rythme modifie le vécu de l'enfance passée à bord.

A la scolarisation plus ou moins précoce. Pour l'ensemble du groupe B, l'entrée dans le système scolaire est plus précoce que pour le groupe A, et la période de l'enfance passée à bord en est d'autant écourtée. Le contact avec le milieu d'à terre est alors plus précoce.

Nous allons nous attacher maintenant à l'analyse de la période scolaire. Or, même si les parents sont physiquement absents de cette période passée dans la plupart des cas en internat, il est évident que leurs attitudes vis-à-vis de la scolarité, les valeurs qu'ils développent par rapport à elle ne sont pas sans influence tant sur la durée que sur le contenu de cette période.

## 2 - Scolarisation et scolarité primaire des enfants de marinières artisans

### . La famille et l'école

Nous distinguons volontairement au niveau de ce chapitre la scolarisation (action de scolariser) de la scolarité (période pendant laquelle l'enfant suit régulièrement les cours d'un établissement scolaire). En effet, les problèmes, les attitudes et les pratiques vis à vis de ces deux phénomènes, participent pour les artisans bateliers de deux caractéristiques différentes de leur groupe socio-professionnel.

### A- La scolarisation : problèmes et possibilités

La scolarisation en elle-même pose des problèmes à cette population en fonction de la non sédentarité de son activité professionnelle qui l'oblige à mettre ses enfants en internat dès le début de leur scolarité, ce problème spécifique est général aux populations non sédentaires (gens du voyage forain ... etc).

La scolarité, sa signification, sa durée et son contenu est plus liée à la position du groupe professionnel dans la société globale et à ses différenciations internes.

Les bateliers artisans en tant que groupe participent dans leur comportement général, du comportement des artisans, des paysans et des commerçants vis-à-vis du phénomène scolaire. En effet, pour le groupe dans son ensemble, la poursuite d'un parcours scolaire est dénué de sens par rapport à un projet de reprise par le fils de l'exploitation, de l'entreprise ou du commerce. La réussite scolaire risquant à la limite d'avoir un effet négatif en le conduisant vers un autre métier, comme l'écrit F. GRESLES dans "L'Univers de la boutique "Petits patrons du Nord".

"Le plus souvent la possession de diplômes une formation de base élevée éloignent du milieu artisanal au profit du milieu technique". Il s'agit là d'une idéologie générale du groupe dont nous verrons les différenciations suivant les sous-groupes plus loin.

Cette distinction entre scolarisation et scolarité apparaît avec plus d'évidence si on examine par exemple les problèmes posés aux salariés de la flotte classique, et aux artisans de la navigation fluviale. Pour les deux statuts, les problèmes de la scolarisation

posent en raison de la non sédentarité obligatoire entraînée par l'exercice professionnel. Par contre, les problèmes de la scolarité (les valeurs qui sont attachées en particulier) sont différents suivant les statuts des parents et de l'avenir envisagé pour les enfants.

Il est évident, par ailleurs, qu'au delà de ces distinctions, scolarisation et scolarité entrent à un moment donné en interaction et que les solutions apportées sur le plan des institutions aux problèmes de scolarisation diminuent les problèmes de scolarité.

Notamment si la scolarisation d'un enfant de marinier implique la séparation avec la famille, cette séparation sera d'autant moins douloureuse que l'institution d'accueil sera agréable et perturbera d'autant moins la scolarité de l'enfant.

Par ailleurs, les possibilités de scolarisation (nombre d'établissements - aide financière - bourse, etc), influenceront évidemment fortement la scolarité et sa durée pour les familles les plus défavorisées qui auraient tendance à retirer leurs enfants de l'école pour les utiliser comme main d'oeuvre gratuite à bord.

Si il nous a semblé utile de distinguer ces deux niveaux dans la réalité, c'est qu'ils sont souvent confondus dans les discours en particulier ceux des psychologues scolaires et des éducateurs qui font de l'enfant batelier un enfant handicapé, tant sur le plan social que sur le plan scolaire, qui ne peut par essence faire des études normales.

Evidemment, le fils de marinier entrant à Polytechnique (voir illustration et article en annexe), est une exception, mais la distinction de ces deux phénomènes nous a semblé nécessaires à une meilleure compréhension de la réalité par rapport à des stéréotypes sociaux trop souvent présentés comme une généralité.

#### L'obligation scolaire des enfants de bateliers - les réponses des institutions. Historique des mesures

La notion d'obligation scolaire semble impliquer une certaine sédentarité. Ainsi, pendant des dizaines d'années a-t-il paru presque normal que les enfants de parents sans domicile fixe fussent pour la plupart pratiquement soustraits à cette obligation. Dans ce domaine, où le marinier est encore trop à l'abri d'un réel brassage avec la population terrienne, la famille batelière est restée la victime, pendant la première moitié de ce siècle, des négligences des Pouvoirs Publics abritant leur tolérance d'un analphabétisme quasi-total derrière les difficultés multiples auxquelles se heurtait déjà la population vivant à bord des bateaux.

Les lois et règlements sur l'obligation scolaire ont été précisées dans le cas particulier des enfants de personnes sans domicile fixe par un arrêté du 8 août 1966.

• "Les personnes sans domicile fixe au regard de la loi du 16 juillet 1912 ayant avec elles des enfants d'âge scolaire sont tenues de les envoyer à une école de la commune sur le territoire de laquelle ils séjournent".

- . Le versement des prestations familiales est subordonné à la régularité de la fréquentation scolaire : les parents doivent envoyer chaque mois à leur Caisse d'Allocations Familiales une attestation, détachée d'un livret spécial, sur laquelle l'instituteur a indiqué le nombre de demi-journées d'absences non justifiées de l'élève intéressé. Les prestations familiales sont supprimées temporairement lorsque les absences irrégulières excèdent certaines limites".

Quelles sont les possibilités qui ont été offertes aux parents artisans bateliers pour répondre à l'obligation scolaire qui leur est faite ?

Historiquement, on peut dire que la réponse aux problèmes de scolarisation a été d'abord le fait d'initiatives privées ou de collectivités locales.

Dès 1905, un internat est créé par des employeurs de la navigation fluviale à Conflans Ste Honorine, sous l'égide d'une association régie par la loi 1901, "l'enfance batelière", reconnue d'utilité publique en 1923 ; les élèves fréquentaient l'école communale.

En 1948, le Conseil Général du Nord a créé à Lille un centre départemental de jeunes bateliers, foyer et lieu d'enseignement.

En 1952, une association groupant les armateurs fluviaux, le Port Autonome, la Ville, le Conseil Général, la Chambre de Commerce et le Syndicat local des patrons bateliers, crée à Strasbourg une école internat pour enfants de marinières.

Par une loi du 10 avril 1954, relative au développement des crédits affectés aux dépenses de l'Education Nationale, l'Etat crée des Ecoles Nationales du 1er degré avec internat réservés aux enfants de famille itinérantes (mariniers et forains essentiellement). Il prend en charge les établissements existants : Conflans Ste Honorine Lille, Strasbourg, puis développe son effort dans les régions à forte densité batelière : Barentin, Douai, St Mammes, Dombasle. En 1968, l'école de Conflans a été agrandie.

#### Situation actuelle

Plusieurs possibilités sont offertes aux marinières lorsqu'ils doivent scolariser leurs enfants :

- . Les cours par correspondance
- . les classes de passage
- . les familles d'accueil
- . les écoles privées (surtout des internats)
- . les E.N.P.D.

Pour faciliter cette scolarisation, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de la Navigation Intérieure (C.N.A.F.N.I) attribue diverses aides aux familles dans le cadre des prestations extra-légales :

- . l'allocation scolaire est versée aux familles dont les enfants sont internes dans un établissement ou hébergés dans une famille : elle s'élève à 50 F par mois.
- . les enfants ont droit au remboursement des frais occasionnés pour se rendre à leur établissement scolaire ou retourner dans leur famille lors des petites et grandes vacances, il s'agit d'une indemnité forfaitaire en fonction de la distance à parcourir.
- . les frais d'inscription pour la scolarité par correspondance sont aussi pris en charge par la C.N.A.F.N.I.
- . à partir de trois enfants scolarisés (ENPD), une remise de principe de 20 % est accordée pour chaque enfant.

Nous examinerons successivement ces différentes possibilités :

- 1°) Les cours par correspondance ; assurés par le C.N.T.E, ils ont l'avantage de permettre à l'enfant de rester dans sa famille et sur le bateau. En revanche, les parents ont rarement la possibilité de l'aider, de contrôler son travail ; pourtant, il arrive parfois qu'un enfant réussisse très bien le directeur, G. ROUSSET, signale le cas d'un élève qui est passé au CE2 avec un an d'avance après avoir suivi les cours du C.N.T.E (il est vrai que sa mère pouvait lui consacrer six heures par jour).

Pour l'année 1977-1978, le C.N.T.E de Toulouse indique 107 inscriptions qui se répartissent ainsi :

C. P	C.E 1	C.E 2	C.M 1	C.M 2
46	15	19	18	9

- 2°) Les classes de passage

Leur action se situe à deux niveaux :

- aide pédagogique avec contrôle des connaissances (75 % des élèves sont inscrits au C.N.T.E), reprise d'une leçon et parfois explications complémentaires ; elle permet ainsi de faire le point.
- action auprès des familles pour inciter à scolariser d'une façon régulière leurs enfants, pour leur donner des conseils concernant les activités de ceux-ci (travail scolaire, jeux, jouets ...)

Une telle classe existait à Conflans : d'abord implantée à la bourse d'affrètement puis à l'enfance batelière, elle devait disparaître au moment de l'extension du recrutement des ENPD.

Au cours de l'année 1976-1977, la classe fonctionnant à la CNAFNI de Paris a accueilli une cinquantaine d'enfants.

### 3°) Les familles d'accueil

*"Moi, j'ai de la chance : ce sont mes parents à terre qui prennent les enfants. Ils sont mieux qu'à l'internat !"*

Cette réflexion d'un marinier ne recueille pas l'approbation unanime de l'ensemble de la profession. L'enfant placé à terre dans une famille se trouve certes dans un milieu social "normal". Il fréquente les classes de l'école communale. Il mène une vie de terrien, mais souvent d'autres problèmes apparaissent :

- Les familles d'accueil sont constituées par les grands parents, l'éducation de ces enfants ne satisfait pas aux aspirations des parents ;
- Les familles d'accueil sont prises hors de la famille : incidences financières et inquiétudes des parents quant aux conditions d'hébergement.

Il est probable que la socialisation, dans ses structures, est facilitée. Mais les démissions de l'enfant ou de la famille ne sont pas rares et l'inscription aux cours par correspondance, après un retour au bateau, apparaît comme l'unique recours possible.

### 4°) Les écoles privées

Depuis l'extension des ENDP, elles sont surtout des internats qui reçoivent des enfants de plus de douze ans. En 1976-1977, 72 élèves du cycle élémentaire y étaient inscrits.

On trouve à Conflans, l'institut St Joseph qui était l'internat des filles de bateliers avant la création de l'ENDP et qui accepte maintenant filles et garçons.

### 5°) Les Ecoles Nationale du Premier Degré :

Elles sont actuellement au nombre de 8, implantées au centre des principaux bassins de navigation :  
à Barentin, Conflans Ste Honorine, Strasbourg, St Mammes, Lille, Dombasle, Chalon sur Saône, Douai.

Le régime de ces établissements est l'internat. Les formules de scolarisation sont différentes d'une école à l'autre. Les enfants sont scolarisés soit à l'intérieur de l'internat comme à Lille, soit dans des classes de l'école communale de la ville comme à Conflans Ste Honorine.

Les discussions sur les différentes formules et leurs avantages et leurs inconvénients sont nombreuses. Notre but n'est pas ici de trancher ni d'exposer les arguments des défenseurs de la mixité ou de la non mixité avec les enfants d'à terre, les bateliers eux-mêmes sont assez partagés sur les formules à adopter.



En tout état de cause, il apparaît que l'intégration à la société globale et en particulier au milieu d'à terre n'est réalisée ni par la mixité, ni par la non mixité au niveau de l'enseignement.

Pour les partisans de la scolarisation sur les lieux même de l'internat (en général des chefs d'établissements), l'intégration au milieu d'à terre ne peut se faire au niveau scolaire, car les niveaux sont trop différenciés et les enfants de bateliers se regroupent entre eux, l'intégration devrait se faire au niveau des activités extérieures à l'école (sport activités socio-culturelles, etc). Un certain nombre d'expériences de ce type sont en cours en ce moment, en particulier à Conflans Ste Honorine.

Les tenants de la mixité avec les enfants d'à terre (surtout des bateliers) trouve que :

"la mixité avec les enfants d'à terre est plus favorable à nos enfants, ça leur ouvre d'autres horizons, ils parlent d'autre chose que de la marine".

Actuellement, l'essentiel de la scolarisation primaire des enfants de marinières s'effectue dans les E.N.P.D.

le tableau présenté en annexe retrace l'évolution de cette scolarisation entre 1967 et 1977.

La formule de la scolarisation en ENPD tend à se généraliser. Pour l'année 1977-1978, 88,8 % des enfants de 6 à 12 ans étaient scolarisés de la façon suivante : 65,5 % en ENPD, 14,2% placés à terre, 5,3 % en école privée, 3,8 % par le CNTE.

Pour l'année 1978-1979, 7 % des enfants de 6 à 12 ans étaient scolarisés de la façon suivante : 66,9 % en ENPD, 14,1 % placés à terre, 3,9 % en école privée, 6,8 % par le CNTE.

A travers ces chiffres, on voit qu'au delà de la prépondérance de l'ENPD, le taux de scolarisation tend à l'absolu, alors qu'en 1962 il n'était que de 50 % pour les enfants de 6 à 12 ans. Il faut noter que toutes les données statistiques dont nous disposons sur la scolarité des enfants marinières, et en particulier celles que nous avons reproduites en annexe confondent enfants d'artisans et enfants de salariés naviguant avec leur famille.

#### 6°) Scolarisation et préscolarisation

Une des spécificités de la scolarisation des enfants de marinières est l'absence de scolarisation en maternelle. L'absence de scolarisation préscolaire entraîne un certain nombre de problèmes et en particulier des handicaps au niveau scolaire.

E. PLAISANCE, dans un article paru dans "l'Ecole et la nation", concluait que toutes classes sociales confondues, les enfants qui se trouvent dans une situation scolaire satisfaisante ont été proportionnellement plus nombreux à fréquenter le préscolaire comme le démontre le tableau ci-dessous :

Retards scolaires selon la participation ou non à un enseignement pré-scolaire au niveau du C. P.					
	Agriculteurs salariés agr.	Patrons de l'ind.	Prof. Lib. Cadres	Employés	Ouvrier
Pas de presc.	19,9 %	14,3 %	7 %	15,5 %	24,5 %
Présc.	11,5 %	6,6 %	3,3 %	10,7 %	15,2 %

Pour les jeunes fils de bateliers, le retard scolaire constaté au niveau de C.P est de 32 % et on pourrait penser qu'il serait diminué par la fréquentation d'une école maternelle. L'école maternelle a pour cette population deux avantages : une adaptation à la vie d'à terre et une adaptation au milieu scolaire.

Par contre, la scolarisation dès l'âge de 5 ans et à plein temps telle que l'envisage la réforme de l'enseignement poserait des problèmes très cruels à la famille batelière, problèmes qu'il illustre l'article en annexe dont l'auteur M. MALBRUNOT est marinier depuis plusieurs générations et membre particulièrement actif d'une association de parents d'élèves d'ENPD.

Des efforts ont été entrepris pour tenter de résoudre ce problème de la préscolarité dans le milieu.

Depuis 1971, notamment dans certains ENPD, on a assisté à la mise en place de classe de perfectionnement et d'adaptation qui ont pour but d'aider l'enfant à s'adapter au milieu scolaire.

Par ailleurs, en 1981 à Conflans Ste Honorine, s'est créé une association "La Péniche" qui s'est donnée entre autre pour objectif la préscolarisation. La formule adoptée est plus souple qu'une scolarisation à plein temps, elle consiste à ouvrir aux enfants de bateliers l'école maternelle de la ville en permanence, en leur permettant de la fréquenter épisodiquement au moment des arrêts et des attentes de frêt des parents dans le port fluvial.

Ces problèmes de préscolarisation entraînent évidemment des retards scolaires assez importants pour les enfants de bateliers mais ces retards semblent en régression. En effet, dans un article publié dans "Label Voie D'eau" de juillet 1982, l'association de parents d'élèves montre que le coefficient des enfants de bateliers admis en 6ème, malgré les difficultés que connaissent les parents à scolariser leurs enfants, est de 72 % pour les enfants de bateliers, de 85 % pour les enfants de sédentaires.

Si les différentes initiatives privées, publiques par la multiplication des établissements et la mise en place d'aide à la scolarisation, tendent à diminuer les problèmes de la scolarisation des enfants de mariniers au niveau du primaire, le pro-

blème reste entier comme nous le verrons plus loin, au niveau du secondaire.

Par ailleurs, on peut se demander si en dehors de sa fonction pédagogique et de réponse à l'obligation scolaire, l'école a répondu dans le milieu batelier à une autre fonction, celle de la socialisation.

### L'école, agent de socialisation

L'école est le deuxième instrument fondamental de transmission des cultures, elle est une institution établie précisément dans ce but. Au delà de la fonction pédagogique et de transmission du savoir, l'école tend essentiellement dans nos sociétés occidentales à la reproduction du système de production capitaliste et aux valeurs qui lui sont liées. L'école a joué à certains moments de l'histoire un rôle progressiste, diffusion d'une culture nouvelle émancipatrice par rapport à la culture traditionnelle et conservatrice que les familles continuaient à vouloir imposer. L'école émancipée de la République Française au début du XXème siècle se voulait une école émancipatrice comme celle rêvée par St Just, comme l'école révolutionnaire Russe après 1917.

Dans le cas des enfants bateliers, et en particulier dans le cadre des Ecoles Nationales du Premier Degré qui leurs sont réversées, quelles fonctions l'école est-elle amenée à remplir et comment y réunssit-elle ?

Le premier but de l'école est celui du système d'enseignement en général. Lutter contre l'analphabétisme et permettre à l'enfant d'acquérir un minimum de connaissances. Nous avons vu plus haut qu'à cet égard, l'école a rempli son objectif au niveau primaire, tout au moins puisque en 1979 83 % des enfants de 6 à 12 ans issus du milieu marinier étaient scolarisés.

Pour les enfants de mariniers, le système scolaire, en dehors de la promotion sociale liée au problème de l'alphabétisation, vise un but précis : celui d'assurer l'intégration à la société globale au milieu d'à terre, d'une population nomade par obligation professionnelle. Intégration au milieu d'à terre, ouverture sur le monde extérieur en dehors de la communauté marinière tels sont les deux objectifs du système scolaire vis-à-vis du milieu marinier.

Dans quelle mesure ces objectifs sont-ils remplis actuellement ?

En ce qui concerne l'intégration au milieu d'à terre, l'échec sur ce point des Ecoles Nationales du Premier Degré qu'il s'agisse d'établissements qui pratiquent la mixité avec les enfants d'à terre en milieu scolaire, ou qui pratiquent la scolarité interne à l'internat, semble assez patent. Cet échec est souvent rejeté sur les parents par l'Education Nationale.

Nous citerons, pour illustrer cette attitude, le discours d'un Directeur d'Etablissement Primaire :

Directeur ENPD

*"Bien que se défendant contre la notion de ségrégation, les bateliers tiennent souvent à se réserver des internats spécifiques à leur origine professionnelle. Les parents, soucieux du respect d'une certaine morale familiale, beaucoup plus que d'autres nomades, font preuve d'une méfiance évidente de tout ce qui vient du monde extérieur. Des mois d'effort sont souvent nécessaires pour les convaincre de l'efficacité d'une ouverture de l'établissement pour l'épanouissement de l'enfant".*

Cette attitude de ségrégation volontaire, reprochée à tous les parents d'enfants bateliers, est de plus en plus l'exception dans le milieu. Bien au contraire, de nombreux parents souhaitent la mixité avec les enfants d'à terre afin de permettre des contacts entre les deux milieux. Les contacts semblent plus faciles à établir en dehors du contexte scolaire, précisément au niveau d'activités sportives partagées au sein de clubs. L'association "La Péniche" que nous avons citée plus haut, tente en liaison avec le Directeur d'Etablissement d'intégrer les enfants bateliers à la vie culturelle et sportive de la ville.

Dans la mixité scolaire proprement dite, les enfants de bateliers souffrant d'un complexe d'infériorité savamment entretenu, il faut le dire, par les discours institutionnels, tendent à se regrouper pour se protéger entre eux, tandis qu'au niveau sportif ces enfants de bateliers possèdent autant d'atouts physiques que les enfants d'à terre, et à la limite, les dépassent. Tous les efforts tentés dans la volonté d'intégration de ces enfants au milieu d'à terre sont loin d'avoir connu un réel succès, toutefois la situation tend à s'améliorer.

Il apparaît aussi que l'essentiel de l'intégration au milieu d'à terre ne se fait pas tellement à l'école, mais par les parents eux-mêmes. Les enfants quittent, surtout dans les milieux les plus aisés, plus souvent l'internat qu'avant. Les parents au cours de ces sorties, les emmenaient soit au cinéma, soit, ceux qui sont les plus riches, dans leur maison de campagne où ils ont l'occasion de rencontrer des jeunes sédentaires.

#### Evolution dans le temps de la scolarisation

Avant d'illustrer les variations à travers des extraits d'histoires de vie, on peut déjà constater à travers les itinéraires scolaires détaillés présentés en annexe, deux évolutions qui nous paraissent fondamentales dans l'analyse de l'évolution dans le temps de la scolarisation des enfants de bateliers entre le groupe A et le groupe B.

### 1°) L'âge d'entrée plus précoce à l'école

Mis à part les cas exceptionnels de non scolarisation primaire complète pour le groupe A, l'âge moyen d'entrée dans le système scolaire se situe entre 7 et 8 ans pour le groupe A et entre 6 et 7 ans pour le groupe B.

### 2°) Les formes d'hébergement et la prépondérance de l'ENPD

Pour le groupe A, sur 26 individus dont nous possédons l'itinéraire scolaire détaillé, 2 ont effectué leur scolarité primaire uniquement en ENPD, 5 en ENPD plus une autre solution d'hébergement, 4 ont suivi les cours d'une école communale en étant hébergés chez des amis, 4 ont suivi les cours d'une école communale en étant hébergés dans la famille et un en internat privé.

Pour le groupe B, sur 22 individus dont nous connaissons l'itinéraire scolaire détaillé, 15 ont effectué toute leur scolarité en ENPD, 3 en ENPD plus autre solution, 3 ont suivi les cours de l'école communale et ont été hébergés chez des parents, 1 a suivi les cours d'un internat non spécialisé.

On peut présumer que cette double évolution, entrée plus précoce dans le système scolaire, généralisation de la scolarisation en ENPD, doit aboutir à terme à une plus grande intégration des enfants de bateliers dans le système scolaire, tout au moins au niveau primaire. Cette tendance est confirmée sur le plan statistique par les chiffres de scolarisation à terre des enfants de 6 à 12 ans, les proportions passent de 50 % en 1962 à 91,7 % en 1982.

L'on voit ainsi que la scolarisation des enfants de bateliers tend de plus en plus à se différencier par rapport au modèle idéal de la scolarisation exposé au chapitre I.

### Familles batelières et problèmes de scolarisation (récits de vie)

Comme nous l'avons vu précédemment, les pouvoirs publics ont au cours des deux dernières décennies mis en place un certain nombre d'infrastructures et de mesures financières qui tendent à améliorer la scolarisation des enfants bateliers.

Toutefois, un certain nombre de problèmes subsistent pour les familles liés à leur situation de non sédentarité.

Les solutions apportées à ces problèmes par les familles vont dépendre au delà de leur situation de non sédentaire, de leurs possibilités individuelles sur le plan matériel et intellectuel.

Ces problèmes sont essentiellement de trois ordres :  
matériels - affectifs - culturels.

1°) Les problèmes matérielsLa scolarisation en elle même et les frais qu'elle entraîne

Pour le groupe A, en particulier où les établissements du premier degré étaient moins répandus, les variations entre les temps de scolarité, l'âge d'entrée à l'école sont souvent liés à des problèmes matériels (frais de pension particulièrement qui excluent les familles nombreuses aux faibles revenus d'exploitation du processus de scolarisation).

A 214.

"Je suis rentré à l'école à 7 ans 1/2 et j'en suis sorti à 11 ans 1/2, j'étais en pension chez ma grand-mère. J'ai quitté en C E 2, j'en avais assez, de toute façon, mes parents voulaient que je revienne, ils avaient des problèmes pour payer la pension, et puis mon frère et ma soeur étaient aussi en pension, ça faisait beaucoup à payer".

I 174.

"Je suis entré à l'école à 9 ans et à 13 ans j'en suis sorti, de toute façon ça me plaisait pas et puis la pension revenait cher".

2°) Problèmes affectifs

La séparation obligatoire d'avec la famille qu'implique pour l'enfant de batelier, la scolarisation "Enfant de batelier-enfant d'internat", la rupture affective entre la mère et l'enfant sont douloureuses pour la famille comme pour l'enfant. Ceci d'autant plus que l'enfant de batelier a vécu toute sa période de petite enfance en symbiose complète avec ses parents et n'a eu que peu de contacts extérieurs avec le monde d'à terre. Ces différents problèmes sont souvent évoqués par les éducateurs et les psychologues pour expliquer les difficultés d'adaptation scolaire des enfants de bateliers en en faire à priori "des handicapés scolaires". Or, il est vrai que si cette rupture est douloureuse pour la famille comme pour l'enfant, le vécu de la séparation varie considérablement en fonction des solutions d'hébergement, des visites plus ou moins fréquentes des parents aux enfants et de l'attitude développée par les parents envers la scolarisation (valeur négative ou positive).

Les différentes solutions que nous évoquerons à travers des extraits d'histoires de vie sont fortement liés au niveau socio-culturel des parents eux-mêmes, et à la qualité des solutions mise en place par les institutions.

Les modes d'hébergement pendant la période scolaire - Enseignement par correspondance

Solution de remplacement provisoire mise en place par la famille.

A 218.

"Comme je voulais pas quitter ma mère, elle m'avait inscrit au CNTE, ma mère passait beaucoup de temps avec moi (enfant unique). J'ai essayé l'école à 7 ans 2 mois seulement, puis comme je ne supportais pas m'a repris au bateau. Je suis rentré à l'école à 11ans et j'étais tout à fait au niveau. J'ai passé mon CEP à 14 ans et après mes parents m'ont encouragé à continuer, j'ai arrêté à 18 ans".

La solution de l'enseignement par correspondance adoptée par cette famille permet d'échapper à la rupture affective entre l'enfant et la famille qu'exigerait une scolarisation à terre. Sa réussite toutefois est entièrement fonction du niveau social et culturel de la famille et de la disponibilité de la mère en particulier pour surveiller les devoirs de l'enfant. Cette solution n'est donc valable et effective que pour une minorité.

Internat - ENPD

A 75. (fils aîné d'une famille de 8 enfants)

"Quand je suis rentré à l'école, j'avais 8 ans. Cela s'est très bien passé, je me suis senti tout de suite très bien, j'ai même oublié de dire au revoir à mon père. A l'époque, on était 100 à peu près, maintenant ils sont 400 presque. On avait un directeur qui était très paternel, c'était pas du tout le même personnage que le directeur actuel. Je me rappelle qu'on faisait plein d'activités manuelles : bricolage, jardinage; on élevait des cochons, des poules. A l'époque, on vivait en bas, maintenant, ils vivent en haut. C'était formidable. Des poules, des lapins pour moi, j'étais heureux pendant cette période, sur le bateau à 10, on pouvait à peine bouger".

Hébergement chez la grand-mère

"Quand on quitte le bateau, ça fait un changement. Chez une grand-mère, c'est comme une deuxième mère, elle passe plus de chose même qu'une mère. Un internat, c'est quand même pas marrant, c'est pas très dur mais il y a la discipline, un tas de choses qui jouent. A Rouen, j'étais dans une école normale pour enfants à terre. J'allais à l'école avec mon cousin qui lui a toujours été à terre. Il n'y a pas eu de problème sauf que moi je me suis jamais tellement plus à l'école, J'aimais mieux le bateau".

"Mes enfants sont en internat à l'Enfance Batelière. C'est une école qui est très bien, ils sortent le samedi et le dimanche et j'ai la chance d'avoir ma mère qui les prend puisqu'elle vit à Conflans. Nous, on s'arrange pour être de passage pour venir les voir. Ils sont habitués, il y en a un qui a déjà 3 ans d'internat, il y pense un peu et il en a quand même gros sur le coeur. L'autre, il va bientôt rentrer, c'est sa première année, ça va lui sembler dur forcément. On a des enfants plus attachés, moins libres qu'à terre, les enfants d'à terre sont déjà habitués à la maternelle, nous c'est un milieu plus familial.

#### Hebergement chez des amis

A 140.

"J'ai été scolarisé à l'âge de 7 ans à Groix, à côté de Longueil Annel, j'étais pas en internat. J'étais chez des gens comme ça, des amis qu'on connaissait, je restais chez eux. Je rentrais chez eux le soir, mes parents payaient la pension. C'était comme la famille c'était pareil. J'ai été à l'école communale comme les enfants d'à terre".

#### Les visites des parents

Visites des parents à l'internat et pratiques du métier.

A 191.

"J'ai été en internat à St Mammes, l'école et l'internat étaient sur place, mais à l'école il y avait des enfants d'à terre qui venaient. C'était un peu le pensionnat ancien modèle, on était en uniforme bleu marine, on était habillé des pieds à la tête. J'ai été privilégié parce que mes parents faisaient les sables St Mammes Motereau-Paris. Je les voyais relativement souvent. Après, quand ils ont fait des grands voyages, ils venaient pas tellement me voir".

A 58.

"J'ai débordé été en pension à Conflans puis après chez des particuliers à Montereau. J'ai changé d'école j'avais 16 ans. Mes parents faisaient la région des sables ils chargeaient ici pour Paris. Du coup, je les voyais assez souvent. J'ai eu du mal au début, c'était dur, je connaissais personne à l'école, je changeais de copains. Ici, on était que 2 marinières, alors que là haut c'est une pension rien que pour les fils de marinières. L'avantage ici, c'est que je voyais mes parents souvent plus souvent qu'à Conflans où je suis resté une fois 3 mois sans les voir".



A 171.

"L'internat pour moi, ça a été une période très pénible, surtout mes parents venaient me chercher que tous les 3 mois. C'était un internat uniquement pour les enfants de marinières. C'était la pension dans ce qu'il y a de pire, presque le service militaire".

A 15.

"Je suis rentré à l'école à 8 ans à Lille. Quand on entrait là dedans, on se disait il y en a pour 3 mois et on était 3 mois sans sortir. Sauf rarement le dimanche, on nous emmenait promener, c'était pas très marrant. Au niveau scolaire, ça allait mais au point de vue affectif, ça été dur. L'artisan est habitué à vivre avec ses enfants et pour les enfants après, c'est dur, on est toujours l'un sur l'autre dans un espace restreint, puis tout à coup, c'est la rupture le pensionnat. En plus de ça, mes parents naviguaient partout, je ne les voyais pas souvent, que pour les grandes vacances, puis de temps en temps je sortais avec la famille. Ils venaient chercher leur fils pour le week-end et ils me prenaient avec. Une année après, j'ai changé d'école, un internat privé, rien à voir avec la batellerie, c'était laïque et en plus, surtout c'était sur le parcours de mes parents qui faisaient un contrat de sables, je les voyais souvent".

A 85.

"J'ai quitté le bateau à 7 ans 1/2? Cela a été difficile au départ, j'étais à St Mammès chez une grande tante avec 3 autres enfants de marinières qui étaient tous plus vieux que moi, ma tante tenait un café sur le quai de Seine. Je voyais mes parents au moment des vacances scolaire, puis quand ils sont fait des contrats de sables, je les voyais tous les 15 jours. C'était quand même assez déchirant d'avoir vécu 7 ans tout le temps avec mes parents puis d'un seul coup avec des grands que je connaissais pas. La première année, j'avais vraiment l'impression d'être abandonné quand ma mère partait. Mais en fait, petit à petit je m'y suis fait. Puis en classe, il y avait autant de terriens que d'enfants de bateliers, et moi j'étais pas limité dans mes contacts avec les enfants de St Mammès. J'avais une bande de copains à 10 ans, j'étais le chef. Ma tante, avec son café, n'avait pas tellement le temps de s'occuper de moi".

L'expérience de la scolarisation si elle est par trop négative peut entraîner par la suite une sortie du milieu professionnelle.

A 79.

*"L'école, c'est dur pour des gosses. 5 ans de pension au minimum, rester des fois 2 mois 1/2 sans voir ses parents. Je me souviens, j'avais 10 ans, ça m'a marqué. C'est dur pour les parents aussi. Moi, j'ai eu de la chance, ma grand-mère nous prenait le week-end mais c'est quand même pas pareil. Si j'ai arrêté le métier, c'est en partie à cause de ça. Ma femme aussi a vécu ça, elle aurait pas supporté ça pour les enfants!"*

### 3°) Problèmes culturels

L'acte de scolarisation implique non seulement une rupture matérielle et affective avec la famille, mais une rupture culturelle. La famille sera d'autant plus d'accorder pour scolariser son enfant que le modèle de scolarisation, la fonction de l'école ne lui semble pas trop lointain de ses propres valeurs.

L'école et le savoir qui y est dispensé sont d'autant moins valorisés dans le milieu que les parents eux-mêmes n'ont suivi aucun enseignement. Nous développerons ce point plus amplement au niveau de la scolarité. Mais l'attitude négative envers le savoir peut dans des cas extrêmes entraîner la non scolarisation quasi totale, comme le prouve le cas de ce jeune qui a actuellement 32 ans.

A 215

*"Mes parents, l'école ils s'en foutaient de toute façon, eux ne savaient ni lire ni écrire et ils ne voyaient pas à quoi ça servait, en fait, je suis resté sur le bateau sauf entre 11 ans et 12 ans, à un moment où le bateau était en chantier. Dès 14 ans, j'ai conduit le bateau avec mon frère".*

En dehors du savoir que les parents auront de plus en plus tendance à accepter, ne serait ce que sous l'effet des contraintes (non paiement des allocations familiales en cas de non respect de l'obligation scolaire), l'école et en particulier l'internat dispense un modèle de socialisation, modèle qui entre souvent en conflit avec celui dispensé par la famille.

Si les parents ont de plus en plus tendance à accepter le pouvoir de l'instituteur, détenteur du savoir, ils entrent souvent en conflit avec les éducateurs qui, à l'internat, prennent leur place dans l'éducation des enfants.

Cette attitude traduit en partie une culpabilisation de la mère qui, d'une part, délègue ses fonctions d'éducatrice pendant une période assez longue à cause de son métier et qui, par ailleurs, assume très mal cette séparation.

Les parents reprochent notamment aux éducateurs de ne pas inculquer à leurs enfants l'ordre et la discipline, valeurs qu'ils

ont développé eux sous la contrainte de l'espace restreint de la péniche.

Par contre, certains parents estiment que tout travail après l'école n'est pas nécessaire et que les éducateurs fatiguent les enfants. "Pourvu qu'ils mangent et dorment bien, c'est suffisant, je ne veux pas qu'ils travaillent trop".

La vie en internat a tendance à développer la vie collective, et implique la participation à des tâches matérielles communes. L'enfant de batelier n'est pas très préparé à ce genre de pratique et se réfugie souvent derrière ses parents pour refuser d'y participer.

Peut-on dire que la solution des problèmes matériels, affectifs et culturels tend à évoluer dans le temps et en particulier entre les jeunes du groupe A et du groupe B ?

Sur le plan matériel, la mise en place d'une infrastructure plus complète sur le plan scolaire, la multiplication des ENPD et surtout d'un certain nombre d'aides sociales en faveur de l'enseignement émanant du Ministère de l'Education et de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de la Navigation Intérieur sous la forme d'allocations de scolarité et de participation aux frais de transports semblent avoir joué un rôle important dans la progression de la scolarisation des enfants bateliers. Nous n'avons plus dans le groupe B de cas de scolarisation quasi nulle comme en A.

Toutefois, les dépenses occasionnées par la scolarité des enfants sont encore lourdes. Même si l'administration estime avoir minimisé le coût de la pension en internat, la scolarité gratuite n'est pas encore une réalité pour les bateliers.

Les dépenses se ressentent surtout au niveau des frais de transport pour accompagner et venir chercher les enfants.

"Souvent, on est en Hollande, ça nous fait 100.000 F à chaque fois", nous a dit un jeune batelier, père de 3 enfants. Peu de parents ont la possibilité d'envoyer leurs enfants dans une famille parce que la pension chez un correspondant à terre coûte trop cher, ou parce qu'ils ne possèdent pas de parents ou d'amis qui pourraient héberger leurs enfants.

Sur le plan affectif, il faut noter que la solution d'hébergement chez les grands parents qui ont servi de parents à certains jeunes du groupe A est de moins en moins possible. Le nombre de bateliers qui arrivent à l'âge de la retraite et continuent à naviguer car ils ne possèdent pas les moyens de débarquer, tendant à augmenter dans le temps. Les conditions d'hébergement dans les internats sont très variables d'un établissement à l'autre et pour certains, l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés tend à dégrader les conditions d'accueil.

Au niveau des visites à l'internat, malgré les frais entraînés par les déplacements de plus en plus lointains (pratique de l'exploitation), les parents viennent voir leurs enfants plus souvent, nous a dit une éducatrice d'ENPD, surtout ceux qui ont une voiture.

Sur le plan culturel, la distance entre le milieu d'à terre et le milieu d'à bord tend à diminuer, nous dit cette même éducatrice.

"A l'arrivée, ils sont nettement plus au courant de ce qui se passe à terre qu'avant, le vocabulaire a évolué. Il y a la télévision, le cinéma, évidemment. Il y a des différences entre les enfants, certains sont toujours aussi perdus, leurs parents ne leur ont rien appris, d'autres sont très à l'aise. On voit les différences quand ils rentrent de congés, ils parlent de ce qu'ils ont vu, les programmes de télé, les films ou alors seulement du bateau".

Nous pensons pour notre part que l'évolution entre les deux groupes d'âge révèle une accentuation de la différenciation du vécu de la scolarisation entre les sous-groupes. D'un côté, les enfants hébergés dans des conditions favorables chez des amis ou dans un internat privé, recevant des visites régulières de leurs parents dont les valeurs tendent de plus en plus à se rapprocher des valeurs des classes moyennes d'à terre. Ces enfants sont issus de famille ayant un outil de travail compétitif et dont le revenu d'exploitation est correct.

A l'opposé des enfants qui ne peuvent plus être hébergés à terre chez les grands parents, le sont dans des internats, en reçoivent que peu de visites de leurs parents et n'ont, lors de leur sortie, aucun contact avec le monde d'à terre mais rejoignent le bateau et des conditions de vie difficiles dues à une exploitation en déficit et des parents qui rejettent d'autant plus le monde d'à terre qui la juge responsable de sa famille. Cette différenciation se confirmera au niveau de la scolarité. On retrouve par ailleurs en B, comme nous l'avions vu en A, des expériences positives et des expériences négatives de la scolarisation, comme le démontrent ces deux récits de vie concernant cette période.

B 220.

*"J'avais du y aller plus tôt à l'école, mais la seule possibilité c'était l'Enfance Batelière à Conflans. C'était pratique parce que mes parents faisaient les sables. Ils passaient régulièrement 2 ou 3 jours en face de l'école. Seulement, à l'époque en 1967 il y avait tellement d'enfants que j'ai pu entrer qu'à 8ans. Mes parents m'avaient préparé à l'école en me disant que c'était pour mon avenir, ce que c'était l'internat tout ça très gentiment. J'avais déjà un cousin qui était là depuis 2 ou 3 ans et je suis entré avec un copain. Mon cousin nous a accueilli, on a pas pleuré parce qu'il ne fallait pas pleurer. On a été très bien reçu, tout de suite on nous a emmené vers la table de ping pong, on a pas eu le temps de réfléchir. Le directeur, à l'époque, tout le monde l'appelait tonton. Il se donnait beaucoup de mal pour que les petits qui entraient n'aient pas le temps de réfléchir, de penser*

qu'ils venaient de quitter leurs parents à 8 ans. C'était quand même un changement radical par rapport à la vie à bord, mais on s'est retrouvé dans un climat très chaud, très famille.

B 216.

"Pour moi, l'école a été une obligation et rien d'autre. S'il n'y avait pas eu le problème des allocations familiales, je crois que j'y aurais pas été. À 5 ans 1/2 se retrouver dans un bâtiment sinistre avec plein d'autres gosses qu'on connaît pas, c'est pas drôle. N'importe comment, moi, l'école m'intéressait pas. Ça me plaisait pas et j'apprenais rien du tout. Quand on est marinier de toute façon, on n'a pas besoin d'école. Quand je suis sorti du C M 2 à 10 ans, j'étais bien content de rentrer au bateau ...!

#### De la scolarisation à la scolarité

Il apparaît tant au niveau des statistiques que dans l'analyse des données recueillies au cours de notre recherche que la population des enfants de batelier est en voie de scolarisation complète, tout au moins au niveau du primaire.

Comme nous le disait M.D, chargé de la scolarisation et de l'apprentissage des enfants de bateliers depuis la libération :

"Le problème de la scolarisation semble bien résolu au niveau du primaire, j'ai constaté une nette amélioration entre 1969 et 1979. En 1969, on comptait encore une forte proportion d'analphabètes dans la batellerie qui répugnait à envoyer leurs enfant à l'école ou aux classes de passage. L'internat était présenté comme un bagne. En 1979, c'est plus pareil. Mais les parents répugnent à scolariser les enfants à 6 ans. Le placement familial qui était la solution pour un certain nombre de problèmes affectifs, est par contre en diminution, parce que plus ça va, plus les vieux ne débarquent plus, plus ils continuent leur activité au ralenti parce qu'ils ne peuvent vivre à terre avec ce qu'ils ont".

Pour conclure sur ce problème de la scolarisation, nous pouvons dire que si l'obligation scolaire pour les enfants de marinières s'est vue imposée des délais importants quant à la satisfaction de ses exigences, elle semble actuellement résolue sur le plan des équipements. Toutefois, les conditions dans lesquelles elle se réalise ne sont pas toujours favorables à une véritable réussite sur le plan de l'intégration scolaire, dans le domaine matériel, éducatif, socio-culturel et affectif. Si ces conditions étaient regroupées, l'enfant supporterait mieux les frustrations de la séparation, et les frustrations de la vie quotidienne d'interne.

Les problèmes se poseront d'une façon encore plus aiguës, comme nous allons le voir au niveau du secondaire, ou si quelques enfants ont la chance de pouvoir poursuivre une scolarité normale, des études secondaires complètes, de par la situation aisée de leurs parents, de par des conditions de vie privilégiées la majorité voit sa carrière scolaire s'arrêter à la fin du premier cycle secondaire ou même à la fin du cycle élémentaire. Le métier de batelier représentant alors le seul objectif et la seule possibilité.

L'augmentation de la scolarisation au niveau primaire au delà d'un recul de l'analphabétisme, qui a été longtemps le lot de cette population marginale, traduit un phénomène plus général que nous verrons s'affirmer au cours des chapitres suivants, consacrés à la scolarisation secondaire, la formation professionnelle et l'insertion socio-professionnelle. En effet, comme dans certaines sociétés non industrielles et comme dans les sociétés paysannes encore très récemment, on assiste dans la batellerie, à travers ce phénomène, à la diminution du rôle de la famille dans la socialisation de l'enfant. L'augmentation du taux de scolarisation, de la durée de la scolarité consomme une rupture entre la famille et l'enfant et par la suite entre la famille et le métier.

L'enfant échappe de plus en plus à la famille comme seul agent de socialisation pour entrer dans le système qui échappe à celle-ci et sur lequel elle n'a aucune maîtrise.

La durée de la scolarité et ses variations à l'intérieur du groupe seront autant d'indicateurs de cette tendance et de son développement suivant la position sociale des parents

#### B - Scolarité primaire des enfants de bateliers

Comme pour les autres groupes socio-professionnels, en dehors des problèmes spécifiques liés à leur non sédentarité, les attitudes et les pratiques des Artisans Bateliers vis-à-vis de la scolarité s'articulent essentiellement autour du niveau scolaire des parents de leur niveau de revenu et de la signification de la scolarité par rapport au projet professionnel qu'ils peuvent avoir pour leurs enfants. Si pour d'autres catégories socio-professionnelles artisans, commerçants, paysans, le problème de la scolarité, de sa durée et de sa nature se pose de plus en plus au niveau de la fin du premier cycle du secondaire, pour les artisans bateliers qui ont connu sur le plan de la scolarisation un retard certain, dû à la fois à leur non sédentarité et à l'absence d'établissements scolaires adaptés à leurs besoins, la question se pose, dès la scolarité primaire. Si l'on prend comme référence le modèle traditionnel du comportement de l'artisan batelier, à cet égard, tel que nous l'avons évoqué plus haut, le père considère dans la plupart des cas que son enfant, qui va devenir batelier comme lui, n'a pas besoin de plus de scolarité qu'il n'en a eu et qu'il lui suffit d'apprendre à lire et à écrire.

Bien au contraire, le départ pour l'école, le surcroît d'instruction que l'enfant y acquerrait risque de remettre en question la continuation du groupe (risque de sortie du métier), et les rapports entre parents et enfants (le père ne détenant plus seul le savoir basé sur la savoir-faire professionnel).

L'éducation que les enfants reçoivent à l'école échappe au contrôle des parents. Eux-mêmes n'ont été à l'école que quelques années, le maximum de leur formation s'est passée sur le bateau en famille.

Une réflexion d'un père artisan batelier reflète cette attitude de défiance envers l'école.

"On nous prend nos enfants et on n'en fait rien, on met les enfant à 6 ans à l'école, ils ressortent à 12 ans, on les a jamais et puis ils nous reviennent comme des étrangers".

Cette attitude outrancière des artisans bateliers vis-à-vis de la scolarisation, on la retrouve à un degré moindre et après le cycle du secondaire chez les paysans ou chez les artisans.

Comme le note D. BERTAUX, dans "Destin Personnels et Structure de Classe" et comme le confirme F. GRESLES dans son livre sur les travailleurs indépendants :

"Les artisans propriétaires de leur moyen de production ainsi que les paysans ont souvent un niveau de scolarité faible par rapport à ce que laisserait prévoir leur niveau de revenu moyen, ceci s'expliquerait par la signification que peut avoir pour eux l'acquisition d'un diplôme. Cette signification étant très différente selon que les enfants sont destinés par leur famille à un avenir de salarié ou à un avenir de propriétaire exploitant. Au fils que l'on destine à reprendre la ferme, le commerce ou la petite entreprise à quoi servirait-il de poursuivre un parcours scolaire dénué de sens. La réussite scolaire aurait un effet négatif ne pouvant que les conduire vers un autre destin".

F. GRESLES note d'autre part que si l'on compare le niveau scolaire des travailleurs indépendants, il est en moyenne à âge égal assez proche des employés, mais que s'ils souffrent d'un certain complexe c'est qu'ils prennent pour référence les autres membres des classes moyennes tels que les cadres moyens qui ont un niveau de diplôme bien supérieur au leur tout en ayant un revenu moyen mais moins élevé.

Dans le cas de l'artisanat batelier, le raisonnement outrancier que nous avons présenté plus haut n'est pas partagé par tous les artisans. mais il a pour base une réalité de la profession qui est en évolution.

A savoir que pour les tenants de ce discours, toute période passée par l'enfant à l'extérieur du bateau est d'autant de perdu pour l'acquisition d'un savoir-faire sur le tas qui lui servira dans l'exercice de son futur métier, ce qui implique évidemment une reproduction obligatoire.

a) Scolarité et variations : données globales

Au niveau global, nous avons constaté que pour les bateliers artisans, comme pour les autres catégories d'artisans, le niveau scolaire était en nette progression. Nous verrons ce point plus en détail dans le chapitre suivant consacré à l'enseignement secondaire et à la formation professionnelle. Nous pouvons, dès maintenant, noter à la lumière des résultats des recensements de 1968 et de 1975 une progression de ce niveau scolaire.

. En 1968, 33 % des hommes de 17 à 30 ans possèdent le CEP et 0,9 % le BEPC.

. En 1975, 35 % des hommes de 17 à 30 ans possèdent le CEP et 2,3 % le BEPC.

A la lecture des itinéraires scolaires (en annexe) des membres des deux groupes, A et B, auprès de qui nous avons recueilli des récits de vie, nous avons pu constater un progrès global de la scolarisation et, de sa précocité et de la durée de scolarité moyenne entre les deux groupes, A et B.

Ce progrès s'explique par l'apparition d'un certain nombre d'éléments favorables dans cette période intermédiaire création de nouveaux établissements publics, bourses, contrôle plus strict de l'obligation scolaire pour le paiement des allocations familiales, etc. Mais au delà de ce progrès du groupe, on peut noter des différenciations des pratiques et des attitudes.

b) Différenciation des attitudes et des pratiques

À l'intérieur de chacun des groupes d'âge, A et B, on note une nette différence de scolarité entre ceux qui reproduisent à terme la profession ou qui ont le projet de la reproduire et ceux qui ne la reproduisent pas.

À l'intérieur du groupe de ceux qui reproduisent à terme le métier on a une différence de durée de scolarité que l'on retrouve en A, mais surtout en B, et qui est liée essentiellement à la conscience qu'ont les parents de la pratique future du métier, conscience qui est fortement marquée par la situation matérielle des parents dans la profession au moment de la décision à prendre vis-à-vis de la scolarité.

Pour ceux qui croient que le métier restera ce qu'il est, qu'il ne va pas changer et qui continuent l'exploitation familiale avec un matériel de plus en plus obsolète ; la scolarité reste toujours un élément superflu, on envoie les enfants tardivement à l'école et on les déscolarise dès que possible, sans se poser la question de la survie à terme de ce type de pratique du métier.

Ceux qui envisagent l'avenir du métier, avec optimisme, parce qu'ils sont eux-mêmes dans une position privilégiée, sentent la nécessité d'un certain niveau scolaire et d'une formation professionnelle techniquement et commercialement plus avancée et tendent à pousser leurs enfants à continuer leur scolarité.



Ces deux optiques de l'avenir du métier se résument dans les deux phrases ci-dessous.

Ceux qui continuent le métier mais sont dans une position économique défavorable pensent que :

"Le métier de marinier, c'est foutu, les petits comme nous, dans cinq ans, il n'y en a plus, je ne veux pas dénigrer la profession, mais la mentalité se détériore, on en revient toujours au poussage. Seuls les hommes travaillent, on tend à pousser au salariat et les gosses à l'école on les pousse à apprendre un tas de choses qui ne leur serviront pas. Autant qu'ils restent avec nous, plutôt que de leur faire suivre des études".

#### A l'opposé

"Si le métier a une chance de survie, grâce aux puissants atouts qu'il détient en ce moment, tout doit être mis en oeuvre pour faire du futur batelier un véritable chef d'entreprise, capable d'une saine gestion individuelle et collective, sachant lui-même diriger les réformes qui lui sont nécessaires, au plus grand profit de son activité. Dans cette perspective, l'enseignement général comme l'enseignement technique, ont beaucoup de choses à apporter à nos enfants et à l'avenir de la profession".

Nous illustrerons ces différentes variations par des extraits de récits de vie.

#### c) Récits de vie

Différenciation des attitudes et des pratiques envers la scolarité suivant les projets de reproduction ou de non reproduction du métier et du statut :

##### Groupe A

- A 24. Projet de reproduction des parents - jeune reproducteur.  
Artisan batelier. Famille : 2 enfants. Bateau tractonné motorisé en 1967.

*"Mes parents, eux, l'école, ils s'en foutaient et moi aussi d'ailleurs, mon avenir c'était le bateau. Je suis resté au bateau entre la naissance et 19 ans, sauf un an où j'ai été à l'école entre 11 et 12 ans. A ce moment-là, le bateau était au chantier pour réparation".*

- A 174. Projet reproducteur. Jeune C/ à la part bateau des parents.  
Famille de 4 enfants. Bateau tractonné en 1968.

*"Mes parents n'avaient jamais été scolarisés, ils ne voyaient pas tellement l'utilité de la chose. En définitive, j'ai été à l'école à 9 ans et j'en suis sorti à 13 ans, sans rien. L'école ne m'intéressait pas, je voulais retourner au bateau".*

A 214. Projet reproducteur. A terre, salarié. Navigation industrielle. Famille de 5 enfants. Bateau bois tracté jusqu'en 1969.

*"Entré à l'école à 7 ans 1/2, j'en suis sorti à 11 ans 1/2 en C E 2. Je voulais pas continuer et mes parents ne me poussaient pas non plus. Je voulais être marinier et pour être marinier, on trouvait qu'il n'y avait pas besoin d'ins-truction".*

Ces familles ont développé envers l'école une attitude que l'on présente en général idéal, typiquement, comme une attitude commune à tous les bateliers artisans.

Dans ce modèle, le père considère que son enfant, qui doit en principe devenir batelier comme lui, n'a pas besoin de plus de scolarité qu'il n'en a eu, et que bien au contraire, le départ pour l'école comme tout contact extérieur au groupe, menace la survie de celui-ci. Toute période passée à l'extérieur du bateau à acquérir un savoir non nécessaire au métier (A 174 - A 24) est autant de perdu pour l'acquisition d'un savoir faire sur le tas qui doit servir à la reproduction du métier.

Ces attitudes et ces pratiques s'opposent pour les mêmes groupes d'âge à celles des parents qui n'envisagent pas obligatoirement la reproduction du métier pour les enfants.

A 78. Famille de 3 enfants. Père propriétaire d'un automoteur. Non reproducteur. Chauffeur SNCF.

*"J'ai préparé mon C.P au bateau avec ma mère. Mes parents pensaient que le métier était foutu, leur bateau était pas terrible, ils voulaient qu'on abandonne le métier et pour cela, il fallait aller à l'école".*

Toutefois même à l'intérieur des reproducteurs à terme, on trouve des différences de perspectives. Si ils constituent une exception en A (voir itinéraire scolaire A 218), à l'intérieur du groupe B les différenciations des pratiques et des attitudes envers la scolarité des reproducteurs vont s'accroître. Dans un contexte général de progression de la scolarisation et de prolongation de la scolarité on retrouvera à l'intérieur du groupe de ceux qui destinent leurs fils à la reproduction du métier, deux tendances totalement opposées.

L'une très proche du modèle idéal de reproduction en dépit du changement des possibilités de cette reproduction, et rejetant la scolarité comme non compatible avec le métier :

#### Groupe B

B 219. Famille de 4 enfants. Mère décédée. Père artisan salarié, lui matelot.

*"C'était pas drôle. Mes parents m'ont mis à l'école à 6 ans. Quand ma mère est morte, j'avais 12 ans. Je suis rentré au bateau, je voulais travailler avec mon père. Et puis, lui était d'accord avec moi. Pour être marinier, pas besoin d'école"*

B 216. Famille de 7 enfants. Père décédé. 38 m 50 automoteur.

*"Mes parents m'ont fait entrer à l'internat à Lille à 5 1/2 ans J'en suis sorti en C.M 2 et je suis rentré au bateau à 11 ans. Mes parents pensaient comme moi quand on est marinier on a pas besoin d'école".*

B 172. Famille de 6 enfants. Père artisan puis salarié. Lui salarié.

*"J'ai été à l'école de 6 à 13 ans, puis j'en suis sorti sans diplôme. J'en avais assez et mon père disait pour être batelier, y a pas besoin d'école".*

Les trois jeunes qui constituent dans le groupe B des exceptions, alors qu'à l'inverse dans le groupe A, c'est le modèle inverse qui est le plus marginal sont d'autant plus défavorisés que le contexte global a changé et que plusieurs d'entre eux ne pourront à terme reproduire le métier et surtout le statut de leur père.

A l'opposé, on trouve dans le groupe B, à l'intérieur des reproducteurs des parents qui ont une conception différente du métier et du rôle de la scolarité.

B. 120. Famille de 2 enfants. Père propriétaire d'un convoir poussé de 2 200 tonnes.

*"J'ai eu des problèmes pour m'adapter à l'internat, mais mes parents voulaient que je continue, ils m'ont mis dans un établissement privé. Maintenant, pour être batelier, il faut faire des études".*

B 130. Famille de 2 enfants. Père propriétaire d'un bateau de 50 m automoteur pousseur.

*" Mes parents m'ont envoyé à l'internat dès 6 ans 1/2 et j'ai continué comme ça jusqu'à 18 ans. Ils pensaient qu'il fallait faire des études au cas ou, et que de toute façon pour continuer le métier il fallait en savoir plus qu'avant".*

B 18. Famille de 3 enfants. 2 bateaux

*"Mes parents ont toujours voulu que je travaille à l'école car le métier de batelier, c'était pas sûr. Pour, ça me disait pas grand chose d'être à l'école de 6 à 18 ans et toujours en internat".*

#### d) Modèles de pratiques et d'attitudes envers la scolarité

A travers les attitudes globales développées envers la scolarité qui en influenceront la durée et la nature et que nous développerons au cours du chapitre suivant, nous voyons apparaître, dès le stade du primaire, un certain nombre de modèles de pratiques et de comportement des familles.

#### Les reproducteurs

C'est à dire ceux des parents envisagent à terme la continuation du métier par leurs enfants.

- 1°) Les reproducteurs "avancés" qui considèrent que le développement du métier exige une scolarité accrue et une formation professionnelle avancée.
- 2°) Les reproducteurs traditionnels proche du modèle idéal typique qui considèrent que la scolarité n'est pas nécessaire pour continuer le métier.

#### Les non reproducteurs

Qui, dans l'ensemble, considèrent que la scolarité est nécessaire à la sortie du métier. Mais à l'intérieur de ce groupe, on trouvera (surtout au niveau du secondaire et de l'enseignement professionnel) deux tendances :

- 1°) Ceux qui leur font suivre des études plus longues.
- 2°) Ceux qui tendent à engager ses enfants dans un circuit d'enseignement professionnel court (CAP, etc).

Si on essaye de distinguer dès maintenant les causes de différenciation de ces pratiques, on voit apparaître quatre groupes de familles batelières qui se spécifieront tout au long de cette recherche.

Les R (1) plus fréquents en B qu'en A, qui ont une pratique innovatrice un matériel en bon état et qui pourront assumer en grande partie la reproduction du métier par leur fils par l'aide à l'installation.

Les R (2) fréquents surtout en A et persistent en B qui ont une pratique routinière du métier, un matériel obsolète et dont les enfants auront à terme du mal à réaliser leur projet de reproduction du métier.

Les NR (1) plus fréquents aussi en B qu'en A qui souvent continuent à naviguer avec une exploitation relativement rentable, mais qui voient la nécessité pour leurs enfants d'envisager un autre avenir, ceux la rejoignent dans leur comportement celui des classes moyennes salariées et tendrait à faire suivre à leurs enfants un enseignement général et professionnel plus long, sanctionné par un diplôme.

Les NR (2) plus fréquents avec le développement de la crise en B qu'en A, qui ont en partie été obligés de débarquer dans des conditions difficiles et qui essaient d'intégrer leurs enfants au monde d'à terre et qui rejoignent par leurs pratiques le milieu ouvrier non spécialisé.

Chapitre III

DE L'ADOLESCENCE à L'AGE ADULTE

---

SCOLARITE SECONDAIRE ET APPRENTISSAGE

---

De l'adolescence à l'âge adulte : scolarité secondaire et apprentissage

Dans le modèle traditionnel de production et de reproduction du groupe, tel que nous l'avons présenté dans le chapitre I, la jeunesse du fils de batelier se déroule comme suit :

- . Dès la fin de sa scolarité primaire, des fois même avant, ayant obtenu ou non un diplôme sanctionnant cette scolarité, l'adolescent remonte à bord du bateau où il va faire sur le tas son apprentissage du métier, fournissant ainsi une nouvelle main d'oeuvre gratuite à l'exploitation familiale. Cette période d'apprentissage durera en général jusqu'au service militaire, seule période extérieure au milieu. De retour du service militaire, le jeune s'installera à son compte, aidé en cela par sa famille, soit par le leg de l'instrument de travail que constitue le bateau, soit par une aide financière sous la forme de prêt remboursable progressivement.

Ce modèle traditionnel de la période d'adolescence et de jeunesse du fils batelier correspond-t-il à la réalité des pratiques telles que nous avons pu les saisir à travers les récits de vie ?

En fait, il nous semble comme nous le démontrerons par la suite, que si pour Pierre BOURDIEU (22) la jeunesse n'est qu'un mot qui recouvre des réalités différentes suivant les classes, il n'en est de même pour les fils de bateliers qui n'ont pas une jeunesse stéréotypée, mais des jeunesses variant suivant un certain nombre de facteurs que nous avons tenté d'appréhender à travers le recueil des récits de vie.

Pour BOURDIEU, le terme de jeunesse qui recouvre des conditions d'existence différentes suivant les conditions socio-économiques, est un abus de langage. Les positions extrêmes étant celles de la jeunesse de l'étudiant bourgeois et celle du jeune ouvrier qui n'a pas eu d'adolescence.

L'entrée dans le monde des adultes, dans le monde du travail, écrit BOURDIEU, se fait plus ou moins tardivement suivant les classes et modifie les conditions de la jeunesse.

Cette jeunesse qui, pour les fils de bateliers artisans comme pour les autres groupes sociaux, s'étend biologiquement entre l'enfance et la maturité, partagée entre l'école et l'apprentissage du métier et dont l'adolescence constitue la première partie, cette jeunesse n'est pas la même pour tous, ni sur le plan quantitatif (entrée plus ou moins précoce dans le monde du travail considéré comme le monde des adultes), ni sur le plan qualitatif, contenu et vécu des différentes périodes (période insouciante de l'école, période plus dure de l'apprentissage du métier).

Elle varie, tant à l'intérieur du même groupe d'âge, que dans le temps à travers les deux groupes que nous avons choisi comme population d'étude.

Ce sont des variations autour du modèle traditionnel que nous avons tenté de saisir tant au niveau de la scolarité que de l'apprentissage du métier.

A 13 ans, l'un sera à bord du bateau remplaçant sa mère au passage des écluses, l'autre sera à l'école primaire, un troisième en 5ème dans un internat.

Nous évoquerons successivement dans ce chapitre les deux contenus aux dimensions variables de la jeunesse des fils de bateliers, la scolarité et l'apprentissage du métier.

## 1 - La scolarité secondaire des fils d'artisans batelier

### A - L'obligation scolaire jusqu'à 16 ans

#### . La législation

Le 19 juin 1963, le Ministère de l'Education Nationale, dans une déclaration du gouvernement sur les problèmes de l'enseignement précisait :

"Le but de la Réforme de l'Enseignement, tant de fois tenté, que la 5ème République a su commencer à mettre en oeuvre et que des mesures nouvelles doivent bientôt compléter, est bien celui-ci : substituer à un clivage fondé sur la situation sociale, sur la fortune, sur la géographie ou tout simplement sur le hasard, une véritable orientation mettant chaque enfant, riche ou pauvre, urbain ou rural, sur la voie où l'appellent ses aptitudes intellectuelles ou ses dons".

J.O du 20 juin 1963.

Douze ans après cette déclaration pleine de promesses, il semblerait que pour cette minorité que représentent les enfants de bateliers, aucune structure satisfaisante, répondant aux vœux du Ministère, ne soit réellement en place. L'objectif général de la Réforme du 6 janvier 1959, à savoir la démocratisation de l'enseignement afin de permettre à tous les élèves la réalisation de toutes leurs possibilités, est négligé et paraît écarté pour le cas de ces "marginiaux" que sont les marinières.

Cet abandon s'est fait ressentir davantage encore après la Réforme de 1963, créant les Collèges d'Enseignement Secondaire, donc lors de l'entrée des élèves en cycle d'observation. Si les structures du cycle élémentaire étaient en place depuis quelques années, celles de ce premier cycle restaient à créer, tenant compte des caractéristiques de la profession.

La dernière réaction officielle du Ministère de l'Education Nationale date de juin 1973,

"En ce qui concerne le second degré, des établissements (CES et lycées) ont été désignés, en accord avec les académies d'implantation des écoles nationales du 1er degré.

Ils accueillent en internat et prennent en charge pendant les week-end et les petites vacances les enfants des marinières. Ainsi, ce dispositif d'accueil et en particulier les mesures prises récemment en faveur des élèves fréquentant les établissements du premier cycle, doivent permettre de résoudre les problèmes les plus immédiats que pose aux marinières la scolarisation de leurs enfants".

J.O n° 71 du 12 octobre 1973.

Les solutions proposées par le Ministère, si elles avaient connu une application rationnelle, auraient certainement trouvé l'approbation des marinières. Malheureusement, la réalité des faits nous fait assister à une insatisfaction totale de la part de la communauté batelière. Les établissements du second degré existent mais ils ne sont nullement adaptés aux enfants de parents sans domicile fixe. Des internats, peu nombreux, fonctionnent, mais la plupart obligent les enfants à sortir durant les week-end et aucun ne les accueille aux petites vacances. Il n'existe aucune souplesse pédagogique ou administrative à ce niveau. Les marinières ne peuvent accepter ces conditions. Ils expriment ainsi leur point de vue sur la question :

"Il y a beaucoup de réunions, des écrits, et on commence à tourner en rond comme des chevaux de cirque. On se fiche de nous. On nous promet beaucoup de choses. Qu'est ce qu'on attend ? Dans la situation actuelle, nos enfants n'ont aucune chance d'accéder à une éducation normale".

#### Les structures en place

##### Les besoins

Nous évoquerons ici les résultats de l'enquête auprès des parents, organisée par l'Office National de la Navigation en 1974. Au niveau du 1er cycle du 2° degré, en considérant la situation actuelle des enfants scolarisés, on remarque que 41 % d'entre eux suivent les cours dans des Collèges d'Enseignement Secondaire avec internat, alors que les parents expriment le souhait d'un pourcentage double. 26 % sont placés dans des familles d'accueil, 10 % se trouvent dans des établissements privés et 23 % suivent des cours par correspondances.

Ce dernier pourcentage au niveau des cours par correspondance paraît très élevé et est fait état d'une situation caractéristique du milieu. Beaucoup de parents, face aux difficultés, ne peuvent que démissionner et retirer leurs enfants du système scolaire normal. L'enfant retourne au bateau et jusqu'à 16 ans sera inscrit à l'enseignement par correspondance. Un système de formation professionnelle, grâce à des C.F.A spécifiques à la profession, peut alors intervenir. Nous en parlerons dans la partie de ce chapitre consacrée à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

L'enquête de l'O.N.N fait ressortir également que 82 % des parents aimeraient que leurs enfants accèdent aux collèges d'enseignement



secondaire avec internat, 11 % préféreraient un placement à terre, 5 % une scolarité en internat privé et 2 % opteraient pour le CNTE. Les 2 % comparés aux 23 % actuels n'appellent aucun commentaire ...

L'évaluation des besoins quantitatifs peut être réalisée selon deux approches :

- . D'après l'enquête O.N.N, 41 % des enfants ayant fait l'objet d'une réponse, sont scolarisés en 2° degré C.E.S. Le pourcentage double est souhaité, étant donné qu'actuellement 250 places d'internat sont occupées, les besoins résultant de cette première évaluation seraient de l'ordre de 500.
- . D'autre part, si l'on considère que 1 500 places environ sont nécessaires pour le 1er degré et que la durée de la scolarité est de 6 ans (ou 5 ans) contre 4 ans dans le 2° degré, que les intentions de poursuivre les études en 1er cycle par la formule des internats sont comparables avec les souhaits du premier degré, le nombre de place nécessaire devrait être de près de :  $1\ 500 \times \frac{2}{3}$ , soit 1 000 places.

Une évaluation moyenne des besoins d'hébergement pour le premier cycle du second degré se situerait dans la fourchette 500 - 1000. Ce nombre ira en augmentant, compte tenu du recrutement des enfants bateliers et de leurs intentions scolaires. Il faut arriver à combler toutes ces lacunes et satisfaire aux revendications légitimes des marinières.

#### L'enseignement actuel dans les C.E.S

Pour répondre à la demande de la profession, appuyée par son Ministère de tutelle, l'Education Nationale a tenté de résoudre le problème de la scolarisation au niveau du second degré en désignant des établissements de l'enseignement secondaire en mesure d'accueillir ces enfants aux besoins particuliers. Les résultats de cette méthode sont inégaux et particulièrement insuffisants pour satisfaire les souhaits des familles batelières ; plus de la moitié des enfants âgés de plus de douze ans ne peut bénéficier des mesures mises en place par l'Education Nationale. Ceux qui actuellement fréquentent les Collèges d'Enseignement Secondaire sont victimes d'une organisation non adaptée à leurs statuts. Ces difficultés ont pour conséquence une réussite scolaire médiocre, une lassitude évidente à l'égard de la vie d'interne. Très souvent, un prompt retour à la péniche familiale est nécessaire, excluant tout désir d'insertion socio-professionnelle à terre.

Un questionnaire adressé à quelques établissements se proposait de préciser :

- . le comportement des enfants bateliers dans les internats de C.E.S.

- . leurs besoins et leurs problèmes d'adaptation
- . leur capacité d'intégration socio-scolaire
- . éventuellement des propositions-remèdes concrètes.

Les problèmes qui semblent se poser se situent essentiellement au niveau de :

#### L'intégration socio-scolaire au niveau du C.E.S

L'enfant de marinier ayant déjà un long passé d'interne et arrivant dans ce milieu scolaire nouveau, se retrouve devant les mêmes difficultés qu'au moment de son admission à l'E.N.P.D, accentuées par le fait de l'absence de toute organisation sécurisante.

"Lorsque je suis arrivé au CES, j'étais perdue. Il y avait tellement d'élèves, presque pas de filles. On m'a montré ma chambre à coucher. C'était un dortoir de 45 lits, moi qui avait connu les petites chambres à l'Ecole Nationale, je ne pouvais y croire. J'avais peur et j'ai longtemps pleuré".  
(une enfant batelière à la rentrée).

Une nouvelle double adaptation est donc demandée au jeune marinier : faire face aux exigences d'une nouvelle vie d'interne absolument dénuée de tout statut familial et s'adapter à une organisation scolaire inconnue. L'interne trouve rarement une aide auprès des adultes. Sans avoir fait l'apprentissage de l'autonomie, il doit être en mesure de réagir seul, dans cet univers où souvent il n'est plus considéré comme une personne, mais comme une étiquette.

Changer de professeurs toutes les heures le déroutent. L'enfant se rend compte, là aussi, qu'il ne peut se confier à un adulte précis. Cette impression de solitude peut être la source d'un blocage dont les répercussions sont sensibles au niveau de la scolarité et du travail scolaire.

"Ici, on est toujours seul. Si l'on s'occupe de vous, c'est pour vous faire des reproches. La première année est très dure".

L'année de 6ème est souvent une année d'échec, l'enfant concentrant ses efforts sur une réelle adaptation à la vie d'internat.

#### La vie d'internat

L'organisation des internats de CES est à l'origine de :

- . l'inadaptation scolaire temporaire des jeunes
- . l'insatisfaction des parents

Les conceptions architecturales, les conditions matérielles de vie ne sont pas pensées pour répondre aux exigences d'un enfant arrivant au seuil de la puberté. Les grands dortoirs, les foyers

anonymes, l'absence de tout local d'isolement, les salles d'eau collectives, représentent des structures inefficaces quant au développement de la personnalité. L'interne est seul à résoudre des problèmes personnels et cependant, par opposition, l'institution provoque une trop grande dépendance par rapport aux règlements, entraînant ainsi une carence d'autonomie et de responsabilité. A l'intérieur du groupe de vie trop important, il n'échappe à la solitude.

L'attitude arbitraire constatée chez quelques surveillants peut également provoquer des traumatismes graves. L'absence d'éducateurs, de confidents est une source d'inquiétudes pour le jeune batelier. Beaucoup de responsables de groupe de vie sont dépourvus de toutes qualités élémentaires. Souvent, ils se trouvent écartelés entre la crainte de l'Administration et celle des élèves. Avant tout, il faut éviter tout incident fâcheux. Des attitudes fortement préjudiciables aux enfants sont alors adoptées : répressions, punitions, privations de toutes sortes ...

"On ne peut pas discuter avec le pion. On a toujours l'impression d'être en faute !"

Pourquoi oublier que c'est vers l'âge de 13/14 ans que l'enfant nécessite et souhaite un coin personnel ? Où peut-il dissimuler ses secrets, s'isoler, sortir d'une ambiance de collectivité souvent pénible à supporter dans un pareil contexte ?

Les avis des différents surveillants généraux d'internats se rejoignent pour dénoncer ces conditions de vie, et sont unanimes à affirmer qu'elles nuisent considérablement à l'intégration socio-scolaire des enfants de bateliers. De petites chambres favorisant une vie personnelle réelle représentent une solution logique pour tendre vers cet objectif. Des lavabos individuels, des salles à manger intimes, un aménagement bien pensé apporteront leur contribution.

Cependant, ne perdons pas de vue la mise en place d'une véritable action éducative. Les conditions matérielles à elles seules ne suffisent pas ; elles doivent être complétées par des mesures éducatives, sociales et culturelles. Les surveillants devront être de véritables éducateurs, présentant les plus grandes garanties, tant en ce qui concerne leur valeur personnelle que leur culture psychosociologique et psycho-pédagogique. Ce personnel devra être préparé à sa tâche et c'est à l'Education Nationale de s'en occuper.

La nécessité d'une large ouverture de l'internat sur le monde extérieur ne fait aucun doute. L'établissement doit permettre aux jeunes bateliers des contacts étroits avec la vie extérieure. Ces relations existent au niveau du système scolaire où les marinières se retrouvent avec des enfants de toutes origines. Mais ce n'est pas suffisant. A l'internat aussi, ce brassage est indispensable. Des activités hors de l'institution doivent être suscitées. L'organisation des loisirs devra être élaborée en fonction de ces facteurs.

L'entretien d'un réel esprit coopératif, les conditions pour une réussite scolaire convenable, dépendent d'abord de l'ambiance à l'internat.

### Répercussions sur la scolarité

Les principaux des Collèges d'Enseignement Secondaire sont, dans leur majorité, d'accord pour dénoncer la médiocrité de la réussite scolaire chez les jeunes marinières. Des redoublements ou orientations différentes s'avèrent nécessaires pour la plupart des cas. Ces échecs à l'admission en CES sont attribués à cette double adaptation école-internat, différent de celle qu'ils ont déjà connue. Des difficultés apparaissent également à l'entrée en 4<sup>ème</sup>. Les causes en sont une lassitude au statut d'interne, une carence affective trop longue. Une impression de claustrophobie, d'isolement d'abandon se développe chez les jeunes

Le pourcentage de redoublement de la classe de départ, la 6<sup>ème</sup>, est très important chez les enfants de bateliers. Un tableau nous donne les résultats numériques d'une observation suivie dans le cadre d'un établissement du second degré avec internat et met en évidence "les péripéties scolaires" dans ce premier cycle. Le pourcentage des abandons n'est pas négligeable.

Les données de l'étude que nous avons énumérées ci-dessus datent de 1975/76, mais à part la mise en place d'un internat du second degré à Conflans Ste Honorine, en cours de construction actuellement, le problème de l'hébergement dans le secondaire ne semblent pas pour l'instant résolu.

Les renseignements obtenus à partir du recensement de 1975 permettent de dresser un tableau d'une scolarisation certaine des enfants de bateliers entre l'âge de 6 et 12 ans (voir en annexe).

A partir de ce tableau, on peut voir que le taux de scolarisation à terre baisse pour atteindre 34,3 % à l'âge de 16 ans.

Nous devons rappeler une fois de plus que ces statistiques confondent enfants de salariés et enfants d'artisans et toutes les formes de scolarité (lycée classique - CES - LEP - Centre d'apprentissage).

### B - Récits de vie scolarité secondaire

Pour aller au delà des chiffres et saisies, la réalité du vécu de cette période de scolarité secondaire, nous avons recueilli auprès des jeunes du groupe A et du groupe B des récits de vie concernant cette période.

#### Groupe A

En ce qui concerne le groupe A, bien qu'ayant rencontré 40 personnes, nous avons les itinéraires biographiques détaillés que pour 26 individus dont nous reproduisons les détails dans les tableaux de la page en ce qui concerne leur devenir scolaire.

A l'intérieur de ce groupe de 26 individus, dont nous connaissons par ailleurs le devenir professionnel et qui sont tous issus comme l'ensemble de notre échantillon de famille d'artisans bateliers, on retrouve trois sous-groupes :

- 1°) 4 ont arrêté leur scolarité avant la fin du primaire et sont tous restés dans la profession
- 2°) 10 ont abandonné leur scolarité en fin de primaire dont 6 ont reproduit la profession et 4 en sont sortis.
- 3°) 9 ont poursuivi leur étude au delà du primaire dont 4 dans l'enseignement général sans enseignement technique. Parmi ceux-là, 3 sont restés dans le métier et 1 l'a quitté ; dont 5 ont suivi après un enseignement général en enseignement technique (3 ayant reproduit la profession, 2 étant sorti du métier) ; 3 ont suivi une enseignement technique ou professionnelle seulement, dont 1 a reproduit la profession et 2 l'ont quittée.

Nous allons à travers les récits de vie tenter d'appréhender ces différentes situations et de saisir le pourquoi et le comment de leur différenciation par opposition au modèle traditionnel. Il apparaît en effet dans ce groupe homogène, par sa catégorie d'âge avec un environnement institutionnel identique (possibilités matérielles de scolarisation), que seul 50 % de jeunes poursuivent ses études au delà du primaire, 30 % les abandonnent en fin de primaire et 20 % n'atteignent pas ce niveau.

#### Arrêt de la scolarité avant la fin du primaire

nous évoquerons pour mémoire les récits de vie retraçant les causes d'interruption avant la fin du primaire, que nous avons déjà évoqué dans le précédent chapitre.

Les quatre jeunes que nous avons rencontrés et qui ont été dans cette situation (A 24 - A 174 - A 214 - A 215), ont en commun la reproduction à terme de la profession, soit comme salarié, soit comme artisan, soit comme contremaître à la part et sont tous issus de familles aux revenus modestes, ayant dans la plupart des cas un outil de travail obsolète (voir tableau d'identification)

#### A 24. Actuellement artisan batelier

*"Nous étions 9 enfants, mes parents ne voyaient pas très bien pourquoi j'aurais été à l'école. Ils n'y avaient jamais été, et comme eux de toute façon je voulais être marinier. J'ai quitté l'école à l'âge de 12 1/2 pour retourner à bord. J'y suis resté qu'un an et je trouvais à l'époque ça bien suffisant".*

#### A 174. Actuellement contremaître à la part sur le bateau des parents.

*"Nous étions 4 enfants dans la famille. A l'époque, mon père avait un bateau tractionné, je me rappelle bien.*

Entré à l'école à 9 ans, j'en suis sorti à 13 ans. J'ai quitté en C.M 1, un an de plus et j'aurais pu avoir mon certificat. Mes parents n'étaient pas contents mais moi j'en avais assez".

A 214. Actuellement salarié dans la navigation industrielle.

"Nous étions 5 enfants, mis j'étais le second. Mes parents avaient à l'époque un bateau en bois tractionné et ça représente du boulot. Entré à l'école à 7 ans 1/2, j'ai quitté à 11 ans 1/2. Je ne voulais pas continuer et mes parents ne me poussaient pas non plus. Je voulais être marinier et pour être marinier, à l'époque on trouvait qu'il ne fallait pas d'instruction. Mes parents voulaient que je rentre à bord. Ils avaient aussi peut être un problème pour payer la pension. Mon frère et ma soeur étaient en pension, ça faisait beaucoup de sous à payer".

A 215. Actuellement artisan batelier.

"Moi, pour ainsi dire, j'ai jamais été à l'école, sauf un an où le bateau était en réparation après avoir été pris dans les glaces. C'était un bateau en bois tractionné. J'ai été à l'école de 11 à 12 ans, c'est tout".

Nous retrouverons ces quatre jeunes dans le récit de leur apprentissage du métier. Il apparait dès maintenant évident pour ces 4 cas qui se rapprochent le plus du modèle traditionnel, les causes de l'abandon précoce de la scolarité qui leur sont communes, sont notamment : une famille relativement nombreuse, l'exploitation déficitaire et l'outil de travail obsolète pour les parents (bateau en bois tractionné).

La conviction des parents, et par ricochets de l'enfant, que l'enseignement ça ne sert à rien si on veut être marinier est très claire. Le modèle proche de l'idéal type, il faut le signaler, ne se retrouve que pour 4 individus sur 26 dans notre échantillon.

#### Ceux qui arrêtent leurs études en fin de primaire

Nous avons recueilli 8 récits de vie de jeunes ayant arrêté leurs études en fin de primaire pour le groupe A.

Parmi ces 8 jeunes, 6 resteront dans la profession dont 1 comme salarié et 2 la quitteront, l'un devenant chauffeur-livreur et l'autre ouvrier.

Extraits de récits de vie de jeunes ayant reproduit la profession et ayant arrêté leur scolarité au niveau du C.E.P :

A 58. Actuellement artisan batelier.

"Je suis rentré de l'école à 12 1/2 puis j'ai suivi des cours par correspondance. J'ai continué parce qu'il le fallait, sinon mes parents n'auraient pas eu les allocations. J'ai passé 2 fois le CEP, je l'ai eu la deuxième fois. J'avais pas envie de continuer, mes parents n'ont pas insisté. Vous savez, quand vous êtes marinier, vous restez marinier !"

## A 28. Actuellement artisan batelier

"L'école, j'y ai pas été très longtemps. A 14 ans, dès que j'ai eu mon certificat, je suis rentré à bord. A cette époque-là, il n'y avait pas de centre de formation, on apprenait le métier sur le tas.

## A 92. Salarié. Petite flotte sablière.

"On était 5 enfants à bord et mon père, après avoir été salarié, est devenu artisan. Après le certificat d'étude on avait pas le choix de continuer de toute façon, il fallait payer la pension. J'ai suivi des cours par correspondances entre 12 et 14 ans pour les allocations familiales".

Dans ces trois cas, l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans a été respectée essentiellement pour le paiement des allocations familiales, et elle l'a été par les cours par correspondance pour épargner le cout de la pension, en fait pour ces familles, mis à part les problèmes matériels, on est convaincu au moins pour deux d'entre eux (A 58 et A 192) que pour être marinier, il est pas besoins de continuer les études. Seul A 28 précise qu'il n'y avait pas encore de centre de formation à l'époque, ce lui laisserait croire que si cette possibilité avait existé, ces parents l'en auraient fait profité (il faut noter qu'il est issu d'une famille possédant 2 bateaux dont 1 de 600 tonnes).

Nous avons aussi deux cas de jeunes qui n'ayant pas à terme reproduit la profession, ont arrêté leurs études au certificat d'étude primaire

Dans ces deux cas, on retrouve un certain nombre de points communs: divorce des parents, remariage dans le premier cas et rejet des enfants du premier mariage après l'apprentissage à bord.

Séjour à bord et apprentissage avec le père dans le second cas, mais apprentissage qui s'effectue dans de telles conditions (matériel usagé) qu'il décourage le jeune de rester dans la profession (nous retrouverons leurs récits dans la partie sur l'apprentissage). En fait, bien que n'ayant pas reproduit à terme le métier et pour des raisons de non aide à l'insertion, ces deux jeunes rejoignent par leur modèle de scolarisation (adolescence et jeunesse) le modèle traditionnel marinier.

Nous verrons dans le chapitre de l'insertion socio-professionnelle comment ces fils de mariniers qui ont eu d'une part une scolarité minimum liée à leur condition de marinier issu de famille dont l'exploitation est déficitaire, et d'autre part n'ont pu bénéficié d'une aide à l'insertion dans le métier, se retrouvent dans des situations difficiles au moment de l'insertion à terre.

Ceux qui ont continué leurs études au delà du primaire

Dans l'enseignement général, parmi ceux qui restent dans le métier, nous avons analysé 3 cas qui nous ont semblé particulièrement significatifs : A 15 - A 118 - A 153.

## A 15. Salarié de la navigation industrielle.

"Après le CEP, mon père voulait que je continue mes études. J'ai été en internat à Fontenay sous bois. Il voulait que je fasse autre chose, parce qu'il en avait trop bavé. Mais c'était une exception pour l'époque, parce que pour la majorité, la vision c'était le bateau, pas la scolarité parce ça coûte cher. Mettre les enfants au boulot le plus tôt possible pour qu'on puisse acheter un deuxième bateau et puis un troisième. Mon père, c'était l'inverse. Il voulait me voir sortir de tout ça. La dernière année de ma scolarité, j'avais 16 ans. J'avais une chambre chez des copains mais j'en avais marre. J'ai quitté 3 mois avant le BEPC, huit ans d'internat, de pension, j'en avais vraiment marre des fois je regrette. Mes parents ont divorcés et je suis remonté sur le bateau avec mon père jusqu'au divorce, c'est lui qui m'a appris le métier".

Comme le dit lui-même ce jeune, c'est parce que son père voulait qu'il fasse autre chose qu'il l'a obligé à continuer ses études, parce qu'il voulait un autre avenir pour son fils, il ressent lui-même en quoi ce modèle s'oppose au modèle traditionnel en vigueur à l'époque. Si ce jeune est resté dans la profession, il a une pratique du métier, un statut et un mode de vie fort différents de son père, puisqu'il est salarié dans la flotte industrielle (voir chapitre IV). En fait, il fait vraiment autre chose

## A 153. Artisan batelier débarqué en 1981

"Après l'Enfance Batelière, j'ai été 2 ans à St Armand les Eaux, car j'étais trop vieux pour rester à l'Enfance Batelière. Il y avait bien Poissy, mais sans pensionnat, ma grand-mère habitait pas loin de St Amand. C'était en internat privé dégueulasse, j'en ai un très mauvais souvenir. Les dimanches, j'allais chez ma grand-mère. A la sortie de St Amand, je n'avais que 15 ans et comme l'école était obligatoire jusqu'à 16 ans, j'ai refait une troisième 5ème au CNTE. En fait, je faisais rien parce que j'étais au bateau. Mon père avait été à l'école, il voulait que j'ai au moins le brevet. Ils ne nous ont pas poussés à revenir au bateau. Ma soeur, elle, a eu le BEPC".

Mon père était un peu marinier par force. Il avait pas la même mentalité que les autres. Ma mère, ses parents étaient marinières depuis au moins 6 générations, mon père, c'était beaucoup plus récent. Le grand-père avait des chevaux et il faisait le halage, après il a acheté une péniche en bois. Puis en 1930, ils ont acheté un bateau en fer. C'est comme ça qu'on est marinier, de père en fils. Avant mon départ au service militaire, on voulait acheter un deuxième bateau, mais avec la maladie de ma soeur ..."

Quelles sont les raisons de l'écart au modèle traditionnel de l'adolescence de ce jeune ?

Essentiellement la volonté de ses parents qui ne voyaient pas la nécessité d'une reproduction du métier, cherchaient à lui faire suivre un maximum d'études, et de plus, par leur situation financière lui ont permis d'être dans un internat privé.



## A 118. Actuellement artisan batelier

"Je suis rentré en 7ème à 11 ans dans un pensionnat privé. Une école de frères, c'était sévère. J'aimais pas la pension, vous ne pouviez sortir les week-end que si vous aviez la moyenne. Après la 6ème, j'ai quitté l'école, je voulais retourner au bateau avec mon père. J'ai maintenant 30 ans, j'ai jamais quitté le bateau.

Mon a toujours voulu que je fasse des études, mais moi je voulais pas, j'aimais pas la pension, et puis je voyais les autres qui apprenaient plus facilement que moi, j'avais du mal, j'avais des difficultés. Si j'avais pu être demi-pensionnaire, peut être que j'aurais aimé l'école, mais la pension je ne m'y suis pas fait.

Mes parents m'ont toujours dit: *essaye de faire quelque chose*". J'ai passé le CEP, mais je ne l'ai pas eu, ça ne m'intéressait pas. Je ne voyais pas en quoi ça m'aurait servi pour gagner ma vie, je n'en avais pas besoin. J'avais toujours dans la tête de continuer la profession".

Sur l'ensemble de ces trois cas qui ont continué leur études au-delà du primaire, il apparaît que l'élément déterminant est la volonté des parents, à la limite ceux-ci envisageaient un autre avenir pour leurs enfants et c'est essentiellement une attitude que l'on retrouve chez des familles qui, bien que possédant une exploitation satisfaisante due à leurs capacités, pensent qu'il est nécessaire d'avoir des possibilités d'en sortir si cela ne marche plus dans le métier, et qui ont par ailleurs pu assumer (voir chapitre reproduction) l'insertion de leurs enfants dans le métier.

Ceux qui sont restés dans la profession et qui ont suivi à la fois un enseignement général puis technique

## A 107. Artisan - famille de 4 garçons - parents 2 bateaux.

"Quand je suis sorti de l'école primaire, j'avais 14 ans, je suis retourné au bateau, je voulais pas continuer. Ma mère a insisté, elle m'a inscrit au CET qui venait d'ouvrir à Lille. De toute façon, elle me trouvait trop jeune pour conduire le second bateau. J'ai été au CET pendant 4 ans, une 5ème, puis 3 ans pour préparer le CAP de batelier du Rhin. J'en suis sorti à 18 ans et j'ai travaillé avec mon frère (voir insertion professionnelle)".

Dans ce cas, c'est l'intervention de la mère qui a été décisive, "trop jeune pour conduire le second bateau, il faut qu'il fasse des études".

## A 122. Artisan - famille de 2 enfants - 2 bateaux.

"En sortant du primaire, mes parents ont voulu que je continue. Ils m'ont inscrit au LEP de Lambersart, j'ai préparé un CAP de mécanique, pourquoi la mécanique ? Ça sert toujours à bord

Moi je voulais rester au bateau, et la mécanique c'est une flèche de plus à mon arc. Puis en cas de débarquement nécessaire, la mécanique ça me donnait une possibilité de travail à terre. Le certificat de capacité qu'on passe pour être batelier, ça ne sert à rien à terre, le certificat d'étude non plus, c'est ce que pensaient mes parents c'est ce que je pensais, moi".

A 142. Famille 2 enfants. Artisan batelier.

"En sortant du primaire, j'avais 12 ans. Mes parents ont voulu que je continue au moins jusqu'au BEPC. J'avais un correspondant à terre et j'allais au lycée à Champagne sur Seine. Je rentrais tous les soirs chez ce correspondant. Evidemment ça remplace pas les parents, mais c'est mieux que l'internat.

A 16 ans, à la sortie de la 3ème, j'ai suivi pendant 6 mois les cours de mécanique à l'école de l'armée de l'air, la mécanique, ça sert toujours sur le bateau. Je suis retourné au bateau à 17 ans avec mes parents. C'est là que j'ai appris mon métier jusqu'au service militaire à 20 ans".

A 218. Famille aisée - fils unique. Actuellement pousseur.

"A 14ans, après mon certificat d'étude, je ne me suis pas posé la question sur mon avenir dans la profession ou hors de la profession, mes parents, conseillés par le directeur du primaire à Béthune, m'ont fait continuer mes études. On m'a orienté vers un lycée technique et en 2 ans, j'ai préparé un CAP d'électricien, après un CAP de frigoriste en 1 an et un BEP de frigoriste et c'est après, à 18 ans, que j'ai réembarqué.

C'est d'ailleurs simple : j'ai suivi toute ma scolarité en tant qu'externe en dehors du milieu batelier, d'ailleurs j'ai aucun copains bateliers.

Mes parents m'ont laissé libre de continuer ; mes professeurs me conseillaient de continuer.

En 1975, ça allait mal, mes parents disaient "continu tes études tant qu'on a les moyens, on verra après, si ça va mieux tu reviendra dans le métier".

Ce cas rare pour l'époque, de fils d'artisan ayant suivi des études jusqu'à 18 ans, est considéré comme l'exception par les générations antérieures. Ses beaux parents présents à l'entretien, nous ont dit après celui-ci :

"sa place n'est pas sur le bateau avec tous ses diplômes".

Cette phrase qui se réfère implicitement au modèle traditionnel de production et de reproduction des artisans bateliers entre en contradiction avec les pratiques qu'ont eu les parents de ce jeune garçon vis-à-vis de la scolarité. Pratique exceptionnelle pour le milieu, qui s'explique par la position sociale favorable des parents à l'intérieur du groupe, possesseur d'un pousseur, ayant un revenu d'exploitation correct. Ces parents-là n'avaient pas besoin de main d'oeuvre gratuite, d'autre part, conscients de la

crise, ils ont voulu donner à leur fils des possibilités de reconversion tout en lui assurant (voir chapitre IV, insertion socio-professionnelle) une aide substantielle au moment de son installation.

C'est aussi le cas, mais en moins poussé, de A 122 et A 142, tous deux orientés vers la mécanique, car comme le dit A 122 "la mécanique, ça sert toujours à bord et en cas de débarquement ça donne des possibilités".

Ceux qui ont continué leurs études et n'ont pas reproduit la profession

La question qui se pose dans ce cas là est de savoir si la poursuite des études secondaires, et donc l'écart par rapport au modèle traditionnel, est due dès le départ à une perspective de non reproduction émanant des parents ou de l'individu lui-même, ou si la sortie du métier s'est opérée après un essai de reproduction ou tout au moins un schéma classique d'apprentissage du métier et d'insertion dans le groupe.

Dans trois cas, nous avons noté un retour au bateau des parents après la fin du secondaire (A 79 - A 217 - A 205).

A 79. Famille de 3 enfants - parents débarqués en 1976, retour intermédiaire au bateau. O.P port de Dunkerque.

*"J'ai continué mes études après le primaire dans un lycée avec internat. Ca n'avait rien à faire avec la marine, on était 3 enfants de marinières dans le lycée. En 1975, au moment où ça allait mal, mes parents ne voulaient pas qu'on continue le métier, surtout mon frère aîné. Ils l'ont poussé à chercher du travail dans un autre secteur. Quant j'ai eu mon BEPC, j'avais 17 ans, je suis sorti du lycée je suis retourné au bateau 6 mois avec mes parents avant de partir au service, j'ai devancé l'appel (voir insertion professionnelle)".*

Ce jeune fils de marinier a été encouragé dans la poursuite de ses études par ses parents qui ne voyaient pas d'avenir dans le métier, qui le regretterait par la suite (au moment du débarquement des parents, il a vendu le bateau, mais il a attendu un an en fait, il aurait bien voulu que je le reprenne). (Voir les raisons définitives de non reproduction dans le chapitre V).

A 217. Famille de 6 enfants - bateau automoteur. Chauffeur de bus.

*"J'ai été jusqu'en primaire, au certificat. Puis j'en avais assez, j'ai pas voulu continuer le secondaire car je voulais travailler au plus vite. J'ai suivi des cours par correspondance au bateau pendant 3 ans pour passer un CAP de mécanique, au CET de Lille, puis je me suis aperçu que j'avais été mal aiguillé, je pensais pouvoir passer le CAP*

au bout des 3 ans, mais en fait il fallait encore 2 ans, j'ai arrêté mes cours, j'ai laissé tomber. Et puis je pensais toujours reprendre le métier. En 1969, le métier était déjà sur le déclin, j'ai navigué avec mes parents jusqu'au service militaire, les autres étaient déjà partis. Si mes parents avaient acheté un deuxième bateau, en rentrant du service, j'aurais continué. Mes parents m'ont laissé seul juge tout en ne m'encourageant pas (voir insertion socio-professionnelle). A la sortie du service, j'ai eu la chance de suivre un stage en matière de transports. C'est comme ça que j'ai eu accès au métier actuel".

Ce cas de retour au bateau avec suivi de cours par correspondance de mécanique (utilisable dans le métier), aurait pu très bien aboutir à une reproduction du métier si la conjoncture économique avait été plus favorable et si ses parents avaient encouragé la reproduction.

A 205. Famille de 3 enfants. Père artisan devenu salarié. Vedette de la Seine.

"Après ma naissance, mon père qui naviguait surtout dans le centre de la France sur un bateau tracté a décidé de s'arrêter. C'était trop dure et de devenir salarié ; à un moment, mon père a envisagé de reprendre un bateau mais ma mère s'y est totalement opposée.

A 14 ans, quand j'ai passé mon certificat d'étude, j'ai travaillé avec mes parents comme mousse, mais j'ai suivi des cours par correspondance au centre Péd. de Lille, de comptabilité pendant 3 ans. De toute façon au départ, j'avais envie de faire ce métier, j'étais pas intéressé par le milieu batelier. J'ai travaillé au bateau avec ma mère et mon frère pendant 2 ans, quand mon père a été très malade mais c'était momentané".

L'écart par rapport au modèle classique s'explique par la volonté du père de sortir du milieu et par ailleurs par le statut salarié des parents. Le séjour intermédiaire au bateau s'expliquent par la maladie du père.

Dans ces trois cas, bien qu'il y ait eu un retour intermédiaire au bateau, la sortie du métier était envisagée dès la poursuite des études secondaires, et ceci essentiellement en raison des conditions économiques, les parents décourageant leurs enfants de continuer le métier.

En ce qui concerne A 205, son retour au bateau est accidentel, du à la maladie du père. Il n'a pour sa part à aucun moment envisagé de continuer le métier.

#### Pas de retour intermédiaire au bateau

A 75. Aîné d'une famille de 8 enfants. Cadre moyen chez Renault.

"Mes parents estimaient qu'il fallait apprendre à lire et à écrire et apprendre un métier. Mais en fait le métier pour eux c'était marinier. Et lire et écrire ça suffisait bien au départ. Mais moi, ils ont vu que je ne voulais pas être marinier. A la sortie du primaire j'avais 12 ans et à l'époque, l'enseignement était obligatoire jusqu'à 14 ans. Mes parents, on leur demandait pas plus que ce n'était prévu, alors ils disaient rien.

En sortant de 5ème, on m'a orienté vers la mécanique parce que ça avait un rapport avec la batellerie. J'ai donc fait 3 ans au CET. Mes parents disaient trop rien, mais ils voulaient pas que je suive le cycle long. Je ne voulais pas être marinier, alors il fallait que j'apprenne un métier, j'ai arrêté après mon CAP (voir insertion socio-professionnelle)".

Il apparaît dans ce cas qu'au départ l'enfant ne voulait pas être marinier, les parents ont bon gré, mal gré acceptés de lui faire continuer ses études en lui faisant apprendre un autre métier (mais dont on peut se servir dans le métier de batellerie).

A 78. Famille de 3 enfants. Parentes débarqués. Actuellement chauffeur SNCF.

"En sortant du primaire, je suis rentré en 6ème à 12 ans à Béthune en internat. Le week-end, j'allais chez ma grand-mère. J'ai continué jusqu'en 3ème. Mes parents étaient pour que je continue, ils ne m'encourageaient pas dans la batellerie, pour eux, ça n'avait pas d'avenir. Il fallait apprendre un autre métier. Après la 3ème, j'ai préparé un BEP de chaudronnerie et après ...

Moi, j'aurais bien aimé le bateau, c'est sentimental, c'est le bateau de famille, ça me tentait, mais mes parents ne m'ont vraiment pas encouragé".

Là aussi, décision de faire sortir l'enfant du métier sous l'effet de la conjoncture est accompagnée de la volonté de lui faire apprendre un métier.

A 85. Parents naviguent. Fils unique. Conférencier projectionniste.

"A la sortie du primaire, j'avais 12 ans. Je suis rentré en 6ème sans examen, ça marchait bien. J'allais au lycée et le soir je rentrais chez ma grande tante à St Mammes. En fait, mes parents savaient pas trop ce qu'il fallait faire, c'est grâce à la fille de ma tante que j'ai continué. Elle m'avait inscrit d'office au lycée en 6ème. En fait, j'ai jamais été réellement guidé. Mes parents m'ont toujours laissé libre de mon choix, ils m'ont jamais dit : "tu seras marinier"

Tout petit, je ne voulais pas être marinier. Mon père espérait que je continuerais mes études pour en sortir, il était très content que je puisse faire autre chose. Et après

quand j'ai eu réussi, il était très fier de raconter à ses copains éclusiers, mon fils fait ci, mon fils fait ça. C'était pas dû à des raisons économiques, à l'époque ça allait bien mais c'était surtout du au fait que lui il n'avait fait de 2 ans d'école. Il voulait que ce qu'il n'avait pas eu pour lui, moi je l'ai. Son manque d'instruction lui a souvent posé des problèmes. J'ai été dirigé à la sortie de la 3ème vers un lycée technique, j'ai passé mon BEPC.

A partir de la seconde, j'étais interne. J'étais pas très fort en math, alors j'ai redoublé ma seconde. J'ai pris du retard quand je suis sorti de terminale avec mon BAC. J'avais 20 ans, c'était pas tout jeune, si j'avais pas redoublé ma seconde, j'aurais bien voulu continuer un BTS ou un UT, mon père m'aurait bien poussé, mais moi, je trouvais que ça faisait un peu vieux".

### Analyse des variations

Après avoir évoqué les différents récits de vie de cette période, que peut-on dire au delà des variations individuelles, des facteurs qui déterminent la segmentation de ce groupe de jeunes bateliers en trois sous-groupes par rapport à la scolarité ?

- 1°) ceux qui ont arrêté leur scolarité avant la fin du primaire
- 2°) ceux qui ont arrêté à la fin du primaire
- 3°) ceux qui ont continué leurs études au delà du primaire dans l'enseignement général ou technique.

Pour le groupe 1 et le groupe 2, qui n'ont pas dépassé le stade du primaire, on compte une majorité de jeunes qui sont restés dans la profession (10/14), donc le vieil adage "quand on veut être marinier, on fait pas d'études" semblerait être ici confirmé.

D'autant plus que dans le groupe 1, le moins scolarisé, les jeunes sont tous restés dans la profession, mais avec des sorts divers artisans, salariés ..etc, et que dans le groupe 2 les 4 qui n'ont pas reproduit la profession ont toutefois, comme nous le verrons plus loin, fait leur apprentissage à bord. La non reproduction à terme s'expliquant par des difficultés familiales et économiques (nous reviendrons sur ce problème dans le chapitre sur l'insertion professionnelle).

Mais il ne faut pas aller trop vite, car dans le groupe 3, on trouve 7/12 jeunes qui sont restés dans la profession bien qu'ayant suivi des études au delà du primaire.

Donc le facteur de la reproduction ou de la non reproduction du métier à terme n'explique pas tout.

Il apparait par contre que si on complète la lecture de ces données par le tableau des caractéristiques des interviewés (voir P ), ce qui détermine avant tout la poursuite des études au delà du primaire, c'est la situation socio-économique des parents. Ceux qui ont arrêté leur scolarité sont dans la majorité des cas issus

de familles nombreuses ayant une exploitation difficile et un matériel obsolète. Ceux qui ont continué leurs études ont soit des parents qui envisageaient le débarquement et la reconversion à terre et préparaient leurs enfants à une reconversion à ou bien qui sont restés dans le métier et ont une exploitation assez prospère, peu d'enfants et dans la majorité des cas, ont eux-mêmes été scolarisés, et envisagent le métier sous une autre perspective. La poursuite des études pour leurs enfants, dans ce cas, constitue une sécurité prise par rapport à un avenir qu'ils n'envisagent pas obligatoirement suivant le modèle traditionnel, étant donné les perspectives économiques de la batellerie, ils ont, dirons-nous, les possibilités intellectuelles et financières de penser à long terme, ce qui n'ont pas les parents du groupe 1, en particulier qui se cramponnent à un modèle traditionnel même si ils ne sont pas capables de l'assumer jusqu'au bout, car comme nous le verrons dans le chapitre de l'insertion professionnelle, ce sont les parents du groupe 3 qui ont le plus favorisés par des prêts et des successions l'accès de leurs fils à la profession.

Nous voyons, dès la scolarité, s'amorcer ce mouvement de cumul des désavantages et des avantages qui, si il est visible pour le groupe A, va le devenir encore plus pour le groupe B dont nous allons maintenant examiner la scolarité.

- . Au niveau du groupe A, on peut déjà parler d'un groupe de parents sans projets qui reste accroché au modèle traditionnel et d'un groupe avec projets soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du métier pour ses enfants et qui s'en éloigne même si les enfants, à terme, restent dans la profession.

#### Scolarité secondaire du groupe B

- . Les jeunes du groupe B nés entre 1959 et 1964 ont vécu une grande partie de leur adolescence pendant la crise et leur orientation scolaire devrait en principe être plus significative des changements intervenus dans le groupe socio-professionnel. L'infrastructure scolaire au niveau du secondaire ne s'est guère modifiée pendant cette période, comme nous l'avons dit précédemment, la construction d'un internat du second degré, réservé aux enfants de bateliers, est envisagé à Conflans Ste Honorine dans les prochaines années.

Sur les 22 jeunes de ce groupe dont nous avons pu reconstituer fidèlement l'itinéraire scolaire, on trouve :

- 1) 4 jeunes qui quittent précocement le système scolaire après la fin du primaire entre l'âge de 11 et 14 ans, on retrouve ces jeunes dans la profession comme salarié artisan ou matelot.
- 2) 18 jeunes qui continuent leurs études au delà du primaire : dont 3 ont suivi un enseignement général classique et ont atteint le niveau du BAC, ils ont tous quitté la profession.

Un qui a suivi l'enseignement général jusqu'au niveau de la 5ème, qui a qui té la profession."

Dont 9 ont suivi un enseignement général plus une formation professionnelle autre que batelière.

La plupart d'entre eux ont quitté ou se destinent à quitter la profession.

Un d'entre eux qui s'est orienté vers un CAP de batellerie après ses études envisage d'y rester (B 150).

Dont 3 ont suivi un enseignement général plus un CAP batelier se destinent à l'artisanat batelier.

Dont 3 ont suivi un CAP de batelier seulement.

Si on peut constater à la lecture du tableau en annexe que l'âge moyen de fin de scolarité du groupe B est plus élevé que celui du groupe A et que le minimum de niveau atteint est la fin du primaire.

Cette évolution, reflétée par une moyenne, traduit en fait un mouvement contradictoire à l'intérieur du monde batelier.

En fait, on assiste d'une part à une déscolarisation réelle de certains, même si elle n'est pas apparente au niveau de l'âge de fin d'études et que M.L, directeur d'ENPD, traduit comme ceci :

*"J'ai la sensation qu'il y a un phénomène de descolarisation, car les gamins finissent le C.M 2 plus tard, se trouvent plus près de l'âge où on peut rester sur le bateau. Avant, ils avaient une marge de 2 à 3 ans qui les poussaient à les mettre au lycée. Ils entrent plus tôt, ils sortent plus tard et le niveau de sortie est de plus en plus bas".*

Avant les gamins venaient en classe, passaient le certificat d'étude, faisaient la 6ème, la 5ème et puis allaient au bateau pour être marinier. Maintenant, c'est plus tout à fait le même objectif. Ils se rendent compte qu'il n'y a pas tellement d'emploi chez eux. Mais c'est compliqué parce que, maintenant, ils finissent le C.M 2 de plus en plus tard et il y a un phénomène de descolarisation à cause de ça.

Avant, le gamin qui entrait vers 11 ans en 6ème, ça bricolait 6ème 5ème, 4ème ou à la fin de la 4ème, mise à la porte, orientation vers un CET, quelque chose comme ça.

Maintenant, de plus en plus, ils finissent à 12/13 ans le C.M 2, ils vont pas en 6ème à 13 ans ou alors ils y passent 6 mois et ils se font foutre à la porte et vite au bateau.

A la sortie du C.M 2, sur 53 enfants bateliers, 20 sont à l'âge normal, 33 ont jusqu'à 3 ans de retard, alors qu'ils sont rentrés à 6 ans".

Et d'autre part, une scolarisation plus poussée d'un certain nombre de jeunes soit dans la perspective de les faire sortir du métier, d'où la nécessité d'un bagage scolaire plus poussé, soit dans la perspective de faire continuer le métier, mais un métier



différent qui exige des compétences tant sur le plan de l'enseignement général que sur le plan de la formation professionnelle.

A travers cette différenciation plus marquée de la scolarité, on assiste là à une scission du milieu dont chaque sous-groupe entretient des projets différents :

#### Les plus défavorisés

- 1°) Soit font arrêter les études à leurs enfants dès la fin du primaire et les reprennent au bateau pour leur faire suivre un apprentissage sur le tas, selon le modèle traditionnel ;
- 2°) Soit envisagent eux-mêmes un débarquement, font suivre à leurs enfants un enseignement professionnel court et les orientent vers le milieu ouvrier (mécanique, fraiseur, etc)

#### Les plus favorisés

- 1°) soit font suivre à leurs enfants un enseignement technique et général long pour les faire sortir du métier et de leur permettre d'accéder à des postes de cadre moyen ;
- 2°) Soit font suivre à leurs enfants une scolarité secondaire plus longue et une formation professionnelle qui leur permettra d'exercer le métier suivant des nouvelles perspectives.

Ces différents types de projets liés à des situations des parents à l'intérieur de la profession, et aussi à une situation sociale globale, se concrétisent dans les cas suivants au niveau du groupe B.

#### . Récits de vie et segmentation des pratiques

##### Défavorisé + reproduction du métier (envisagée par les parents)

B 219. Matelot chez un artisan batelier.

*"J'ai arrêté en C.M 2, j'ai passé mon certificat d'étude. Mon père, comme je voulais pas rester à l'école, m'a pris avec lui. De toute façon, il savait que pour être batelier, y avait pas besoin d'école ..."*

##### Défavorisé + sortie du métier

B 11. CAP Mécanique. Famille débarquée.

*"Quant je suis sorti du primaire, j'étais trop vieux. J'ai été obligé de passer directement en 5ème à Poissy. J'ai fait un an et j'ai été orienté vers Foch pour faire un CAP de tourneur. N'importe comment, j'avais pas tellement le choix. J'avais 13 1/2, mes parents débarquaient, moi j'aurai bien aimé continuer la batellerie mais mes parents ont débarqué, j'avais pas tellement le choix."*

Tourneur, cela ne me plaisait pas tellement, mais j'étais obligé de prendre ça. C'était là où j'étais le meilleur. J'aurais bien fait de la mécanique auto. Après un an, on s'est aperçu que j'étais meilleur en mécanique auto, j'ai j'ai donc fait ça. C'est en fait le lycée qui m'avait orienté, mes parents, je sais pas trop ce qu'ils pensaient. Comme j'étais pas bien à l'école, ils m'ont dirigé vers le CET, c'était mieux pour moi qu'ils ont dit. Maintenant je suis quand même en CAP de tourneur. Mes parents, quand ils ont débarqués m'ont conseillé d'apprendre au plus vite un métier pour travailler à terre".

Favorisé + reproduction du métier

B 130.

"Mes parents m'ont fait continuer mes études après le primaire, ils pensaient que c'était nécessaire. Après la 5ème j'ai été en CET en étant hébergé par ma grand-mère. A l'époque, les parents avaient une exploitation qui marchait bien, mais ils voulaient que j'ai un métier de secours en cas où, et d'autre part, parce qu'ils voulaient si je continuais le métier, je le fasse avec le plus d'atouts possibles. Du coup, j'ai fait un CAP de fraiseur, puis des cours pour adultes au CAFNI. J'ai appris des choses qui m'ont été utiles, la gestion, la comptabilité, maintenant pour faire le métier il faut savoir des choses".

Favorisé + sortie du métier

B 220. Artisan électricien. 6/3ème lycée technique. Famille aisée.

"Pendant toute une période, mes parents avaient deux bateaux. A la sortie de Conflans, je suis rentré au lycée de Poissy en internat jusqu'à la 3ème. Parmi les fils de bateliers qui sont entrés avec moi à l'époque, j'en ai vu 2 qui ont atteint la 5ème, aucun la 3ème. Les fils de bateliers qui passent du CAP au BAC c'est l'exception. Sur le plan de l'organisation de l'internat, ça changeait énormément. L'organisation était plus lâche, on organisait soit même son temps. Je voyais mes parents le samedi, le dimanche. Ils faisaient le sable dans la région. Dès l'entrée en 6ème, je ne voulais plus être batelier. Mes parents, à ce moment-là, m'avaient dit : "il faut que tu fasses un maximum d'études". Ça valait pas la peine que je précipite les choses. Ensuite je suis parti dans un autre internat à St Ouen l'Aumône, un lycée technique. J'ai commencé à préparer un BEP d'électricité en 2 ans et après je pensais peut être le BAC ... Au bout de 2 ans d'internat, j'ai plutôt saboté le boulot, j'étais loin d'avoir une moyenne suffisante pour continuer en 1ère, je me suis donc arrêté en fin de BEP à 18 1/2 ans pour travailler en électricité. J'aimais bien ça, c'est un métier où il y a un certain avenir et où on meurt pas de faim".

c) Analyse des variations par rapport au modèle idéal

Avant d'aborder la période de l'apprentissage et de la formation professionnelle, nous voudrions faire un dernier point sur la scolarité des enfants de bateliers et sa différenciation par rapport au modèle idéal, tant à l'intérieur du groupe qu'à un moment donné que dans le temps.

Il apparaît après l'exploration des statistiques, des itinéraires scolaires et des histoires de vie que :

- 1°) En dépit des difficultés dues à la position générale de non sédentaire, des parents et de l'équation enfant de batelier = enfant d'internat.

On retrouve à l'intérieur de chacun des groupes des différenciations dues essentiellement à deux facteurs : projet reproducteur ou non de la profession ; situation socio-économique des parents dans le groupe comme nous l'avons expliqué plus haut.

En ce qui concerne l'évolution dans le temps, on constate :

- 1°) que si au niveau du groupe A il y a une plus grande uniformité au niveau de la faible scolarité du groupe, c'est que dans ce groupe la majorité des jeunes se destinent à la reproduction du métier.
- 2°) que si au niveau du groupe B on assiste à un accroissement de la scolarité moyenne, cela est du en partie à la diminution des projets de reproduction (due en partie à la crise). Mais que cette progression moyenne cache un double phénomène et en dépit de la prolongation de la scolarité obligatoire, il existe dans le monde batelier des destins scolaires très différenciés dus à la différence des situations sociales des parents à l'intérieur du groupe.

Pour le groupe B des écarts se creusent entre une population de jeunes incorporés précocement dans le système de production et de reproduction du métier, et une population qui entrera dans la profession après une scolarité secondaire et une formation professionnelle dispensées par des organismes officiellement mis en place à cet effet.

Cette formation, nous le verrons plus loin, va accentuer la professionnalisation du métier et aboutir notamment au niveau de la pratique à une segmentation du milieu et à une rupture marquée par rapport à l'éthos traditionnel assez proche de celle apparue il y a quelques années dans le monde paysan.

Il faut par ailleurs noter que comme pour l'ensemble de la population d'à terre, les équipements scolaires mis en place au niveau du primaire et du secondaire ne suffisent pas à modifier les attitudes et les comportements des parents vis-à-vis de la scolarité et que les éléments qui conditionnent ces attitudes et ces compor-

tements sont essentiellement liés à la situation socio-économique des parents à l'intérieur du groupe socio-professionnel non seulement de la situation présente, mais de l'avenir envisagé.

Le revenu, l'état de l'exploitation de l'artisan batelier à un moment donné et, en particulier, au moment de la scolarisation de ses enfants n'engage pas seulement le niveau de vie quotidienne il met en jeu à la fois les projets sociaux qu'il peut avoir pour ses enfants et toutes les aspirations personnelles des enfants, comme l'écrit fort justement D. BERTAUX dans "Destins personnels et structures de classé", ce n'est pas seulement le partage immédiat du gâteau qui est en cause, c'est le partage des positions de classe pour les générations à venir".

- Si un certain groupe de parents, tant à l'intérieur du groupe A que du groupe B, tend à développer une attitude conforme au modèle idéal de la profession et à dire "pour être marinier, pas besoin d'étude", tandis qu'un groupe développe une attitude nouvelle envers la scolarité voyant la nécessité de connaissances nouvelles pour l'exercice du métier dans de bonnes conditions. Ce n'est pas que les uns sont des traditionnels et les autres des innovateurs, c'est que les uns n'ont ni les moyens matériels ni les moyens intellectuels d'envisager une autre pratique du métier, alors que les autres ont ces moyens.
- Au delà de la non sédentarité qui les spécifient, les artisans bateliers rejoignent dans leurs attitudes, leurs pratiques envers la scolarité, des différenciations que l'on voit apparaître dans d'autres milieux sédentaires.

F. GRESLES citant les observations faites par C. GRIGNON dans un village mançais, note que jusqu'en 1956 les enfants d'exploitants agricoles et d'ouvriers agricoles restent insensibles aux possibilités offertes par l'école, une fois atteint la limite d'âge de la scolarité obligatoire. Les enfants sont associés aux travaux de la ferme ou placés chez un voisin pour faire leur apprentissage (attitude que l'on retrouve en particulier dans le groupe A) Or, petit à petit, certains tournèrent leur regard vers la ville c'est-à-dire vers le collège, l'école technique, voir le lycée. Les pionniers, dans cet univers rural, de cette attitude ont été les non agriculteurs. Dans le cas de la batellerie, ce sont les parents les plus aisés qui adoptent cette attitude de dépassement du modèle traditionnel, l'école étant alors considérée soit comme une stratégie de reconversion, soit comme une forme d'accès à une nouvelle forme d'exercice du métier.